



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

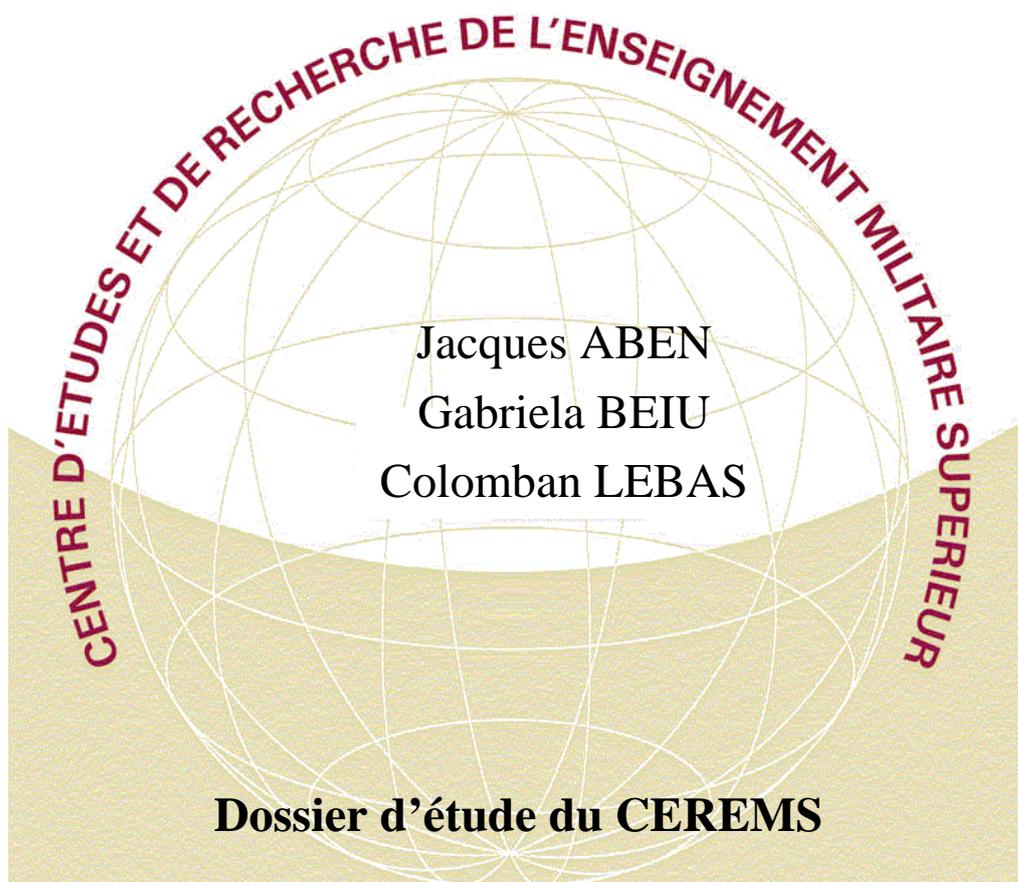


30 SEPTEMBRE 2005

ETAT-MAJOR
DES ARMEES

*CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHE DE
L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE SUPERIEUR*

LA GESTION DES CRISES



CHEM-CEREMS
2005

Dossier d'étude : "La gestion des crises"

Sous la direction du **Colonel Christian HOUDET**,
directeur du centre d'études et de recherche de l'enseignement militaire supérieur

*

Direction de la recherche :

Monsieur Colomban Lebas

Colomban Lebas est enseignant-chercheur au CEREMS, en charge de l'Atelier de réponse et de Stratégie, et chercheur associé au Centre de géostratégie de l'ENS ULM. Lieutenant de vaisseau de la Marine Nationale, il est spécialiste de la relation transatlantique, des questions de défense et des problématiques européennes. Il collabore régulièrement avec la Fondation Robert Schuman. Il est par ailleurs directeur scientifique d'Europanova et enseigne la géopolitique en 3^{ème} cycle à Paris I ainsi qu'à l'ENS-Ulm.

Monsieur Jacques ABEN,

Le Professeur Jacques ABEN, Docteur d'Etat es sciences économiques, enseigne à l'université de Montpellier I. Il a servi en 2001, 2002 et 2004 dans le domaine des actions civilo-militaires françaises au Kosovo et en Côte d'Ivoire aussi commissaire lieutenant-colonel de l'air (ER).

Chercheurs associés :

Gabriela Beiu

Etudiante à Sciences Po Paris et à l'ENS Ulm, Gabriela Beiu est chercheuse associée au CEREMS. Elle est en charge des dossiers sur la gestion des crises et sur le fait culturel dans la stratégie militaire.

Lotte Ten Hoove

Etudiante à Sciences-Po Paris, diplômée de l'université d'Amsterdam en relations internationales, Lotte Ten Hoove est chercheuse associée au CEREMS et est particulièrement en charge du dossier sur l'Afrique.

Guillaume Alemanni

Etudiant à Sciences-Po Paris et ancien étudiant en politique internationale à l'université d'Uppsala en Suède, Guillaume Alemanni suit dans le cadre du CEREMS en particulier les dossiers sur l'Afrique et sur l'Inde. Il prépare actuellement le concours de l'ENA.

Juliette Sénecat

Etudiante à Sciences Po Paris, Juliette Sénecat est chercheuse associée au CEREMS, en charge des dossiers sur la prévention des crises et sur le sens de la guerre.

Nicolas Dorgeret

Etudiant à Sciences Po Paris, Nicolas Dorgeret a travaillé, dans le cadre du CEREMS, sur la politique de défense des pays occidentaux en Afrique, et l'action civilo-militaire dans le cadre d'opération de maintien ou de restauration de la paix.

CHEM-CEREMS

adresse géographique : 21 place Joffre, 75 007 Paris - adresse postale : BP 63, 00445 Armées

téléphone : 01 44 42 45 34 - télécopie : 01 44 42 34 07

E-mail : secretariat.cerems@wanadoo.fr

CHEM-CEREMS

2005

Dossier d'étude : "La gestion des crises"

Sommaire

I/ Essai de typologie des crises.....p.4

- 1/ Approche fondée sur la séparation entre *crises intérieures* et *crises extérieures*.....p.5
- 2/ Approche académique.....p.7
- 3/ Approche par symétrie ou dissymétrie.....p.8

II/ La prise en compte du fait culturel dans la gestion des crises....p.9

- 1/ Qu'est-ce que la culture ? – définition et typologie de cultures de guerre... p. 9
- 2/ La coopération interculturelle au sein d'une coalition internationale.....p.12
- 3/ Interaction entre les forces d'une coalition multinationales et les populations locales.....p.15

III/ Exemples d'opérations menées dans le domaine de la gestion de crises.....p.17

- 1/ Europe de la défense : les missions en cours (août 2005)p.18
- 2/ Le RECAMP et autres programmes pour la paix en Afrique.....p.21
- 3/ Bilan de l'opération *Artemis* en RDC (2003).....p.28
- 4/ L'Union africaine et la crise du Darfour.....p.31

IV/ Plan documentaire : Rôle des forces armées dans la gestion globale des crises (Internet et ouvrages).....p.34

V/ ANNEXE : Etude du CEREMS sur le RETEX irakien – "Gagner la Paix"p.44

I/ ESSAI DE TYPOLOGIE DES CRISES

Définition :

L'analyse d'une crise suppose quelques éléments caractéristiques essentiels :

- Un moment de rupture à l'intérieur d'un système organisé, porteur de risques pour la sécurité nationale ou internationale,
- L'obligation de décisions appropriées pour un retour à un équilibre.

Dans le cadre de la crise ainsi brossée à grands traits, il apparaît que l'action militaire est limitée par la nature et le volume des moyens, ainsi que par les objectifs qui peuvent lui être fixés.

Classification des crises :

1/ APPROCHE FONDEE SUR LA SEPARATION ENTRE *CRISES INTERIEURES* ET *CRISES EXTERIEURES*

- CRISES INTERIEURES

o Déstabilisation sociale / insurrection :

Point de départ : des phénomènes caractéristiques des systèmes démocratiques ouverts :

- mouvements sociaux
- revendications d'ordre sociopolitique
- les inégalités de répartition de la richesse au sein de la société et, plus largement, entre les pays

Exemples : mai 1968, les effets des grands phénomènes migratoires qui aboutissent à des événements comme l'arrivée massive de réfugiés par bateaux (à Sangatte, à Toulon) ou encore la découverte de réfugiés morts ou vifs dans des camions. Y figurent aussi les manifestations de routiers (1992) qui ont abouti à un blocage croissant du territoire, jusqu'à un étouffement progressif de l'économie.

o Catastrophes naturelles / environnement :

Crisis qui affectent les conditions de vie de la population ainsi que l'environnement d'une manière générale. Les événements qui correspondent à l'entrée en crise peuvent être aussi bien d'ordre naturel que provenir d'activités humaines.

Exemples : le naufrage de l'Érika, la tempête de Noël 1999, le nuage de dioxine issu de l'usine de Seveso, l'explosion de l'usine AZF de Toulouse, les pannes et dommages majeurs des centrales électriques nucléaires de Three-Mile-Island et de Tchernobyl avec la contamination associée, l'ouragan Katrina.

- CRISES EXTERIEURES

o *Crisis économiques :*

Les crises dites « économiques », parmi lesquelles la crise pétrolière mondiale de 1973, se sont depuis intensifiées en termes de vitesse de propagation et de gravité des impacts. L'intensification des échanges commerciaux dans le monde, la globalisation des marchés facilitée par le progrès des moyens de communication, et la croissance du rôle des bourses ainsi que leur interconnexion sont à l'origine des interactions d'une zone économique avec une autre.

o *Déséquilibres régionaux :*

Grandes crises ou conflits du type guerre du Golfe, Bosnie, ou encore Kosovo.

Depuis la dissolution du pacte de Varsovie, l'Europe a de nouveau connu sur son continent des conflits d'une violence inhabituelle. À l'origine de ces conflits, on trouve des tensions qui existaient depuis longtemps à l'intérieur de pays comme la Yougoslavie, mais qui étaient contenues moyennant l'emploi de la force, voire de la répression, par le système politique établi après 1945.

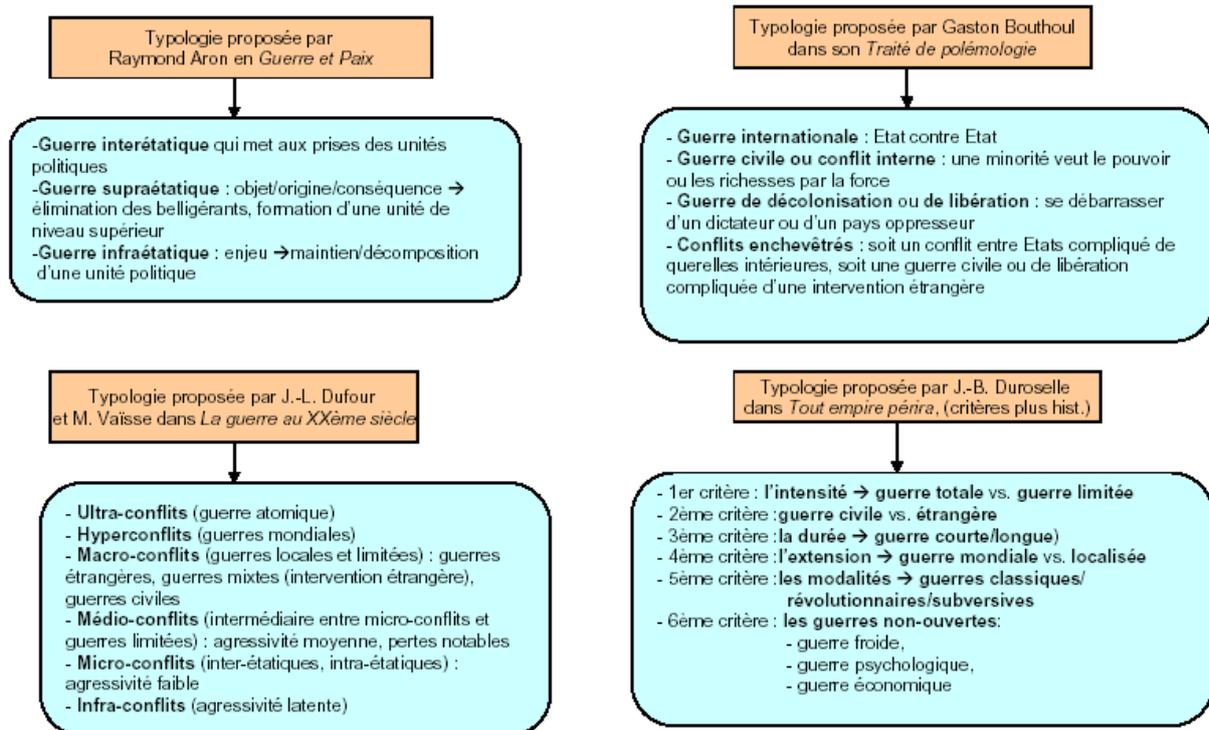
Après l'effondrement des États communistes, le manque de culture politique et démocratique et l'importance des tensions accumulées ont conduit aux crises qui ont éclaté en Europe centrale depuis 1991.

Ces conflits se nourrissent de discriminations mutuelles d'origine ethnique sur un fond de différences entre communautés religieuses qui rendent le retour à une paix durable extrêmement difficile.

o **Le sauvetage de ressortissants :**

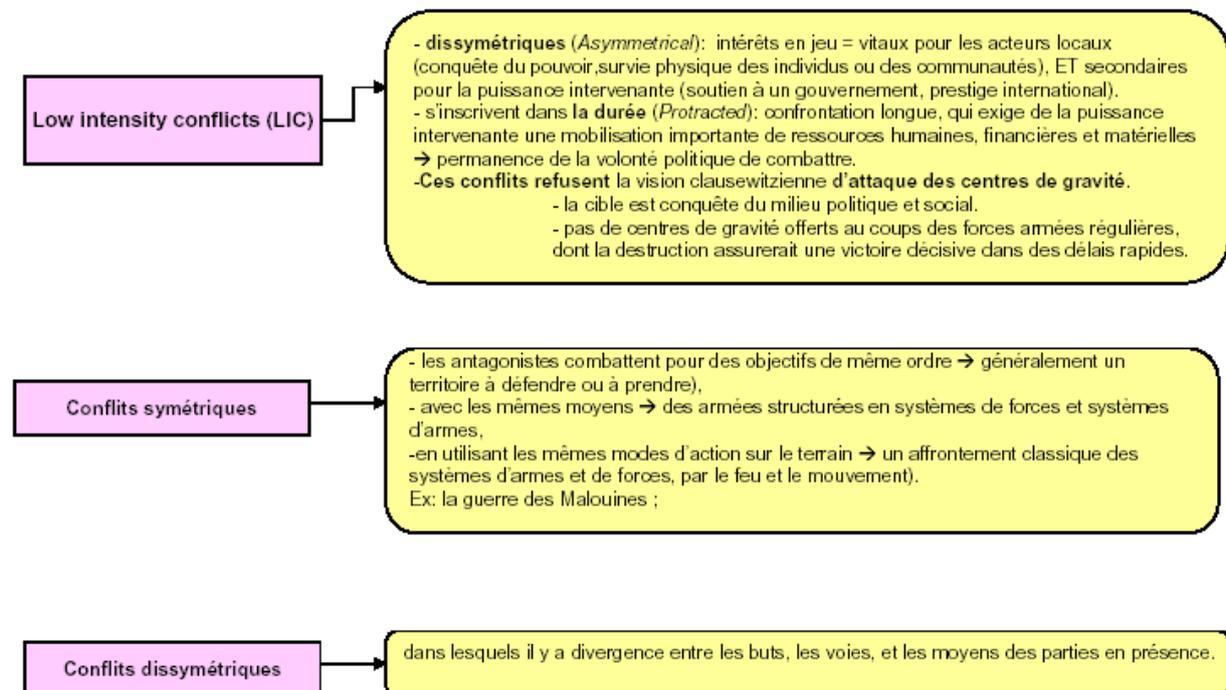
Il s'agit d'une mission presque régaliennne de l'État vis-à-vis de ses ressortissants à l'étranger, lorsqu'ils se trouvent dans un environnement social ou politique instable, faisant craindre pour leur vie. L'action militaire associée au sauvetage de ressortissants se caractérise par la rapidité et la capacité de pouvoir agir en environnement instable.

2/ APPROCHE ACADEMIQUE



3/ APPROCHE PAR SYMETRIE OU DISSYMETRIE

Les analyses concernant les conflits de basse intensité (*low intensity conflicts*) ont été développées dans les années 80 aux Etats-Unis, et entraînent un Réaménagement important de la doctrine des forces américaines à partir de 1986.



II/ LA PRISE EN COMPTE DU FAIT CULTUREL DANS LA GESTION DES CRISES

1/ Qu'est-ce que la culture ? – définition et typologie de cultures de guerre

Après la fin de la Guerre froide, l'émergence d'un environnement international multipolaire et multiculturel constitue un défi pour les opérations militaires impliquant des forces plurinationales. Les pouvoirs économique et politique dominent cet environnement et régulent l'emploi manifeste de la force armée.

Ainsi, l'augmentation du nombre des opérations militaires autres que la guerre et des coalitions militaires imposent un contact prolongé entre des cultures variées et différentes. De nos jours on assiste à l'intensification des guerres tribales en Afrique, des conflits ethniques/nationalistes aux Balkans ou de la violence motivée par la religion dans le Moyen Orient. C'est la raison pour laquelle la plupart des Etats Majors des grandes armées du monde mènent une réflexion de plus en plus importante sur la compréhension interculturelle au sein de la coalition et en dehors de ce type d'organisation.. Mais comment peut-on définir ce terme et quelle est sa relevance pour la stratégie militaire d'un pays ?

Définitions :

- Le dictionnaire Webster définit la culture humaine, comme "toute la configuration du comportement humain et ses produits incorporés en pensée, parole, action, et objets façonnés et qui dépendent de la capacité de l'homme à apprendre et à transmettre la connaissance aux générations suivantes par l'utilisation des outils, du langage et des systèmes de la pensée abstraite."
- Les sociologues voient la culture comme une combinaison de croyances, technologies, normes, valeurs et un langage partagé par un groupe ou une nation.
- La culture a aussi été définie par la manière dont un groupe perçoit son environnement, par la manière dont il réagit à cet environnement, et effectue sa façon de vivre.

Approche du conflit par plusieurs groupes de cultures :

1. Culture africaine (zone sous-saharienne) : les états sous-sahariens se sont développés à l'aune des influences de cultures extérieures. Avant l'imposition d'une certaine culture

politique par les pays colonisateurs, les échanges entre les pays africains restaient au niveau des tribus, des clans, des villages. Dans les rares instances où des royaumes ou des empires se constituaient, les intérêts individuels restaient dominants. Cela a contribué à la création d'une culture de conflit unique : la nature des conflits a été, et reste, endémique en Afrique sous-saharienne. Le conflit était la solution la plus utilisée pour obtenir du bétail, du terrain, des esclaves. La guerre est ainsi devenue le moyen généralement accepté pour obtenir la succession politique ; les méthodes pacifiques pour atteindre ce but ont rarement été couronnées de succès.

2. Culture asiatique (Chine, Taïwan, Corée, Japon, Vietnam, et Singapour): Les traditions militaires de cette zone sont très anciennes et correspondent à l'histoire millénaire de cette aire géographique ; cela permet aux pays en question d'avoir une certaine expérience en ce qui concerne les relations entre politique et guerre. La contribution de Sun Tzu qui envisage la guerre comme une intercalation de l'action psychologique et militaire est assez importante. Ainsi, la guerre est un des moyens utilisés pour restaurer l'ordre social : la paix est « l'absence temporaire de l'anarchie et du chaos ». ¹
3. Culture islamique : dans les cultures islamiques modernes on retrouve des sociétés où la religion et le système juridique dérivé de la religion ont une importance primordiale. Il y a donc très peu de séparation entre l'état et la religion. On retrouve donc facilement des concepts tels « la guerre sainte ». Sujet très controversé dans la période actuelle, le concept de Jihad a aidé les peuples islamiques à légitimer leurs états et leurs conquêtes extérieures. La guerre est ainsi conçue comme une lutte continue contre le mal et contre les infidèles et constitue une obligation pour tout croyant.
4. Etats-Unis : L'histoire, la technologie et l'économie des conflits modernes sont essentiellement influencées par la tradition européenne. L'attitude américaine envers le conflit s'est formée à partir des liens avec l'Europe. Les conflits religieux, l'héritage napoléonien, les deux guerres mondiales ont forgé l'approche américaine du conflit. Malgré cela, avec la fin de chaque cycle de conflit, la population avait de plus en plus de mal à accepter l'implication dans des conflits armés. En outre, les américains sont en

¹ Lawrence B. Grinter, *Cultural and Historical Influences on Conflict Behavior in Sinic Asia*, in *The International Dimension of Culture and Conflict*, ed. Adda B. Bozeman (Maxwell Air Force Base, AL: Air University Press, April 1991)

quelque sorte privés des enseignements que les pays européens ont tirés de la colonisation. La stratégie de l'armée américaine consiste plutôt à s'enfermer face aux différentes cultures avec lesquelles elle entre en contact. Le refuge dans l'armement de dernière minute, le refus d'interagir avec les populations locales, etc. témoignent d'un concept de l'« autre » qui est assez atrophié et qui continue à s'atrophier. Au contact avec des cultures différentes de celle européenne, les armées américaines tendent ainsi à perdre le contrôle de la situation.

Exemples : L'intervention militaire au Vietnam, la guerre américaine en Corée et au Japon, l'intervention américaine dans le conflit civil en Somalie. Plus récemment : la guerre contre le terrorisme.

Le choc des civilisations – Samuel Huntington : Professeur à Harvard et conseiller du président Clinton, S. Huntington considère que depuis la fin de la guerre froide, ce sont les identités et la culture qui engendrent les conflits et les alliances entre les États, et non les idéologies politiques ou l'opposition Nord-Sud. Le monde a ainsi tendance à se diviser en civilisations qui englobent plusieurs États. Il n'y a donc pas de coïncidence entre État et civilisation. Pour Huntington, la civilisation représente l'entité culturelle la plus large. Elle « est le mode le plus élevé de regroupement et le niveau le plus haut d'identité culturelle dont les humains ont besoin pour se distinguer des autres espèces. Elle se définit à la fois par des éléments objectifs, comme la langue, l'histoire, la religion, les coutumes, les institutions, et par des éléments subjectifs d'auto-identification. »²

² Samuel P. Huntington, *Le Choc des civilisations*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2000, 545 p.

2/ La coopération interculturelle au sein d'une coalition internationale

Agir efficacement et à plein potentiel dans une coalition multinationale implique un effort substantiel de la part de tous les participants, en ce qui concerne notamment la planification des opérations, la gestion des ressources et les relations *inter*-nationales. En dehors de ces aspects, la culture constitue rarement une considération majeure lors des préparatifs de pré-déploiement du commandement car il n'existe peu d'exemples d'échec d'une mission à cause des différences culturelles. Pourtant, des attentes, attitudes et manières de penser divergentes peuvent mener à des tensions et à des frictions entre soldats de nationalités différentes. Qui plus est, le manque de confiance ou, pire encore, la perte de confiance entre soldats peut limiter les options d'un officier de commandement et le faire hésiter à ordonner certaines actions, même s'il les juge appropriées.

Contexte théorique : La littérature qui porte sur la diversité culturelle dans une organisation multinationale est assez riche. Parmi les études les plus célèbres il faut mentionner celui de Geert Hofstede qui applique ses théories sur la différence culturelle dans les milieux civils sur l'environnement militaire. Hofstede a établi quatre facteurs qui déterminent la variation des différences culturelles : 1. le respect que les subordonnés ont pour leurs supérieurs dans une culture donnée ; 2. si l'identité d'une personne est définie par des choix ou des réalisations personnelles ou par les caractéristiques du groupe auquel elle appartient ; 3. la préférence que les membres d'un groupe ont soit pour des ordres et des plans détaillés soit pour des situations ambiguës ; 4. l'accent relatif sur l'affirmation de soi vs harmonie interpersonnelle.

Une étude menée à l'aide des catégories de Hofstede sur des élèves militaires européens a relevé le fait que ceux-ci partageaient des valeurs culturelles européennes communes, même s'ils présentaient des différences basées sur des affiliations nationales. Plus particulièrement, on a pu conclure que les pays européens sont plus susceptibles d'accepter de se soumettre à hiérarchie des institutions internationales que les Américains.

De même, des recherches menées sur des militaires américains impliqués dans des coalitions multinationales ont permis de découvrir l'attitude assez mitigée des forces américaines envers la collaboration avec des contingents d'autres pays. En premier lieu, il a

été observée une ligne de démarcation entre personnel civil et personnel militaire ; ce dernier considéraient inférieures les forces civiles impliquées dans les mêmes opérations (Ex. maintien de la paix en Chypre ou au Kosovo). En deuxième lieu, une tension entre le commandement multinational et le commandement national des troupes a été révélé.

Perceptions réciproques : la manière dont les différents militaires internationaux (MI) appréhendent leurs collègues suit des schémas différents dont deux seront développés à présent. D'un côté, les militaires américains pensent généralement que leurs homologues internationaux représentent à la fois les meilleurs et les pires effectifs des contingents. Une opinion commune est que les MI s'intéressent moins à l'entraînement physique et que les officiers le moins bien préparés n'ont que de faibles chances de voir évoluer leurs aptitudes techniques. De l'autre côté, les MI perçoivent eux aussi les américains selon des schémas assez bien définies. Ils s'accordent sur le fait que l'imagination et la pensée des officiers américains est assez limitée (*thinking out of a box*), ils présentent aussi une manie dite du « check point » et une obsession pour le concept « zéro faute ». Ils estiment aussi que la réflexion indépendante n'est pas assez encouragée dans le cas de ces officiers et que la sensibilité envers la diversité culturelle est peu développée, voire absente.

En ce qui concerne les Etats majors multinationaux, une question-clé à ce niveau reste « qui est responsable devant qui ». Dans la majorité des organisations militaires internationales on peut se retrouver sous le commandement d'un officier qui n'est pas de la même nationalité. Mais la promotion est toujours prononcée par un officier supérieur ayant la même nationalité que l'intéressé. En outre, des officiers supérieurs ayant participé à la fois aux missions KFOR et SFOR ont signalé que, pendant des missions difficiles, il existait toujours la probabilité qu'un commandant se considère responsable d'abord devant l'hierarchie nationale, avant de rapporter aux structures internationales.

Aspects opérationnels des relations interculturelles dans les principales coalitions

- **KFOR/SFOR :** Des recherches récentes réalisées par Sjo Soeters et René Moelker de l'Académie militaire royale des Pays-Bas à Breda à propos de l'examen de la coopération entre des soldats néerlandais et allemands indiquent d'ailleurs que, en dépit de différences culturelles considérées comme minimes, les relations de travail se sont avérées

problématiques à certains moments. Cela contrastait avec la coopération germano-néerlandaise qui se déroulait sans heurts au quartier général conjoint de corps d'armée de Münster, en Allemagne, et lors du déploiement au Kosovo.

- **Afghanistan** : plutôt des problèmes d'organisation en ce qui concerne le déploiement des forces. Dernièrement il y a eu des affrontements entre les visions américaine et française sur le déroulement des opérations. Les Etats-Unis auraient voulu un rapprochement entre la Force internationale d'assistance à la sécurité (Isaf), une force de stabilisation qui est sous commandement de l'Otan, et l'opération "Liberté Immuable" (Enduring Freedom) dirigée par les Etats-Unis et chargée de traquer les anciens membres du régime des talibans. La France a refusé, invoquant le caractère différent de chacune des deux opérations. Le commandant en chef des Forces alliées en Europe, le général James Jones a déclaré qu'il y aura, à terme, certaines « lead-Nations »: au Nord, ce sera l'Allemagne, à l'Ouest l'Italie, au Sud les Britanniques, à l'est les Américains, et dans la capitale (Kaboul) ce sera peut-être la France et la Turquie. Cette distinction entre « lead nations » et les autres pays participants, peut créer des tensions à l'intérieur de la coalition en place avec des effets sur les résultats des opérations.

- **Irak** : la coalition actuellement en place est composée de 27 pays. L'actuel déroulement des opérations atteste que les différents contingents multinationaux ne collaborent pas directement. Ils ont chacun des terrains d'action bien délimités, la vraie interaction est plutôt visible au niveau des Etats-majors où les officiers ont la possibilité de confronter leurs différentes visions de la stratégie militaire. Les soldats ne bénéficient pas d'une éducation culturelle avant d'arriver sur le théâtre des opérations.

3/ Interaction entre les forces d'une coalition multinationales et les populations locales

En dehors des questions techniques et tactiques impliquant des règles d'engagement différentes et des oppositions nationales, des notions plus fondamentales portant sur la manière de maintenir la paix peuvent entraîner des frictions entre alliés et populations locales. Ce qui est considéré comme un comportement approprié pour les troupes d'une « culture de maintien de la paix » donnée peut ne pas l'être pour d'autres. Même une chose apparemment aussi banale que le fait de porter un gilet pare-balles et des lunettes de soleil est interprétée de diverses manières par les soldats et par les populations de pays différents. Certains considèrent qu'un tel attirail intimide inutilement la population locale, ce qui génère une atmosphère hostile accroissant les risques encourus par les soldats de maintien de la paix.

Une rupture des relations avec la population locale peut, naturellement, être fatale pour une opération. Les soldats de maintien de la paix dépendent dans une large mesure de la bonne volonté et de la coopération de la population locale pour leur propre sécurité et leur aptitude à accomplir leurs tâches. Eviter d'offenser cette population revêt dès lors une importance capitale. Or, sans une connaissance suffisante des cultures et des religions locales, il est impossible de définir des directives face à des problèmes tels que les patrouilles lors des festivités, l'entrée dans des lieux de culte, la mise en place de barrages routiers et la fouille des femmes. D'ailleurs, le simple fait pour les commandants de redouter d'offenser la population peut inutilement limiter leurs options et les empêcher de mener des actions sensées d'un point de vue strictement militaire.

Les différentes coalitions multinationales et les moyens de gérer d'interaction avec les populations locales

Afghanistan : en Afghanistan, un point de vue commun exprimé par les officiers consistait à considérer ce pays comme extrêmement arriéré, tant du point de vue technique que culturel. Certains d'entre eux, qui s'étaient déjà rendus sur les lieux en reconnaissance, comparaient leur séjour à « une remontée de deux cents ans dans le temps ». Si de telles considérations sont compréhensibles en raison du temps limité offert à ces officiers pour faire connaissance avec l'Afghanistan, le manque de familiarité avec la vie locale et l'absence d'empathie envers

la population risquent de provoquer des erreurs de jugement qui pourraient être évitées. Les opérations de maintien de la paix ont d'ailleurs entraîné l'émergence du concept de « caporal stratégique », qui – en commettant une erreur en patrouille ou en d'autres circonstances – risque de miner l'ensemble de la mission.

Somalie : Dans un cas extrême, en Somalie, le manque de connaissance de la culture et des coutumes locales de la part des soldats de maintien de la paix canadiens combiné à tout un éventail d'autres facteurs, a contribué à un certain nombre d'incidents très regrettables. Ceux-ci sont parvenus à leur paroxysme avec la torture à mort d'un garçon de seize ans, en 1993. Lors de la révélation de cet incident, une enquête parlementaire a été lancée. Cette enquête a débouché sur des études de grande ampleur à propos des événements proprement dits et des circonstances dans lesquelles les soldats chargés du maintien de la paix opéraient.

KFOR : Les opérations militaires de la coalition ont été complétées par l'introduction d'un nouveau concept intitulé l'Equipe de Liaison et de Suivi (ELS), adjacente à chaque municipalité. Chaque équipe est constituée de 5 officiers qui ont pour mission de suivre la situation sociale, politique et économique dans leur zone de compétence. Ils peuvent donc avoir un contact prolongé avec les populations locales, tout en étant les « yeux et les oreilles » de la KFOR, et se constituent en une sorte de système d'alarme social pour leurs armées respectives. En outre, les diverses activités organisées par ces équipes, impliquant des membres de communautés différentes, jouent un rôle important du point de vue du développement de la collaboration multiethnique dans la région.

Autres : Dans d'autres exemples de comportement excessif des soldats de maintien de la paix au Rwanda, en Bosnie-Herzégovine et, surtout, à la prison d'Abu Ghraïb en Iraq, la formation à la sensibilisation culturelle des troupes impliquées s'est avérée réduite, voire inexistante. Cette lacune manifeste a donc presque certainement contribué au développement de préjugés à l'encontre des populations locales et, en fin de compte, à leur déshumanisation. Qui plus est, les conséquences de ce qui peut être considéré comme des exemples isolés d'abus sont fortement amplifiées lorsqu'elles sont portées à l'attention des médias internationaux, une tendance qui ne pourra que s'intensifier à l'avenir.

Une des hypothèses : *L'expérience « coloniale » des pays qui forment une coalition joue un rôle extrêmement important.*

La Grande Bretagne est intervenue dans la formation de l'état irakien au début du 20^{ème} siècle. Son expérience non seulement dans la zone du Golfe mais aussi dans la région de l'Inde permet que sa présence dans la coalition conduite par les Etats-Unis soit mieux acceptée que la seule présence américaine. Les soldats britanniques sont reconnus pour leur efficacité et pour leur ouverture vers d'autres cultures. Contrairement aux patrouilles américaines qui sont protégées par des équipements sophistiqués, les contingents britanniques préfèrent un attirail plus allégé et préservent la possibilité de communication avec les irakiens.

Les Etats-Unis : un pays plutôt colonisé que colonisateur, est vu par la population locale comme un intrus, dont la présence dans la zone est due à des motivations matérielles et, plus récemment, symboliques (grâce à la volonté des Etats Unis d'être le moteur de la démocratie et la paix dans le monde). Après des expériences négatives au Vietnam, en Corée ou au Japon, les forces militaires américaines ont pris toutes les mesures pour protéger leurs effectifs des contacts difficiles avec les civils sur le théâtre d'opérations.

III/ QUELQUES EXEMPLES D'OPERATIONS MENEES DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DE CRISES

1/ Europe de la défense : les missions en cours (août 2005)

Introduction.

L'agenda 2005 de l'Europe de la défense comprend de nombreuses missions réalisées par l'Union européenne en Europe, en Afrique et en Asie dans le cadre de la PESD. Ces missions, en cours en 2005 ou déclenchées en 2005 pour répondre à l'actualité internationale, constituent le plus souvent des opérations de gestion de crise civile et de stabilisation. La volonté politique de l'Europe de sécuriser son entourage immédiat ou sa périphérie, de contribuer à l'établissement d'un monde plus sûr et de répondre aux menaces asymétriques en se projetant hors d'Europe par des moyens militaires ou civils, conformément à la « doctrine Solana » est ainsi illustrée, cependant que ces missions permettent aux Etats européens d'apprendre à coopérer militairement, parfois avec d'autres acteurs internationaux, au bénéfice d'une certaine autonomie par rapport à l'OTAN.

Missions menées par l'UE.

- **EUPM** (*European Union Police Mission*) :
En cours depuis 2003 en Bosnie-Herzégovine, elle se poursuivra jusqu'en décembre 2005. Les effectifs sont à 80% issus des membres de l'UE, et la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni forment les trois plus gros contingents. Constituant la première opération de *crisis management* civil, elle a pris le relais de l'*International Police Task Force* (IPTF) et s'appuie sur une résolution de l'ONU.

- **Eujust Themis** :
En place en Géorgie depuis 2004, à la demande du gouvernement, elle illustre le volonté de l'Union de stabiliser et de démocratiser sa périphérie par une opération civile visant à favoriser la modernisation juridique et la lutte contre la corruption.

- **Eupol Proxima :**

Forte de 200 hommes (dont 40 Français) et décidée en novembre 2004 pour faire suite à l'opération *Concordia*, cette mission internationale de police doit lutter contre la criminalité organisée en FYROM, créer un environnement stable dans un pays marqué par de violents conflits interethniques, aider à la réforme des forces de l'ordre et à la coopération avec les pays voisins.

- **EUFOR Althea :**

Lancée en décembre 2004, elle a pris le relais de la SFOR et s'appuie sur la logistique de l'OTAN en vertu des accords dits « Berlin plus ». 22 pays de l'Union (sur 33) participent à cette opération qui est à l'heure actuelle, avec 6700 hommes engagés, la plus vaste intervention militaire et policière lancée dans le cadre de la PESD. Devant veiller à l'application des accords de Dayton, la force doit également favoriser l'émergence d'un environnement sûr et sain. Elle marque un pas important dans l'affirmation politique de l'Union.

- **Eupol-Kinshasa :**

Lancée en janvier 2005 à la demande de l'ONU pour prendre le relais de l'opération Artémis, elle doit, jusqu'en décembre 2005, contribuer à la création d'une force de police fiable en RDC. Elle marque l'implication de l'Union dans la stabilisation d'une ancienne zone d'influence européenne héritée du passé colonial.

- **Eujust Lex :**

Opérationnelle en juillet 2005, elle vise à mettre le système judiciaire iraquien en conformité avec l'Etat de droit par l'envoi d'une mission intégrée chargée de collaborer avec les fonctionnaires locaux. Elle s'inscrit, comme la mission en Afghanistan, dans une volonté de stabiliser des sociétés en crise pour lutter contre le développement du terrorisme.

- **Amis EU Supporting Action :**

Décidée en juillet 2005, elle doit aider la mission Amis II lancée par l'Union Africaine au Darfour, en respectant le principe que cette mission a été initiée par l'Union Africaine (UA). Elle comprend un aspect civil et un aspect militaire, et le CIVCOM (*Committee for Civilian Aspects of Crisis Management*), l'EUMC (*EU Military Committee*), l'EUMS (*EU Military*

Staff) doivent conseiller le *Political and Security Committee* (PSC) pour mener à bien cette opération.

Autres opérations.

- **FIAS I**

L'année 2005 a vu une coopération multilatérale européenne y prendre part : venue à terme en 2005, la participation de l'**Eurocorps** à la Force Internationale d'Assistance à la Sécurité aura eu pour mission de veiller au bon déroulement de l'élection présidentielle, à la formation d'équipes provinciales de reconstruction et à l'élargissement de la zone de sécurité. La **BFA** (Brigade Franco-Allemande) était partie prenante de cette opération.

- **Recamp V :**

La Belgique, la France et le Royaume-Uni, trois anciennes puissances coloniales en Afrique, participent à, et incluent l'UE dans ce partenariat entre l'Afrique et l'Europe.

- **Exercice UE-ONU « EST 05 » :**

Il marque la volonté de s'affirmer sur la scène internationale ; deux scénarios ont été envisagés, l'un à dominante militaire, dans lequel l'opération de l'UE est relayée par l'action de l'ONU, et l'un à dominante policière, où l'ONU est relayée par une gestion européenne de crise civile.

2/ L'EXEMPLE DU PROGRAMME RECAMP (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) – Les autres programmes pour la paix en Afrique

A/ Concept et histoire du projet RECAMP

Bref Historique de RECAMP.

Le concept RECAMP (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) a été initié, développé et piloté par la France depuis 1994, en direction de ceux des pays africains qui désirent assurer eux-mêmes progressivement la sécurité du continent, sous l'égide de l'ONU et en accord avec l'Union africaine. Défini en 1997 par le Ministère de la Défense, il a par la suite établi sa crédibilité à travers la participation et le soutien à plusieurs opérations, hier en République Centrafricaine (MISAB) et en Guinée-Bissau (ECOMOG) et, encore récemment, en République démocratique du Congo (MONUC) et en République de Côte-d'Ivoire (Opération Licorne puis ONUCI). Depuis sa révision fin 2001, afin de pallier des lacunes observées, il s'appelle Recamp XXI.

La Mission et les Moyens de RECAMP.

RECAMP a vocation à s'intégrer dans une palette plus large d'instruments au service de la stabilité du continent (coopérations bilatérales, aide au développement, etc.). Il vient en complément du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), programme émanant de l'Union Africaine, qui identifie la paix et la sécurité comme des conditions préalables à l'essor économique. Ainsi, il prévoit de renforcer les institutions sous-régionales et régionales existantes en particulier dans les domaines de la prévention et de la résolution des conflits ainsi que du maintien de la paix. L'Union Africaine est engagée dans un processus de développement des capacités de gestion des crises. Pendant cette phase de montée en puissance progressive, elle s'appuie sur les organisations économiques sous-régionales. La prévention des crises, priorité évidente de RECAMP, passe d'abord par l'acquisition de réflexes diplomatiques et militaires entre les acteurs locaux, voisins mais rivaux. La prévention ne permettant pas toujours d'empêcher

l'explosion de la violence, des capacités de résolution des crises sont nécessaires : les partenaires de RECAMP en Afrique ont donc l'ambition de se doter d'une réelle capacité de maintien et de soutien de la paix.

Concrètement, RECAMP joue sur trois volets :

1/ La formation : En liaison avec l'ONU, le programme RECAMP prévoit de compléter la formation de personnel militaire, déjà aguerri, dans des savoir-faire relevant exclusivement du domaine du maintien de la paix. Les écoles françaises et des établissements partenaires (dont autrefois l'Ecole de maintien de la paix à Vocation Régionale de Zambakro en Côte d'Ivoire) servent de cadre à ces formations, dispensées par des détachements des forces françaises pré-positionnées en Afrique.

2/ L'entraînement : selon un cycle de 2 ans, il est conduit au sein des organisations sous-régionales africaines (la CEDEAO, la CEMAC, l'IGAD, et la SADC). Il vise à entraîner des unités déjà instruites à travailler dans un cadre multinational. Le cycle est ponctué par un séminaire politico-militaire, un exercice d'état-major et un exercice majeur avec les troupes sur le terrain. Plusieurs cycles ont déjà été accomplis : - Cycle 1996-1998 : exercice GUIDIMAKA (organisation : France / Sénégal), regroupa 4 pays contributeurs de la CEDEAO et 4 pays donateurs. - Cycle 1998-2000 : exercice GABON 2000 (organisation : France / Gabon), avec 8 pays contributeurs de la CEEAC et 12 pays donateurs. - Cycle 2000-2002 : exercice TANZANIE (organisation : France / Tanzanie), mêlant 16 pays contributeurs de la SADC et 8 pays donateurs. - Cycle 2002-2004 dit RECAMP IV : exercice au Bénin (organisation : France / Bénin) exécuté dans le cadre de la CEDEAO ; séminaire politico-militaire se déroulant à Accra, au Ghana). Les premiers succès obtenus lors de ces exercices s'accompagnent désormais d'un accroissement régulier tant du nombre des pays contributeurs que de celui des pays donateurs. Néanmoins ces cycles s'avèrent encore un peu trop rare pour permettre à RECAMP de remplir son potentiel. **3. l'équipement :** Les opérations de maintien de la paix, mandatées par l'ONU, en accord avec l'UA et conduites par les bataillons africains, bénéficient de matériel et d'équipement pré-positionnés en Afrique par la France et maintenus dans des dépôts sous contrôle français. Ainsi seul le budget opérationnel de RECAMP (assumé par le Ministère de la Défense) est connu avec précision (sept millions d'euros annuels).

Les Partenaires de RECAMP : l'ONU, l'UE, les Etats-Unis

Les principes qui régissent le programme sont : le multilatéralisme, l'ouverture à tous les pays africains volontaires sans discrimination, la transparence des contributions financières, la non-permanence des forces. Les Etats occidentaux souhaitant aider RECAMP sont très libres quant à la nature et au degré de l'assistance fournie à la France ; participer n'entraîne pas pour autant une contribution automatique aux exercices et aux engagements en opération. Chaque Etat reste libre de sa participation diplomatique, militaire, financière ou matérielle. Il est néanmoins souhaitable que les pays non-africains qui participent aux exercices périodiques se mobilisent également pour soutenir les opérations.

La France coordonne son action avec les Nations Unies et espère y associer au plus vite l'UE (déjà présente sur le continent depuis l'opération ARTEMIS en République Démocratique du Congo en 2003). La priorité pour la stabilité de ce continent s'illustre également par les engagements des partenaires du G8 qui ont adopté, en 2002, le plan d'action conjoint qui comporte en annexe le soutien du renforcement des capacités africaines de maintien de la paix.

RECAMP n'est pas un programme isolé ; les Etats-Unis ont développé le programme ACOTA et les Britanniques le programme BPST qui, avec leurs spécificités, concourent au renforcement de la sécurité en Afrique. RECAMP cherche la meilleure coordination possible avec ces initiatives suite à la déclaration tripartite de 1997 (dit accords P3 entre la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis). Il vise également à associer d'autres pays, européens ou non, au maintien de la paix en Afrique.

RECAMP et les organisations régionales africaines

Il contribue aussi au développement et à l'affirmation du rôle des organisations sous-régionales africaines en matière de sécurité, dans un climat de confiance mutuelle. A terme, la France espère que ses programmes mèneront à une intégration régionale sur le modèle de l'Union et à l'émergence d'une génération de décideurs politiques (chefs d'Etat, diplomates ou chefs militaires) habitués à la diplomatie préventive que RECAMP promeut. Les

organisations sous-régionales (OSR) sont provisoirement mandatées par l'Union Africaine (UA) pour le développement d'instruments de prévention, de gestion et de résolution des conflits que devraient s'approprier à terme les bureaux régionaux de l'UA. La CEDEAO, la CEEAC, la SADC et l'IGAD n'ont pas toutes atteint le même degré d'organisation dans la prévention et la résolution des crises mais cherchent toutes à s'impliquer dans le maintien de la paix. RECAMP s'inscrit donc résolument en soutien des quatre organisations sous-régionales qui sont, aujourd'hui, au cœur de toutes les actions engagées en étroite coordination avec l'UA. En conséquence des « opérations autorisées » (mandat de l'ONU, de l'UA ou d'une OSR), menées par des Etats africains, verront le jour pour entretenir ou rétablir la paix sur le continent. L'objectif vis-à-vis de ces pays n'est clairement pas la **substitution** mais l'**aide** et l'**accompagnement**.

B/ Bilan des programmes français, britanniques et américains pour la paix en Afrique et la perspective européenne

Que sont l'ACRI et l'ACOTA (Etats-Unis) ?

L'initiative de Réponse aux Crises Africaines (ACRI) a été fondée en 1997 pour une durée de cinq ans et remplacée à son terme par l'Aide et Entraînement aux Opérations de Crises Africaines (ACOTA). Coordonné par le commandement européen de l'armée américaine (US-Eucom), l'ACRI-ACOTA vise à constituer une force africaine de paix de A à Z. De juillet 1997 à mai 2000, l'ACRI a organisé la formation de bataillons (entre 800 et 1 000 hommes) au Sénégal, en Ouganda, au Malawi, au Mali, au Ghana, au Bénin et en Côte d'Ivoire ; le département d'Etat a fourni à plus de 8 000 hommes des équipements légers (générateurs électriques, véhicules, détecteurs de mines, matériel de vision nocturne...) et des instruments de communication. Ce programme a bénéficié de 15 millions de dollars par an depuis 2001. Washington, de plus en plus impliqué en Afrique, a réagi aux critiques envers l'ACRI en dotant l'ACOTA d'une force de combat. Celle-ci dispose d'un volet « entraînement » conçu pour développer des compétences militaires simples, renforcer la formation au combat et accroître les capacités des états-majors. Les principes en sont : standardisation, interopérabilité, formation des instructeurs, transparence, soutien et travail d'équipe. Au contraire de RECAMP, les pays bénéficiaires du programme sont le

résultat d'une sélection. La stratégie consiste à faire bénéficier des zones particulièrement visées de programmes d'assistance militaire (Algérie, Maroc, Tunisie, Egypte ; Sénégal, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad ; Kenya), à s'implanter militairement pour contrôler le Golfe de Guinée et l'entrée de la Mer Rouge (bases de Sao Tomé et Djibouti) et à prolonger l'entente avec l'Afrique du Sud. (<http://www.africaaction.org/docs03/mil0303.htm> ; <http://www.monde-diplomatique.fr/2004/07/ABRAMOVICI/11376> ; <http://usinfo.state.gov/regional/af/security/french/f4101503.htm>)

Que sont les BPST (= Equipes britanniques de soutien de la paix) ?

Les BPST sont une composante de l'initiative interministérielle « African Conflict Prevention Pool » (ACPP) qui a débuté en 2001 pour limiter les conflits en Afrique sub-Saharienne. L'ACPP dispose de fonds « modestes » (pourtant à hauteur de £60m) selon les termes officiels et agit en quatre zones centrées autour des foyers de crises et des traditionnels alliés britanniques : à l'Ouest, Sierra Leone, Nigeria, Ghana ; à l'Est, le Soudan, l'Erythrée, l'Ouganda, la Somalie et l'Ethiopie ; vers les Grands Lacs, la RDC et le Burundi ; enfin au Sud, l'Angola, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud. Les Britanniques se déploient moins et envoient peu d'aide « en nature » mais financent beaucoup les missions africaines de paix, notamment dans les pays anglophones. Quant aux BPST, ils ont pour objectif de former 17 000 soldats africains, issus en particulier des pays anglophones puissants (Ghana, Nigeria, Afrique du Sud). Outre des activités classiques de maintien de la paix, les BPST contribuent au contrôle des armes légères (1), afin d'en prévenir la prolifération, et aux programmes de destruction d'armes ; ils collaborent à la sauvegarde, à la gestion et à la surveillance de l'exploitation de ressources minérales et naturelles (2) dont la vente finance les conflits et ne bénéficient pas à la population ; et ils poussent vers des stratégies post-conflit (3) proche du modèle sud-africain (justice, réconciliation, réintégration). (<http://www.fco.gov.uk/servlet/Front?pagename=OpenMarket/Xcelerate/ShowPage&c=Page&cid=109423639608>)

Qu'est ce que le RECAMP (France) ?

Depuis 1997, le concept RECAMP (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix) a été mis en application par le Ministère de la Défense ; venant en complément du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) mené par l'UA, RECAMP aide les pays africains qui désirent assurer eux-mêmes progressivement la sécurité du continent (principalement prévention, gestion et résolution des conflits), sous l'égide de l'ONU. Le programme s'articule autour de trois axes : d'abord la **formation (initiale et continue, individuelle et collective) des militaires africains au maintien de la paix exclusivement**, en liaison avec l'ONU : dispensée par des détachements des forces françaises pré-positionnées en Afrique (bases de Dakar, Libreville et Djibouti), la formation (de 1500 à 2000 militaires jusqu'ici) a pour lieu les écoles françaises et des établissements partenaires ; ensuite **l'entraînement dans un cadre multinational de forces susceptibles de mener à bien des missions de maintien de la paix** a lieu par cycle d'exercices (réunissant plusieurs centaines de soldats) : ceux-ci changent de région tous les 2 ans, coûtent 10 millions chacun et ont pour buts des résultats à long terme et la coopération avec des acteurs civils (séminaire politique de 200 participants) ; et enfin, **l'équipement**, fourni par l'armée française et pré-positionné, est contrôlé régulièrement afin d'en éviter la dispersion (qui était un problème de RECAMP avant 2001). RECAMP s'inscrit donc résolument en soutien des quatre organisations sous-régionales (CEDEAO, la CEEAC, la SADC et l'IGAD), impliquées dans chaque coopération France-UA. En conséquence, des « opérations autorisées » (mandat de l'ONU, de l'UA ou d'une OSR), menées par des Etats africains, verront le jour pour entretenir ou rétablir la paix sur le continent. L'objectif vis-à-vis de ces pays n'est clairement pas la substitution mais **l'aide** et **l'accompagnement**. L'engagement de la France, à titre individuel, pourrait à terme se révéler dégressif.

Quelles idées cardinales peuvent inspirer l'assistance militaire européenne vis à vis de l'Afrique ?

Pour plusieurs raisons (passé commun, intérêts commerciaux, protection des ressources, lutte contre l'extrémisme et l'immigration clandestine), l'Europe a besoin d'une Afrique stable. Elle **dispose en l'Union Africaine d'un interlocuteur crédible et organisé**, prêt à promouvoir la paix et la sécurité sur le continent (fondation en 2002 du Conseil de paix et de sécurité de l'UA). Il convient d'assister ces efforts qui demeurent embryonnaires par défaut de financements, conformément aux accords UE-UA de 2000 (au Caire). Ainsi la Commission (respectant les engagements pris à Lomé puis à Cotonou par l'UE envers l'UA de ne plus interférer militairement et politiquement en Afrique) finance toujours plus d'organismes de résolution des conflits, notamment via les organisations sous-régionales comme la CEDEAO. Celle-ci a ainsi créé une force de crise de 6500 hommes (1500 pour des interventions urgentes). Surtout, les Etats de l'UE ont accepté en mars 2004 la **proposition de la Commission de doter de 250 M€ un service de soutien à la paix** en coopération avec l'UA. Ces fonds servent uniquement à l'appropriation du savoir-faire par les pays africains mais ne payeront pas les opérations européennes de maintien de la paix en Afrique. Sur la base de ce partenariat fiable et durable, la **France peut se poser en nation-cadre pour une action commune**, tous Etats Européens confondus, menée suivant la **stratégie des petits pas**. La France, le Royaume-Uni, la Belgique ont déjà des programmes de maintien de la paix et, sous la bannière de l'ONU, de nombreux autres Etats des 25 font partie d'une brigade multinationale qui se déploie en cas de crise (ex. : Erythrée) pour maintenir la paix. Au niveau de la formation, les potentiels se situent du côté des Etats habitués aux négociations multilatérales de paix (les Etats du Benelux, la Finlande, le Danemark...) et de l'Allemagne (personnel civil compétent). Toutefois il reste à vaincre les réticences de certains Etats européens à s'impliquer en Afrique par un travail d'explication et de promotion du projet. En ce sens la France pourrait trouver intérêt à s'entourer d'alliés puissants, tel le Royaume-Uni, pour en assurer la réussite. (http://www.assembly-weu.org/en/documents/sessions_ordinaires/rpt/2004/1880.html ; http://www.defense.gouv.fr/sites/das/dossiers/s_-_lunion_europeenne_et_les_conflits_en_afrique)

3/ Bilan de l'opération *Artemis* en RDC (2003)

A/ Cadre général et objectifs

L'opération *Artemis* a été déclenchée en juin 2003 afin de répondre à une situation d'urgence dans la ville de Bunia, capitale de la région d'Ituri dans le nord-est de la République Démocratique du Congo (RDC). En dépit des avancées politiques au niveau national et de la présence de la Mission de l'ONU en RDC (MONUC) à Bunia, la région de l'Ituri était marquée par la persistance d'affrontements violents entre milices et par une situation humanitaire catastrophique. Le 30 mai 2003 le Conseil de Sécurité de l'ONU a autorisé (par l'adoption de la résolution 1484) le déploiement d'une force intérimaire d'urgence à Bunia. Quelques jours plus tard *Artemis* a été transformée en mission de maintien de la paix de l'UE (décision du Conseil européen du 12 juin 2003). La France, qui avait auparavant annoncé son intention de diriger une telle opération sous réserve d'un soutien multinational (surtout du Royaume-Uni et des Etats-Unis pour des raisons géopolitiques), a assumé le rôle de nation-cadre. *Artemis* représentait une 'triple première' : première opération de rétablissement de la paix de l'UE, première opération militaire de l'UE menée sans les moyens de l'OTAN et première opération 'hors zone'.

Agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies et en coopération étroite avec la MONUC, la force intérimaire d'urgence avait pour principaux objectifs de « contribuer à y stabiliser les conditions de sécurité [à Bunia] et à y améliorer la situation humanitaire, d'assurer la protection de l'aéroport et des personnes déplacées se trouvant dans les camps de Bunia et, si la situation l'exige, de contribuer à assurer la sécurité de la population civile et du personnel des Nations Unies et des organisations humanitaires dans la ville ». Le mandat était limité dans le temps et l'espace : la fin de la mission était fixée au plus tard au premier septembre 2003 (à cette date une MONUC renforcée a pris le relais de la force d'urgence) et la zone d'action était limitée à la ville et l'aéroport de Bunia.

B/ Organisation du commandement, unités engagées et contrôle politique

En tant que nation-cadre, la France a assuré le commandement de l'opération (général Bruno Neveux) ainsi que le commandement des forces (général Jean-Paul Thonier). Le centre de commandement de l'opération, chargé de la planification stratégique, était situé à Paris et comprenait environ 80 officiers issus des trois armées, dont la majorité (environ 60 %) était

française. Au niveau du théâtre, le centre de commandement des forces était situé à Entebbe (Ouganda) et il était composé d'une centaine de militaires de l'armée de terre et de l'air de diverses nationalités. Environ 1800 militaires venant de 9 pays différents ont été déployés: 1100 à Bunia, 650 à la base de soutien à vocation interarmées à l'aéroport d'Entebbe et 100 à Kampala. La France fournissait la majorité des troupes (environ 1700). La Suède était le deuxième pays contributeur en effectifs (70 effectifs à Bunia). Les contributions d'autres pays (Afrique du Sud, Allemagne, Belgique, Brésil, Canada, Grèce et Royaume-Uni) allaient de la logistique et du soutien à la fourniture des moyens de transport aérien et d'une aide médicale.

Artemis s'est déroulée sous la direction politico-militaire des structures de l'UE, qui venaient d'être mises en place dans le cadre de la PESD. Ainsi, le Conseil de l'Union européenne a délégué le contrôle politique et la direction stratégique de l'opération, y compris les compétences pour modifier le plan d'opération, la chaîne de commandement et les règles d'engagement, au Comité politique et de Sécurité (COPS). Le Conseil, assisté par le Haut Représentant (Javier Solana), restait responsable de la prise de décision concernant les objectifs finaux de l'opération. Le Haut Représentant était responsable d'entretenir les contacts avec l'ONU, les autorités de la RDC et des pays voisins ainsi qu'avec les autres participants au processus de paix. Le commandement de la force servait de point de contact avec les autorités locales et la MONUC. Le commandement de l'opération était surveillé par le Comité militaire de l'UE (CMUE), qui transmettait au COPS des rapports sur la conduite de l'opération. *Artemis* constitue un véritable cas d'école pour les procédures de la PESD. Le général Neveux, commandant de l'opération, est d'avis que « les structures politico-stratégiques ont été réactives et efficaces pendant toute la durée de l'opération ».

C/ Bilan de l'opération Artemis

➤ **Les succès :** En termes d'accomplissement du mandat, l'opération *Artemis* peut être considérée comme un véritable succès. La force européenne a réussi à s'imposer sur le terrain et à stabiliser les conditions de sécurité à Bunia, en dépit de l'environnement hostile. Cette amélioration des conditions de sécurité a permis une relance de la vie économique, le retour dans la ville d'environ 50.000 personnes déplacées et la reprise et le renforcement de l'aide humanitaire. Par ailleurs, la coopération entre la force militaire et les organisations humanitaires a été louée ; dès le début de l'opération un officier de liaison civilo-militaire, qui a favorisé le dialogue et la coopération, était présent sur le terrain. Il faut également mentionner la rapidité du

déploiement; environ 6 semaines après l'adoption de la résolution du CSNU toutes les forces militaires avaient été déployées. Enfin, le transfert des responsabilités d'*Artemis* à la MONUC II a été une réussite.

➤ **Les limites** : L'opération *Artemis* a mis en lumière les problèmes de capacités de l'UE en matière de transport stratégique, de technologies de communication de longue distance et de technologie de l'information. En plus, même si la majorité des troupes étaient française, la multinationalité de l'opération a causé des problèmes quant à la communication et à l'interopérabilité des doctrines tactiques. Néanmoins, selon le général Neveux, ces limites n'ont pas mis en péril la réussite de l'opération. Pourtant, si *Artemis* a rempli avec succès sa mission, cette opération essentiellement militaire et limitée dans l'espace et dans le temps, a montré d'autres limites, certaines d'entre elles inhérentes à son mandat. *Artemis* était une force de réaction rapide et n'avait pas pour but la stabilité dans une perspective de plus long terme. Les milices de l'UPC (le groupe ethnique lendu qui s'est opposé à l'opération) n'ont pas été neutralisées et une véritable démilitarisation n'a pas eu lieu. La violence et les massacres ont donc repris. De plus, *Artemis* n'a pas pu intervenir lors des actes violents à l'encontre des civils en dehors de la ville de Bunia.

L'UE s'est rendu compte de la nécessité d'une gestion civile de la crise en RDC après l'opération militaire de courte durée et de la stabilisation de la situation au-delà de la zone d'action limitée. Elle a lancé un programme d'aide financière de 205 millions d'euros sur 5 ans le 2 septembre 2003, dont 34 millions étaient directement destinés à la région d'Ituri afin de soutenir l'administration intérimaire, des activités en matière de droits de l'homme et le rétablissement de l'Etat de droit. La mission la plus récente menée dans le cadre de la PESD est celle d'EUPOL Kinshasa (lancée en janvier 2005) : une unité de police intégrée qui doit contribuer à assurer la protection des institutions étatiques et renforcer l'appareil de sécurité intérieure³.

³ FARIA, « La gestion des crises en Afrique subsaharienne. Le rôle de l'UE », IES, 2004; LOISEL, « Les leçons d'*Artemis* : vers une approche européenne de la gestion militaire des crises ? », Les Champs de Mars n°16, 2004

4/ L'Union africaine et la crise du Darfour

Le lancement de l'Union Africaine (UA) en juillet 2002 et la création du Conseil de paix et de sécurité de l'UA (CPSAU) le 28 février 2004 permet d'espérer que l'Afrique puisse enfin disposer d'une force de maintien de la paix efficace - plus efficace en tout cas que celle de l'ancienne Organisation de l'Unité Africaine au Tchad (1979-1982) ou au Burundi (MIPROBU et MIOB, 1993-1995). Médiatrice dans les négociations de paix au Darfour, l'UA décide le 6 juillet 2004 de la création d'une *African Mission in Darfur* (AMIS) pour surveiller le respect du cessez-le-feu. Mais devant l'ampleur des difficultés, la taille et le mandat de l'AMIS vont rapidement évoluer.

L'action de l'Union Africaine.

La résolution du conflit au Darfour passe par une stratégie duale : un aspect diplomatique, dont l'objectif est de parvenir à un accord durable qui conviendrait à toutes les parties au conflit, et un aspect opérationnel, que concrétise l'AMIS qui d'une part soutient l'aspect diplomatique et d'autre part s'assure du bon déroulement des missions humanitaires au Darfour.

L'UA a commencé à s'impliquer politiquement après l'échec du cessez-le-feu de N'Djamena (septembre 2003). Elle est un des intermédiaires dans les négociations qui débouchent sur l'*Humanitarian Ceasefire Agreement* conclu entre les rebelles et Khartoum le 8 avril 2004 (ultérieurement complété par le Protocole de Sécurité d'Abuja en novembre 2004). Cet accord de cessez-le-feu qui met notamment en place la *ceasefire commission* (CFC) dont l'objectif est de s'assurer du respect de ce cessez-le-feu par l'utilisation d'observateurs. Le 25 mai 2004, le CPSAU autorise le Président de la Commission de l'UA (CUA) à «prendre toutes les mesures nécessaires» pour assurer une surveillance effective de l'accord, «en particulier par le déploiement d'une mission d'observation de l'UA et si nécessaire d'une force de protection».

Du 28 mai 2004 au 20 octobre 2004, le mandat de l'AMIS lui donne pour seule mission l'observation. Cette mission est composée de 12 membres de la CFC, de 132 observateurs militaires (MILOBs, 152 à partir de juillet) et une force de protection des observateurs de 300

soldats – 150 Rwandais, 150 Nigériens. Dans la pratique, l'AMIS enquête sur les violations du cessez-le-feu et n'a aucun mandat pour intervenir en cas de violation des droits de l'homme. Son QG est à El Fasher.

Devant l'insuffisance de l'AMIS pour surveiller un territoire en guerre vaste comme la France, le CPSAU décide le 20 octobre 2004 d'accroître la taille de la mission. A terme, en mai 2005, la mission comprendra 452 MILOBs de 25 pays différents, 40 membres du CFC, 413 civils et 1732 soldats de la force de protection (de 6 pays : Nigeria, Rwanda, Gambie, Sénégal, Kenya, Afrique du Sud). Cette force est dirigée par le Nigérien Festus Okonkwo). Le mandat lui aussi est accru (composante «protection» pour «assurer un environnement sûr pour la livraison d'aide humanitaire et le retour des déplacés et réfugiés à leur maison» - ce qui consiste en fait à escorter les humanitaires et à patrouiller dans les villages et aux bords des camps pour «rétablir la confiance». L'AMIS est à partir de cette date parfois appelée «AMIS II»

Après le rapport de la Commission d'Evaluation de l'AMIS (mars 2005), le CPSAU décide en avril de rendre prioritaire la protection des réfugiés et des humanitaires par rapport aux enquêtes sur les violations du cessez-le-feu, et élève le plafond à 5569 soldats pour la force de protection, à 702 MILOBs et à 1560 policiers civils. La force de protection est complète en septembre 2005. La Commission prévoit une «troisième phase» pour sécuriser le retour des réfugiés pour la saison des semis de 2006, mais estime que l'AMIS aurait besoin de 12500 hommes pour cette mission.

Les difficultés de l'AMIS

Première opération d'ampleur de l'UA, l'AMIS a rencontré un nombre important de difficultés. Pour mieux y répondre, le CPSAU a demandé en octobre 2004 au président de la CUA de faire des rapports et des propositions sur l'AMIS, d'où la création d'une Commission d'Evaluation ayant l'autorisation de proposer des changements majeurs dans l'AMIS, y compris sur le mandat de l'AMIS et la composition des forces. Ces propositions ont été largement suivies. Les difficultés opérationnelles isolées par la commission touchent plusieurs aspects :

- la constitution des forces de l'AMIS, car si les Etats africains hésitent moins que les Européens à envoyer à l'étranger des troupes financées par l'UA, ils ne sont pas enclins à envoyer des forces de police - longues à former et dont ils ont besoin - d'où un sous-effectif policier de 50% environ.
- l'équipement, que ce soit au niveau de la logistique ou de l'équipement militaire déployé sur place, notamment les véhicules. Il manque ainsi plus de 500 véhicules terrestres et 5 avions de transports, sans compter le retard dans la livraison du matériel de communication, ce qui explique le faible degré opérationnel des troupes alors même que la mobilité est vitale au Darfour.
- le financement : une telle opération coûte toujours cher, (fin juillet 2005, déficit de l'AMIS de 200m\$) mais la gestion financière de celle-ci n'a pas été optimale. Ainsi la rémunération des observateurs était de 120\$/jour, (supérieure à celle des observateurs de l'ONU) avant d'être diminuée d'un quart en août 2005.

Surtout, l'UA manque de volonté politique. Intermédiaire dans les négociations de paix, elle se refuse à menacer de sanctions les parties au conflit. Le mandat de l'AMIS manque de précision : il est à la fois mandat de protection et mandat d'observation. L'AMIS ne s'interpose pas, et ne surveille pas non plus le respect du cessez-le-feu puisque le CPSAU a reconnu que les enquêtes n'étaient plus prioritaires. De facto, la présence de l'AMIS ne fait que rendre la guerre moins pénible pour les civils. L'objectif du retour des réfugiés à court terme semble d'autant plus inaccessible que selon la Commission d'Evaluation elle-même, «même si un environnement sûr était créé à travers tout le Darfour, l'absence de sécurité alimentaire, la destruction de l'économie et la désorganisation presque totale des habitudes de vie limiteront le nombre de retours»

L'aide de la communauté internationale

Même si l'UA souhaiterait que l'AMIS soit une solution africaine à un problème africain, ses difficultés l'ont contrainte à demander l'aide de la communauté internationale. Cette aide a été d'ordre :

- politique, ainsi dans sa résolution 1564 du 18 septembre 2004 le Conseil de Sécurité des NU menace de sanctions le Soudan s'il refuse le déploiement des forces additionnelles de l'AMIS

- financier, AMIS ayant reçu 278m\$ (avril 2005, 300m\$ de plus promis ce même mois) en espèce ou en nature (blindés canadiens, hélicoptères hollandais, matériel d'hébergement américains...)
- logistique, l'UE et l'OTAN transportant les forces de l'AMIS de leur pays d'origine au Tchad ou au Soudan. Enfin, l'ONU, via l'UNAMIS, essaie de coordonner également les différentes actions humanitaires au Soudan (Darfour et Sud Soudan).

IV/ PLAN DOCUMENTAIRE : ROLE DES FORCES ARMÉES DANS LA GESTION GLOBALE DES CRISES

Principales directions de recherche :

- emploi des forces armées dans la gestion des crises
- transformation de l'armée
- facteurs déterminant la réussite des actions militaires
- partage de tâches entre militaires et civils
- perspective nationale et multinationale

Le rôle des armées dans la gestion globale des crises

- <http://www.lexpansion.com/art/15.0.63120.0.html>

Face à la diversité des menaces, les Etats-Unis ont mobilisé des crédits record de 400 milliards de dollars et adopté un concept offensif de légitime défense

- <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/FD001447.pdf>

L'ENGAGEMENT EUROPÉEN DANS LA GESTION DE CRISE UN POINT DE SITUATION MILITAIRE

- <http://www.djiboutiweb.net/print-article-192.html>

Création à Djibouti d'une cellule de gestion de crise

- <http://www.iss-eu.org/chaillot/chai22f.html>

GESTION DE CRISE ET REGLEMENT DES CONFLITS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE: ROLE DE L'UEO

- <http://www.armees.com/article544.html?suite=1>

Les entreprises para-privées de coercition

http://www.strato-analyse.org/fr/article.php3?id_article=54

Capacités et Complémentarités entre l'OTAN et les forces armées de l'Union européenne pour la gestion de crise

<http://www.hcci.gouv.fr/lecture/note/nl102.html>

Les actions civilo-militaires, de l'urgence au développement : quels outils pour la France ? Robert Gaïa , Assemblée nationale, rapport d'information n°3167, juin 2001

<http://justice-paix.cef.fr/INTERVENTIONS.htm>

DOSSIER DE REFLEXION SUR LES INTERVENTIONS MILITAIRES EXTERIEURES

http://www.astm.lu/article.php3?id_article=155&astm_lang=fr

Les conflits : tentatives d'explications, Un panorama des crises et des conflits

<http://www.iss-eu.org/chaillot/chai14f.html>

LECONS DE LA YOUGOSLAVIE, Nicole Gnesotto

<http://www.unige.ch/ieug/pfister.pdf>

Les avantages comparatifs de l'Union européenne dans la gestion des crises et la sortie des conflits

http://www.fmes-france.org/article.php3?id_article=264

"Prévention et gestion des crises : la perspective (1)" , par Jean Dufourcq, in Research Paper n°8, juin 2004.

<http://www.ehess.fr/cirpes/ds/ds51/real.html>

Le Débat Stratégique N°51 -- Juillet 2000 L'armée française : au contact de quelles réalités ?
Par Saïda Bédar

<http://www.ehess.fr/cirpes/ds/ds73/otan.html>

Faut-il à tout prix prolonger le service du soldat OTAN ? Par Charles Cordonnier

http://www.ihedn.fr/pages/formations/session_nationale/rapports/54/54phase1comite1.pdf

DEFENSE GLOBALE ET POLITIQUE MILITAIRE DE DEFENSE

http://www.frstrategy.org/barreFRS/publications/archives/colloques_manif/programme_conf_20001019/programme_conf20001019-1.php

Séminaire "L'ONU, L'EUROPE ET LA GESTION DES CRISES"

2. Actions civilo-militaires

<http://www.grip.org/bdg/g1808.html>

L'Union européenne et la gestion civile des crises, par Félix NKUNDABAGENZI, attaché de recherche au GRIP

<http://www.irenees.net/fiches/fiche-analyse-1.html>

Le rôle de la coopération civilo-militaire dans la reconstruction de la paix, Les Actions Civilo-Militaires: le concept, les enjeux, les défis

<http://www.irenees.net/fiches/fiche-documentation-30.html>

« Sorties de crise: du militaire vers le civil - Le cas des Balkans » , colloque du Crespi

L'implication des acteurs civils et politiques dans la reconstruction de la paix dans les Balkans

http://forsvaret.dk/NR/rdonlyres/77A9C9E8-FACB-42E9-9190-23A5F27AF150/0/FRA_Samt%C3%A6nkning.pdf

La planification coordonnée de l'apport civilo-militaire dans des opérations internationales

http://www.grip.org/bdg/ConfHumanitairesenguerre_fichiers/makki.pdf

Sami Makki, « Militarisation de l'humanitaire ? Le modèle américain de l'intégration civilo-militaire, ses enjeux et ses limites », communication au colloque GRIPECHO, Bruxelles, 17 novembre 2004

<http://www.monde-diplomatique.fr/2004/11/MAKKI/11663>

Sociétés militaires privées dans le chaos irakien

<http://mjp.univ-perp.fr/defense/ds12.pdf>

« À propos de l'action civilo-militaire. Réflexions sur un retour d'expérience par Jacques Aben

Sources anglo-saxones

<http://merln.ndu.edu/merln/mipal/RL30938.pdf>

Terrorism and the Military's Role in Domestic Crisis Management: Background and Issues for Congress

<http://www.bits.de/CESD-PA/M22ch2.pdf>

Non-Military Crisis Management as a Part of Foreign & Security Policy, Erkki Tuomioja Minister for Foreign Affairs of Finland

<http://www.isis-europe.org/ftp/Download/ESR%2022.pdf>

'Battle Groups' to strengthen EU military crisis management?

<http://www.usip.org/virtualdiplomacy/publications/reports/17.html>

Creating a Common Communications Culture, Interoperability in Crisis Management
Richard Solomon, President, United States Institute of Peace, and
Sheryl J. Brown, Director, Virtual Diplomacy Initiative, United States Institute of Peace

Civil-military actions

<http://www.bicc.de>

Bonn International Centre for Conversion of Military Resources for Civilian Purposes

<http://ccmr.org/public/>

The Centre for Civil-Military Relations (CCMR) of the US National Security Affairs Department (NSA)

<http://civil-military.dsd.kcl.ac.uk/>

Civil-Military Relations in Central & Eastern Europe - Internet Resource Centre

<http://www.one-europe.ac.uk/pdf/w9cottey.pdf>

Cottey, A., Edmunds, T. and Forster, A. *Civil-Military Relations and Defence Planning: Challenges for Central and Eastern Europe in the New Era*. Working paper of the Economic & Social Research Council "One Europe or Several?" Programme. September 2000

<http://www.one-europe.ac.uk/pdf/work1.pdf>

Cottey, A., Edmunds, T. and Forster, A. *Democratic Control of Armed Forces in Central and Eastern Europe: A Framework for Understanding Civil-Military Relations in Post-Communist Europe*, A Research Project of the Economic & Social Research Council "One Europe or Several?" Programme. September 1999.

<http://www.one-europe.ac.uk/pdf/w30edmunds.pdf>

Forster, A., Edmunds, T., and Cottey, A. *Transforming Post communist Militaries: Professionalisation of Armed Forces in Central and Eastern Europe*, Working paper of the Economic & Social Research Council "One Europe or Several?" Programme. August 2001.

<http://www.dcaf.ch/index.htm>

Geneva Centre for the Democratic Control of Armed Forces (DCAF)

<http://usinfo.state.gov/journals/itdhr/0797/ijde/goodman.htm>

Goodman, Louis W., *Civil-Military Relations in the Post-Cold War Era*.

<http://usinfo.state.gov/journals/itdhr/0797/ijde/holmes.htm>

Holmes, H. Allen. *Civil Affairs: Reflections of the Future*. 1997 speech before the Worldwide Civil Affairs Conference.

<http://www.bsos.umd.edu/ius/>

The Inter-University Seminar on Armed Forces and Society (IUS): a forum for the interchange and assessment of research and scholarship in the social and behavioral sciences dealing with the military establishment and civil-military relations.

<http://www.pdgs.org/>

The Partnership for Democratic Governance and Security (PDGS): an information, education and development alliance that promotes and supports democratic governance, with the goal to achieve democratic civilian control of the military by improving the capacity of civilian institutions in emerging democracies to provide the necessary leadership, direction, management and oversight of their military forces

<http://usinfo.state.gov/journals/itdhr/0797/ijde/sheehan.htm>

Partnership For Peace--An interview with General John Sheehan, supreme allied commander for the Atlantic, explores how the NATO Partnership for Peace initiative has helped participating countries strengthen civil-military relations in the newly emerging democratic states of Europe.

<http://usinfo.state.gov/journals/itdhr/0797/ijde/trask.htm>

Trask, David F. Democracy and Defense: Civilian Control of the Military in the United States, Civil-military relations in the United States from the early beginnings of the Republic to World War II

<http://www.carlisle.army.mil/usassi/potenti.pdf>

Ulrich, Marybeth Peterson and Crane, Conrad. Potential Changes in U.S. Civil-Military Relations. Strategic Issue Analysis--Strategic Studies Institute.

<http://www.lib.umich.edu/govdocs/stmil.html>

University of Michigan: Military and Defense Statistical Resources on the Web

http://www.ksg.harvard.edu/cchrp/Use%20of%20Force/October%202002/Field_final.pdf

CIVIL-MILITARY RELATIONS: A MILITARY CIVIL AFFAIRS PERSPECTIVE

Major Kimberly Fields, USA

http://www.ksg.harvard.edu/cchrp/Use%20of%20Force/January/Taylor_final.pdf

CIVIL-MILITARY COORDINATION: PERSPECTIVE FROM AFGHANISTAN

Annabel Taylor Ms. Taylor is currently taking a year's leave of absence from the British Army. She spent 6 months in Afghanistan as a Civil Affairs Officer, first for the Coalition and then continued in Afghanistan in civil affairs for the International Security Assistance Force (ISAF), first under the British Command then under the Turks. She is currently the civil military liaison officer for the UN Assistance Mission to Afghanistan (UNAMA) in the humanitarian pillar.

http://www.dtic.mil/doctrine/jel/new_pubs/jp3_57.pdf

The doctrinal concepts contained in this publication provide guidance for the planning and conduct of civil-military operations (CMO) by joint forces. Furthermore, these concepts should guide joint force commanders in the use of civil affairs assets and other specialized forces uniquely capable of contributing to the execution of CMO, refining CMO plans, and keeping US Government agencies informed of Department of Defense capabilities to support US objectives through carefully planned and executed CMO.

http://www.dtic.mil/doctrine/jel/jfq_pubs/balkan4.pdf

The Challenge of Civil-Military Operations By J O H N J. T U O Z Z O L O

http://www.findarticles.com/p/articles/mi_m0KNN/is_32/ai_105853016

Civil-military operations: joint doctrine and the Malayan Emergency
Joint Force Quarterly, Autumn, 2002 by Joel E. Hamby

<http://www.au.af.mil/au/awc/awcgate/acsc/97-0086.pdf>

THE CIVIL MILITARY OPERATIONS CENTER (CMOC) IN OPERATION UPHOLD DEMOCRACY (HAITI) A Research Paper, by Major Aaron L. Wilkins, March 1997
http://www.defenselink.mil/news/Feb2005/n02072005_2005020701.html

Civil-Military Operations Make Strides in Afghanistan, American Forces Press Service
WASHINGTON, Feb. 7, 2005

<http://www.nato.int/ims/docu/mc411-1-e.htm>
NATO Military Policy on Civil-Military Co-operation

http://www.portaliraq.com/news/Civil+Military+Operations+Center+opens+in+Fallujah_643.html
Iraqi Government: Civil Military Operations Center opens in Fallujah Monday, November 22nd 2004

http://www.mod.uk/linked_files/jdcc/publications/ijwp3_90.pdf

CIVIL-MILITARY CO-OPERATION

During the Cold War and its 'static' focus on the NATO area, any requirement for civil-military interaction became institutionalised by formal Host-nation support (HNS) standing agreements. The post-Cold war security environment has been characterised by an increase in intra-state conflict, combined with an increased readiness to intervene. This environment, with a proliferation of non-governmental organisations (NGOs) and international organisations (IOs) together with increased media influence, presents considerably more complex challenges to operations, all of which are found to have a critical civil-military dimension. The interaction within the civil-military dimension of operations is termed Civil-Military Co-operation (CIMIC). CIMIC is a command responsibility, and a process that is command led.

<http://www.icrc.org/Web/eng/siteeng0.nsf/htmlall/57JQBD?OpenDocument>
2-03-2000 Official statement by Jean-Daniel Tauxe
The ICRC and civil-military cooperation in situations of armed conflict

<http://www.icrc.org/Web/Eng/siteeng0.nsf/ivpList126/44490B0E19DB4056C1256E01004C4C89>
National Societies in Civil-Military Cooperation, Questions, Challenges, Opportunities and Prospects

<http://www.cbss.st/documents/cbsspresidencies/7lithuanian/dbaFile471.html>
Report from the CBSS Workshop on Civil Security and Crisis Management (Stockholm, March 18 – 19, 1999) Findings, Principles, Proposals and The Way Ahead

<http://www.jha.ac/articles/a068.htm>

The Journal of Humanitarian Assistance, Understanding the Priorities for Civil-Military Co-operation (CIMIC) Stuart Gordon (Copyright 2001) Royal Military Academy Sandhurst

<http://www.ploughshares.ca/libraries/monitor/mond98g.html>
Civil (NGO) - military cooperation: Lessons from Somalia, the former Yugoslavia, and Rwanda, by André Beauregard

<http://www.libertysecurity.org/article74.html>

Understanding the priorities of Civil-Military co-operation

<http://www.ccc.nps.navy.mil/si/aug03/homeland.asp>

Homeland Security and US Civil-Military Relations, Strategic Insights, Volume II, Issue 8 (August 2003) by Karen Guttieri

<http://www.odi.org.uk/hpg/confpapers/pugh.pdf>

Civil-Military Relations in Peace Support Operations: hegemony or emancipation?
Michael Pugh, University of Plymouth, Seminar on Aid and Politics, ODI, London, 1 February 2001

<http://www.cda-cdai.ca/symposia/2002/ankersen.htm>

'Was it good for you?' Why Armies Engage in Civil-Military Cooperation (CIMIC)
5th Annual CDAI Graduate Student Symposium Presentation, By Christopher Ankersen

Armies and crisis management

http://www.nato.int/issues/crisis_management/

Crisis management is one of NATO's fundamental security tasks. It can involve both military and non-military measures to respond to a threat, be it in a national and an international situation.

http://www.assemblee-ueo.org/en/documents/sessions_ordinaires/rpt/2001/1735.pdf

Contribution of European non-EU countries to military crisis management in Europe

Textes officiels sur la stratégie militaire

1. Etats-Unis

<http://www.whitehouse.gov/nsc/nss.pdf>

Stratégie de défense des Etats-Unis

<http://www.defenselink.mil/news/Mar2005/d20050318nms.pdf>

Stratégie militaire des Etats-Unis

<http://www.rand.org/publications/MR/MR1314/MR1314.ch6.pdf>

U.S. MILITARY OPPORTUNITIES: INFORMATION-WARFARE CONCEPTS OF OPERATION

http://www.ndu.edu/ctnsp/defense_horizons.htm

Numéros de la revue *Defense Horizons*: articles sur les concepts militaires américains, et plus largement sur l'influence des événements extérieurs sur la doctrine de défense des Etats-Unis.

<http://www.au.af.mil/au/awc/awcgate/awc-doct.htm>

Page complète avec toute la documentation visant les concepts, la stratégie de défense et militaire

2. France

http://www.defense.gouv.fr/sites/defense/enjeux_defense/politique_de_defense/

Site du Ministère de la Défense sur la politique de défense de la France

http://www.ambafrance-pl.org/article.php3?id_article=308

Stratégie militaire de la France

3. Royaume-Uni

http://www.mod.uk/linked_files/issues/security/cm6269/cm6269.pdf

The new defence command paper: « Delivering Security in a Changing World. Future Capabilities », UK, July 2004

http://www.mod.uk/linked_files/publications/whitepaper2003/volume1.pdf

« Delivering Security in a Changing World », Defence White Paper UK, December 2003
+ Supporting Essays

<http://www.mod.uk/publications/whitepaper1999/index.htm>

Defence White Paper 1999 UK

4. Allemagne

<http://www.bmvg.de/C1256F1200608B1B/CurrentBaseLink/W267VBFL755INFOFR>

Site du Ministère fédéral de la Défense : Les principes de la politique de sécurité et de défense en Allemagne (principes, risques et chances de la politique allemande, les intérêts de l'Allemagne, les institutions...)

[http://www.bmvg.de/C1256F1200608B1B/vwContentByKey/W268ADVU038INFOFR/\\$File/KDB_fr.pdf](http://www.bmvg.de/C1256F1200608B1B/vwContentByKey/W268ADVU038INFOFR/$File/KDB_fr.pdf)

Document : « La conception de la Bundeswehr dans ses grandes lignes », août 2004

[http://www.bmvg.de/C1256F1200608B1B/vwContentByKey/W268AHEH510INFOFR/\\$File/VPR_fr.pdf](http://www.bmvg.de/C1256F1200608B1B/vwContentByKey/W268AHEH510INFOFR/$File/VPR_fr.pdf)

Document : « Principes directeurs de la politique de défense / Verteidigungspolitische Richtlinien », mai 2003

5. Europe

<http://ue.eu.int/uedocs/cmsUpload/031208ESSIIFR.pdf>

SECURE EUROPE IN A BETTER WORLD - THE EUROPEAN SECURITY STRATEGY
Approved by the European Council held in Brussels on 12 December 2003 and drafted under the responsibilities of the EU High Representative JAVIER SOLANA

Gestion civile des crises en Europe

<http://ue.eu.int/showPage.asp?id=278&lang=fr&mode=g>

The Union has decided to develop the civilian aspects of crisis management in four priority areas defined by the Feira European Council in June 2000: police, strengthening of the rule of law, strengthening civilian administration and civil protection.

<http://ue.eu.int/showPage.asp?id=282&lang=fr&mode=g>

Coopération UE-OTAN

6. OTAN

<http://www.nato.int/docu/pr/1999/p99-065f.htm>

Concept stratégique de l'Alliance, 1999

<http://www.nato.int/docu/fonda/b911107a.htm>

Premier concept stratégique de l'après guerre froide, 1991

<http://www.nato.int/docu/nato-trans/nato-trans-fre.pdf>

La transformation de l'OTAN

Le concept CIMIC

<http://www.nato.int/sfor/cimic/frcimic.htm>

Concept CIMIC sur le site de l'OTAN

http://www.journal.forces.gc.ca/engraph/Vol3/no4/pdf/33-38_e.pdf

DEMYSTIFYING NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS IN PEACE SUPPORT OPERATIONS

http://www.mod.uk/linked_files/jdcc/publications/jwp4_05.pdf

Infrastructure Management on Joint Operations

<http://atlas.usafa.af.mil/jscope/JSCOPE01/Tanercan01.html>

The Domestic Role of the Military: Civil-Military Co-operation in Foreign and Domestic Crisis Areas as a Test Case for the Acceptance of the Military in Dutch society

ANNEXE : RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les armées et la gestion des crises

Doumic, Jacques, *Actions civilo-militaires* In : Défense nationale, mai 2000, n° 5, p. 60-66

Cettina, Nathalie, *Les enjeux organisationnels de la lutte contre le terrorisme* / préf. de Jacques Chevallier.
- Paris : LGDJ, 2002. - 216 p. - (Travaux et Recherches Panthéon-Assas. Science politique)

Dépenses militaires : pause dans la réduction, relance ou nouvelle configuration In : Mondes en développement, 2000, vol. 28, n° 112, p. 9-73

Dissuasion aujourd'hui in : Défense nationale, mai 2002, n° 5, p. 19-64

Echeverria, Carlos : *La coopération entre les forces armées euro-méditerranéennes pour le maintien de la paix*
In : Cahiers de Chaillot, février 1999, n° 35, 41 p.

France. Assemblée nationale (1958-....Les actions civilo-militaires, de l'urgence au développement : quels outils pour la France ? : rapport d'information sur les actions civiles des armées sur les théâtres extérieurs (action civilo-militaire) / présenté par Robert Gaïa ; déposé par la commission de la défense des forces armées. - Paris : Assemblée nationale, 2001. - 137 p. -

France. Ministère de la défense, *Maîtrise des armements, désarmement et non-prolifération : l'action de la France*. - Paris : La Documentation française, 2000. - 111 p.

La Gestion des sorties de crise : actions civilo-militaires et opérations de reconstruction : colloque (...) [du] 17 septembre 1997, École militaire, Paris / textes recueillis et présentés par Pierre Peigney.
- Paris : Fondation pour les études de défense, 1998. - 157 p. - (Perspectives stratégiques)

Métamorphose des missions ? : Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'interventions : actes / du colloque des 14,15 et 16 juin 1994 sous la direction de Hubert Jean-Pierre Thomas ; préf. de Pascal Vennesson. - Paris : C2SD, 2000. - 233 p. -

Pouligny, Béatrice *Interventions militaires et régulation des conflits* In : Projet, juin 2000, n° 262, p 69-80

Touvenet, D. *Relations entre les organisations humanitaires et les armées* in : ENA mensuel, 2000, n° 299

Vers une armée citoyenne : la paix se prépare avec les hommes : essai / sous la dir. du général de division Henri Paris. - Paris : L'Harmattan, 1998. - 241 p.

V/ Annexe

"GAGNER LA PAIX"

Veille et recherche du CEREMS – Rapport d'Etape



Sous la direction du Colonel Christian HOUDET,
directeur du centre d'études et de recherche de l'enseignement militaire supérieur

*

Ce rapport de veille et de recherche a été réalisé
entre le 1 février 2004 et le 30 juin 2004 .

Direction de la recherche :

Monsieur Jacques ABEN,

Le Professeur Jacques ABEN, Docteur d'Etat es sciences économiques, enseigne à l'université de Montpellier I. Il a servi en 2001, 2002 et 2004 dans le domaine des actions civilo-militaires françaises au Kosovo et en Côte d'Ivoire aussi commissaire lieutenant-colonel de l'air (ER).

Monsieur Colomban Lebas

Colomban Lebas est enseignant-chercheur au CEREMS, en charge de l'Atelier de réponse et de Stratégie, et chercheur associé au Centre de géostratégie de l'ENS ULM. Lieutenant de vaisseau de la Marine Nationale, il est spécialiste de la relation transatlantique, des questions de défense et des problématiques européennes. Il collabore régulièrement avec la Fondation Robert Schuman. Il est par ailleurs directeur scientifique d'Europanova et enseigne la géopolitique en 3^{ème} cycle à Paris I ainsi qu'à l'ENS-Ulm.

Chercheurs associés :

Mademoiselle Elodie Virleux, stagiaire au CEREMS, actuellement en maîtrise des sciences de l'information et de la communication à l'Université de Villetaneuse (Paris 13).

Cette étude s'est largement inspirée des travaux des capitaines de vaisseau Laborde, colonel Rives, et colonel Vicaire. Qu'ils soient ici vivement remerciés pour leur précieuse contribution.

SOMMAIRE

Avertissement au lecteur	p.49
Sujet et résumé en français	p.50
Résumé en anglais	p.51
<i>Introduction</i>	p.52
<i>Première partie – L'intervention américaine en Irak</i>	p.54
<i>I - La pacification, un constat d'échec</i>	p.54
1.1 Une situation d'insécurité généralisée	
1.2 Une économie dévastée	
1.3 Un choc socioculturel dont les effets se manifestent sur l'ensemble des protagonistes	
<i>II - Un sombre tableau qui contraste avec l'ambition des objectifs initiaux de l'intervention irakienne</i>	p.63
2.1 Mettre la main sur les armes de destruction massive de l'état irakien	
2.2 Lutter contre le terrorisme international d'obédience islamiste ?	
2.3 Venger les Etats-Unis de l'affront essuyer lors du 11 septembre 2001 ?	
2.4 Défaire Saddam : une occasion de pratiquer le devoir d'ingérence	
2.5 Assurer l'avenir des Etats-Unis : garantir ses intérêts économiques et géopolitiques	
2.6 Faire de l'Irak un cas exemplaire susceptible de dissuader les autres pays d'adopter un comportement déviant	
<i>Deuxième partie – Diagnostic : quelles erreurs ont été commises ?</i>	p.68
<i>I - Les leçons du passé</i>	p.68
1.1 Difficultés sémantiques	
1.2 Les enseignements	
1.3 Les facteurs théoriques de succès	
<i>II - L'Irak entre révolte et chaos : les erreurs américaines</i>	p.73
2.1 Les erreurs stratégiques	
2.2 Les erreurs tactiques et comportementales	
<i>Troisième partie – Gagner la paix, les conditions de la réussite</i>	p.80
<i>I - Les facteurs de succès d'ordre politico-stratégique</i>	p.80
1.1 Le « but de guerre » doit être clairement défini	

- 1.2 Une structure de coordination interministérielle est nécessaire
- 1.3 L'action multilatérale n'est plus une option
- 1.4 L'effort doit être significatif et durable
- 1.5 Des forces militaires entraînées et d'autres spécialisées
- 1.6 Adosser la reconstruction aux structures administratives policières existantes

II - Le niveau tactique et comportemental

p.83

- 2.1 Une guerre qui se « privatise »
- 2.2 A faibles effectifs, comportement adapté

III - Adapter les règles d'engagement (ROE) aux conditions de la phase de stabilisation

p.84

- 3.1 Préserver les conditions d'un contrôle hiérarchique
- 3.2 Parfaitement maîtriser l'esprit du maintien de l'ordre

Conclusion

p.87

Bibliographie

p.88

Liste des annexes

p.91

Centre des Hautes Etudes Militaires – Centre d'Etudes et de Recherche de l'Enseignement Militaire Supérieur
Adresse géographique : 21, place Joffre, Paris 7^{ème} - Adresse postale : BP 63 – 00445 ARMEES
Téléphone : 01.44.42.53.11 ou secrétariat : 01.44.42.38.31
Télécopie : 01.44.42.34.07
[*Enseignant.chercheur@wanadoo.fr*](mailto:Enseignant.chercheur@wanadoo.fr)

Avertissement au lecteur

L'Etat Major des Armées (EMA) a demandé au CEREMS d'étudier le déroulement de l'après-guerre en Irak et d'en tirer des leçons plus générales qui permettraient, en situation de crise et une fois la victoire militaire acquise, de GAGNER LA PAIX.

*

Après analyse des mécanismes qui ont conduit à cette spirale de la violence, ils ont élaboré un certain nombre de propositions qui, mises en œuvre, permettraient aux armées d'échapper ou tout au moins d'enrayer le cycle de la violence.

*

Tout au long de ce travail, les chercheurs se sont attachés à dégager les atouts dont disposent les armées européennes - et tout particulièrement françaises - du fait de leur expérience historique et des traits originaux de leur culture stratégique.

*

Les auteurs de ce dossier ont donc rassemblé des informations précises sur l'état de la société irakienne et la manière dont les processus de retour à la paix et de reconstruction étaient menés. Celles-ci ont ensuite été confrontées à l'ambition initiale des objectifs de la coalition.

Ce rapport d'étape « gagner la paix » a déjà fait l'objet d'un pré-rapport, qui figure en annexe et sera complété ultérieurement en fonction de l'évolution de la situation.

SUJET

« Le premier mai dernier, la 2^{ème} Guerre du Golfe se terminait.

Moins de 6 mois après, force est de constater que si la puissance et la force militaires ont été décisives lors de la conduite des opérations, elles demeurent insuffisantes pour « gagner la paix ». Il s'agit donc, en se fondant sur les informations ouvertes, d'identifier et d'analyser les raisons, tant endogènes qu'exogènes, qui ont pu conduire les forces américaines à cela.

Nous tenterons d'en tirer des leçons pour la France dans l'Europe ».

RESUME

Au mois de septembre dernier, le secrétaire d'Etat à la défense, Donald Rumsfeld, annonçait dans une tribune du Washington Post sa confiance dans la réussite de l'opération « Liberté en Irak ». Tout comme le plan de guerre avait permis aux forces de la coalition de s'emparer de Bagdad en vingt et un jours, les initiatives mises en œuvre afin de gagner la paix seraient, sans nul doute, couronnées de succès. Cette réussite allait non seulement apporter la justice et la prospérité dans un Irak libéré, mais devait également devenir pour le Proche et Moyen-Orient, le modèle du passage réussi de la tyrannie à la démocratie. Un tel objectif apparaissait réalisable au prix, il est vrai, de patience, de ténacité et d'un travail difficile, coûteux et dangereux.

Aujourd'hui, un an après la chute médiatisée du régime de Saddam Hussein à Bagdad, force est de constater que l'Irak demeure un champ de bataille. L'avenir politique apparaît toujours incertain, la transition démocratique est loin d'être acquise et les libérateurs d'hier se transforment en forces d'occupation aux yeux d'une population inquiète et de plus en plus hostile. Sommes nous à l'aube d'un nouveau Vietnam ? Porter un jugement définitif serait à l'évidence prématuré. Ces difficultés, porteuses de grandes inquiétudes qui structurent, voire interdisent actuellement toute sortie de crise, étaient-elle prévisibles ?

Sans doute, c'est du moins ce que montrent les premières analyses. Etat stratégique final incertain, action unilatérale, isolement diplomatique, manque de coordination interministérielle, appréciation de situation erronée, échéances politiques et diplomatiques prématurées, forces armées quantitativement et qualitativement inadaptées, fautes de comportement et manque de préparation aux opérations de maîtrise de la violence constituent autant de causes des difficultés observées.

L'opération « Liberté en Irak » reste néanmoins fortement marquée par deux paradoxes : les pertes civiles sont supérieures aux pertes militaires ; et les forces engagées connaissent plus de dommages après la victoire que pendant la phase de combats. Elle conforte aussi l'approche européenne de ce type d'engagement au travers de la possession d'une palette de forces et de moyens, tant civils que militaires, correspondant à chacune des trois phases de l'opération (coercition, transition, stabilisation).

Nous verrons que pour « gagner la paix », il importe de définir avec précision les objectifs de la guerre, d'établir leur légitimité au yeux de son propre pays, mais aussi et surtout aux yeux du monde. Il faut également préparer avec autant de soin que le déroulement du combat proprement dit cet après-guerre aujourd'hui souvent long et difficile. Le recours à des institutions à la fois « légitimantes » et coutumières de ce genre de situation (comme l'OTAN ou l'ONU) apparaît alors, dans ce contexte, comme une stratégie particulièrement pertinente.

Enfin, cette opération souligne l'importance de règles d'engagement évolutives, en ce qu'elles doivent s'adapter en permanence à la situation afin que les erreurs et les fautes de comportements de la force engagée ne provoquent pas une rupture totale entre elle et la population qu'elle est censée délivrer et protéger.

A l'évidence, exporter les « Lumières » constituait une noble ambition. Vouloir atteindre cet objectif d'une manière qui ne connaissait pas d'antécédent historique constituait un pari risqué. Tenter de l'accomplir sans en mesurer tous les dangers ni même envisager d'en étudier les modalités précises d'exécution s'apparentait en vérité à une dangereuse fuite en avant !

Dès lors que les forces de la « Liberté » se transformaient en forces d'occupation, voire de répression, la crédibilité et la légitimité de l'opération concernée étaient minées. La réussite de celle-ci devenait alors bien improbable.

ABSTRACT

In last September, the Secretary of State Donald Rumsfeld, announced in a Washington Post columns his confidence in the success of the "Freedom in Iraq" operation. Just like the plan of war had enabled the coalition forces to seize Baghdad into twenty-one days, the initiatives implemented to gain peace would be, without any doubt, crowned with success. This success was not only going to bring justice and prosperity in a free Iraq, but was also to become for the Middle East, the model of the successful transition from tyranny to democracy. Such an objective appeared realizable with patience, tenacity and a difficult, expensive and dangerous work.

Today, a year after the mediatized fall of the Saddam Hussein administration in Baghdad, we have to admit that Iraq remains a battlefield. The political future appears still doubtful, the democratic transition is far from being granted and the yesterday's liberators turn themselves into occupying forces before the eyes of an anxious and increasingly hostile population. Are we at the dawn of new a Vietnam? To pass a final judgment would be obviously premature. Were these difficulties, carrying great concerns and even prohibiting an end of a crisis, foreseeable?

Probably, it is at least what the first analyses show.

Uncertain final strategic state, unilateral action, diplomatic insulation, lack of interdepartmental coordination, erroneous appreciation of situations, premature political and diplomatic expiries, armed forces quantitatively and qualitatively unsuitable, misbehaviour and lack of preparation to violence control operations constitute as many causes of the difficulties observed.

The operation "Freedom in Iraq" remains nevertheless strongly marked by two paradoxes: the civil losses are higher than the military losses; and the committed forces know more damage after the victory than during the engagements phase. It consolidates also the European approach of this type of engagement through the possession of a range of forces and means, as well civil as military, corresponding to each three phase of the operation (coercion, transition, stabilization).

We will see that "to win the peace", it is important to define with precision the objectives of the war, to establish their legitimacy in the eyes of his own country, but more especially in the eyes of the world. It is also necessary to prepare, with as much care than the unfolding of the combat itself, this often long and difficult post-war period. The recourse to institutions at the same time "legitimizing" and usual to this kind of situation (like NATO or UNO) appears then, in this context, like a particularly relevant strategy.

Lastly, this operation stresses the importance to obtain evolutionary rules of engagement: these rules of engagement must adapt permanently to the situation so that the committed force errors and misbehaviours do not cause a total rupture between this one and the population which it supposed to set free and protect.

Of course, to export the "Lights" constituted a noble ambition. To want to achieve this goal in a manner which did not know a historical antecedent constituted a risky bet. To try to achieve it without measuring all the dangers nor to even plan to study the precise methods of execution was similar, to tell the truth, to a dangerous escape ahead!

Since the forces of "Freedom" were transformed into occupying or even repression forces, the credibility and the legitimacy of the operation concerned were undermined. The success of this one became then quite improbable.

INTRODUCTION

Les événements meurtriers survenus ces dernières semaines à Najaf et surtout Falloudja, consécutifs à la rébellion des milices armées de Moqtada-Al-Sadr, viennent rappeler au monde que la question irakienne est loin d'avoir trouvé une solution, et qu'elle nécessitera encore beaucoup d'efforts aussi bien de la part des forces de la coalition que du côté de la population. La violence de la lutte entre les troupes américaines et les groupes armés de l'imam laisse entrevoir l'étendue du travail qui reste à accomplir pour rapprocher les parties au conflit et engager des pourparlers en vue d'un règlement de paix définitif. Mieux encore, Donald Rumsfeld, responsable de l'action du Pentagone, farouche partisan de la RMA et de ses successeurs, promoteur infatigable de l'engagement « juste suffisant », chantre de la guerre en Irak, avouait récemment que « l'insurrection des chiïtes radicaux posait un sérieux problème à la coalition ».

En fait, un an après l'intervention militaire des Etats-Unis, la situation demeure fragile : la coalition fait aujourd'hui face à deux fronts de guérilla et reste soumise aux aléas de la violence terroriste déployée sur le sol irakien. Il serait cependant bien audacieux de porter dès à présent un jugement définitif sur l'engagement américain en Irak. Si la violence reste très présente ; le régime baasiste a été abattu, son chef a été capturé puis mis au secret, et l'établissement d'un gouvernement provisoire a eu lieu fin juin.

La conjoncture reste cependant marquée par une instabilité politique grandissante, propice au foisonnement de mouvements subversifs de type fondamentaliste. Dans le contexte actuel, il est bien difficile de parier sur une amélioration prochaine. Les ressentiments exprimés par une partie de l'opinion irakienne s'ajoutent au désenchantement de ceux qui, parmi la population, espéraient beaucoup d'une « libération » pour handicaper de manière significative la poursuite de la mission assignée aux forces américaines. La vision négative d'une Amérique uniquement soucieuse de ses propres intérêts géopolitiques, et faisant passer ses priorités avant le bien-être du peuple irakien, s'est ainsi progressivement imposée à Bagdad mais aussi dans le reste du pays. Celle-ci a beaucoup nui à l'établissement de conditions favorables à la pacification du pays, qui demeure aujourd'hui encore en proie à une insécurité grandissante. L'emprise croissante du terrorisme, la fréquence des attaques kamikazes qui prennent les soldats américains au dépourvu, le rôle trouble que joue Al-Qaïda dans ces attentats par le biais des réseaux salafistes-wahhabistes⁴, et la rébellion chiïte contribuent grandement à la dégradation des perspectives et du climat politique. Or, confrontés à la nécessité d'imposer la paix par tous les moyens pour conserver un minimum de crédibilité sur la scène internationale, les Américains apparaissent au contraire de plus en plus impuissants face à l'ampleur de la résistance qui leur est opposée. Vus d'Europe, ils donnent l'impression de ne pas savoir comment réagir. Entre faire la guerre et maintenir la stabilité, il existe une différence d'approche qui détermine un mode d'action bien particulier. Cependant parmi les deux dimensions, l'état-major américain semble ne pas avoir choisi, probablement à cause de la situation de terrain qui impose précisément une combinaison entre les deux. Parce qu'un équilibre en cette matière est par nature difficile à établir, on peut comprendre les nombreux revers essuyés ces derniers mois par les GI'S. Si l'on considère par ailleurs la faible expérience dont le Pentagone peut se prévaloir en matière de *peacekeeping/peacemaking*, on comprend mieux pourquoi certaines maladresses ou erreurs stratégiques

⁴ Selon l'anthropologue Hosham Dawod (CNRS) source : *entretien*

n'ont pu être évitées. Il n'y a rien d'étonnant, dans ces circonstances, à ce que celui-ci ne s'engage qu'avec réticence dans la recherche d'une solution politique, ni à ce qu'il tente, à l'heure actuelle, de s'appuyer sur ses alliés occidentaux. D'une certaine manière, les récentes révélations de la presse américaine sur les pratiques dégradantes infligées par certains interrogateurs aux prisonniers irakiens confirment la désorientation d'une armée américaine insuffisamment préparée à la réalité politique et socioculturelle d'un pays comme l'Irak.

On observe ainsi que, très paradoxalement, la dissymétrie qui règne dans la répartition mondiale des capacités militaires, si elle permet de conduire avec succès la phase strictement militaire des conflits, ne suffit pas à triompher de l'après-guerre, ainsi qu'à remporter la bataille de l'opinion. Contestation de la légitimité d'interventions menées par des forts contre des faibles, hypersensibilité aux pertes, focalisation des médias sur les actions militaires puis sur les vicissitudes de l'après-guerre, ... tous ces phénomènes s'ajoutent les uns aux autres pour rendre périlleux ce type d'expédition, avec les conséquences que l'on sait sur l'image et la crédibilité ultérieure des Etats qui se sont engagés dans cette aventure... Les Etats-Unis, qui ont connu les affres du Viêt-nam, en savent quelque chose.

Or, aujourd'hui plus que jamais, dans un monde fragile et peu prévisible, dans une société internationale vivant sous la menace permanente d'un terrorisme transnational qui se nourrit de l'islamisme radical et du délitement de l'autorité d'Etats fragilisés, il importe d'être capable d'intervenir ou que ce soit dans le monde, pour si besoin est, y rétablir la paix.

C'est précisément cette logique de retour à la paix qui semble ne pas avoir été correctement intégrée dans les schémas politico-stratégiques de l'administration Bush. Le désordre qui règne en Irak montre à l'évidence qu'il est plus facile de gagner la guerre que la paix ; de conquérir un territoire que le cœur des populations. Aussi est-il impératif, dès aujourd'hui, de comprendre les raisons pour lesquelles les Américains ont, après avoir gagné la guerre, perdu la paix. Il faudra ensuite en tirer des enseignements plus généraux susceptibles d'être réutilisés par la suite avec profit lors de la préparation de futurs après-guerres. Pourquoi l'armée américaine rencontre-t-elle aujourd'hui un échec aussi cuisant dans ses tentatives pour restaurer la stabilité ? Quelles leçons peut-on tirer de cette expérience pour l'Europe en général et la France en particulier ?

Dans cette perspective, nous nous proposons de brosser un rapide tableau de la situation d'après-guerre, que l'on confrontera aux objectifs qui ont présidé à cette intervention. Dans un second temps, nous évoquerons les erreurs ou maladroites qui ont été commises par les Américains dans la gestion de cette crise. Enfin après avoir rappelé les enseignements du passé, c'est à dire les grandes lignes du capital de connaissance⁵ en matière de retour à la paix dont disposaient les américains avant de se lancer dans l'aventure iraquienne, nous tâcherons de mettre en évidence quelques propositions pragmatiques tirant les leçons de l'expérience douloureuse actuellement vécue par la plus grande puissance mondiale.

⁵ Savoir-faire en matière de maintien/retour à la paix

PREMIERE PARTIE

L'INTERVENTION AMERICAINE EN IRAK : PANORAMA DE LA SITUATION

I/ LA PACIFICATION EN IRAK, UN CONSTAT D'ECHEC

La Seconde Guerre du Golfe a officiellement pris fin le 1^{er} mai 2003 avec la déclaration du président américain George W. Bush selon laquelle "l'essentiel des combats était terminé en Irak".

Pourtant, depuis cet événement capital qui s'est produit il y a plus d'un an, la sécurité n'a cessé de se dégrader, à tel point que certains ont été tenté de parler d'une Troisième Guerre du Golfe. Ce conflit est larvé. Il use de l'approche indirecte et évite le face-à-face meurtrier du combat classique au profit du terrorisme. Il se déploie par coups de force ponctuels dont les protagonistes disparaissent rapidement dans la nature, protégés par l'environnement urbain, les complicités locales, et la connaissance précise du terrain. Même si il serait hasardeux de se prononcer d'une manière définitive sur l'issue de la situation pour les puissances occupantes, celles-ci semblent aujourd'hui s'enliser dans une incertaine et dangereuse entreprise de pacification du pays, pourtant ô combien nécessaire.

En fait, la plupart des observateurs s'accordent à constater que l'Irak vit aujourd'hui une situation d'insécurité généralisée, dont les conséquences remettent en cause la légitimité même de l'intervention américaine.

1/1/ Une situation d'insécurité généralisée

a/ Les étapes de la progression de la violence

La montée de l'insécurité a été graduelle. Elle s'est effectuée en trois phases :

- *Le baroud d'honneur de l'armée irakienne:*

Dans un premier temps, des combattants restés fidèles à Saddam Hussein harcèlent les forces de la coalition. Le 13 juin 2003, par exemple, les chars d'assaut de la 4^{ème} division d'infanterie américaine sont attaqués aux roquettes RPG par les loyalistes du régime déchu; le bilan est de 27 morts.

Pour en finir avec ces escarmouches meurtrières, l'armée américaine lance les opérations Scorpion du désert le 14 juin et Crotale du désert le 30 de ce même mois.

Celles-ci portent leurs fruits et réduisent progressivement au silence les derniers bastions de l'armée irakienne. Un dernier baroud d'honneur...

- *L'apparition d'une résistance irakienne:*

Ce n'est que dans un second temps, à partir du mois d'août 2003 qu'une forme de "résistance irakienne" a débuté. Les attentats des 7, 19 et 29 marquent l'entrée du pays dans cette période. A ne comptabiliser que les seules victimes du terrorisme en Irak de ce même mois d'août, le bilan s'élève à 53 victimes, parmi lesquelles le représentant de l'ONU Sergio Vierra de Mello.

- *Cette résistance s'est peu à peu organisée :*

Jours après jours, les attentats ponctuels contre la force occupante, ses convois de ravitaillement, ses bases se sont produits d'une manière plus régulière. Cette montée en puissance s'est accompagnée, dans le même temps, d'une diversification des méthodes dont elle usait :

Les attentats ponctuels laissèrent d'abord place à des attaques simultanées, puis à des attentats de plus grande envergure, qui cette fois visaient des lieux symboliques.

C'est ainsi que le 27 octobre, 5 attentats à la voiture piégée frappèrent le siège du CICR et des commissariats bagdadis, causant la mort de 43 personnes.

Ce changement de procédé est l'indice d'une présence quasi certaine de terroristes étrangers plus ou moins liés à la mouvance islamiste Al Qaïda, et répondant à son mot d'ordre: "Tous en Irak!"⁶.

Le résistance eut ensuite recours aux enlèvements de ressortissants étrangers (12 avril 2003, trois Russes et cinq Ukrainiens) et aux exécutions sommaires (un Italien le 14 avril, décapitation filmée de l'américain Nick Berg le 12 mai)

- *La généralisation de l'insécurité*

La fréquence des attentats et des actions contre les forces de la coalition et les Irakiens accusés de collaborer avec celle-ci augmenta tout au long de l'après-guerre tant et si bien que l'Irak peut à bon droit être qualifié aujourd'hui de zone de non-droit.

L'Irak est aujourd'hui victime d'une insécurité globalisée puisque le Nord et le Sud du pays qui ont longtemps été épargnés par la violence sont à leur tour victimes de la résistance irakienne. Cette extension a débuté avec le double attentat suicide du 1^{er} février 2004 contre les sièges des deux principaux partis du Kurdistan irakien à Erbil (100 morts) pour se poursuivre au sud avec 5 attentats simultanés à Bassorah le 21 avril (70 morts) et une tentative d'attentats contre les terminaux pétroliers du sud irakien le 24 avril (7 morts).

La violence s'est donc étendue sur l'ensemble du territoire irakien mais elle s'est aussi généralisée. Les victimes ne sont plus seulement américaines. Les Irakiens collaborant avec les forces d'occupation notamment dans la police ou plus généralement dans l'administration sont eux aussi victimes d'attaques. Mais rapidement l'insécurité va encore gagner du terrain et toucher même certaines parties de la population comme les chiites (le 2 mars, le jour de l'Achoura 180 chiites sont victimes de plusieurs attentats simultanés).

⁶ Paul-Marie de la Gorce, "Guerre de l'après-guerre dans l'Irak occupé", le Monde diplomatique, mars 2004

b/ La structuration de la résistance

Sur un plan plus analytique on peut tenter ici de mettre au jour quelques caractéristiques des différentes mouvances de la résistance irakiennes, en s'inspirant des conclusions de Dominique Thomas et de Paul-Marie de La Gorce.

Tous les observateurs s'accordent à dire que la résistance irakienne tend à se structurer. Parallèlement à ce processus, les méthodes de celles-ci s'affinent, et son efficacité s'accroît. Comme le remarque avec pertinence Dominique Thomas, ce n'est pas au soutien des anciens dignitaires du régime que la résistance a dû ses premiers succès, mais bien plutôt à la réforme progressive de ses modes d'organisation.

La typologie présentée ci-dessous ne constitue que la partie émergée de l'iceberg, en fonction des revendications exprimées au cours des vicissitudes de ce tumultueux après-guerre. Elle ne représente que les mouvements bien identifiés qui tiennent à revendiquer la paternité de leurs actions, et qui visent à se faire connaître internationalement.

- Au Nord du pays, dans le Kurdistan irakien, règne une mouvance qui à la fois combat pour la réislamisation de la société, et pour la libération de la zone kurde : **Ansar al-Islam, les Partisans de l'Islam**. Cette organisation à vocation internationaliste - qui s'appuie sur le souvenir de Saladin et le modèle djihadiste -, est dirigée par l'émir Abu Abdallah al-Shafeey.

Cette organisation possède conformément au modèle djihadiste :

- Un conseil des fatwas alimenté par les oulémas d'Arabie Saoudite (Ceux-ci jouent un rôle de direction politique)
 - Une structure militaire
 - Des camps d'entraînements enclavés dans les montagnes du Nord irakien
- Entre Samarra et Bagdad, dans le triangle sunnite, c'est « l'Armée des Partisans de la Sunna » (Jays Ansar al-Sunna) qui apparaît pour le moment le mouvement le plus influent. Ce groupement, proche du précédent, prétend cependant vouloir combattre sur l'ensemble de l'espace irakien. Dirigé par l'émir Abu Abdallah al-Hassan, il tente de fédérer le pays sur le thème de l'unicité divine, le *tawhi*, conception religieuse par ailleurs au fondement du courant wahhabiste saoudien. Il est l'héritier d'un petit groupe fondamentaliste sunnite, qui en juin dernier s'est doté de groupes armés. Défendant l'option d'une résistance nationaliste islamiste iraquienne, il voyait ses premières cassettes vidéos reprises par des chaînes arabes internationales. Depuis quelque temps cependant, pour diffuser ses communiqués il privilégie les relais londoniens qu'il a su se créer.
- Le Jays Ansar al-Sunna, quant à lui :
 - revendique l'attentat du 1^{er} février contre les deux partis kurdes mobilisés en faveur de la coalition (plus de 100 victimes)
 - a diffusé une série de fatwas condamnant toute forme de collaboration avec l'ennemi, émises par des cheiks djihadistes saoudiens.

- Toujours dans le cadre sunnite, cette entité cohabite avec une mouvance plus floue, fondée sur un forme d'islamo-nationalisme : **le Mouvement de Résistance Nationale (MRIN)**.

Celui-ci s'est doté d'une branche armée, les brigades de la révolution/20, (en référence à la révolte de juillet 1920 contre les britanniques), elle-même composée de plusieurs cellules locales.

Cette organisation affirme être l'une des plus influentes au sein de la société irakienne, et se targue de disposer de réseaux de Mossoul à Bagdad.

Elle prône la construction d'un Etat islamique irakien intégré dans la communauté internationale, Etat religieux au sens de la doctrine des Frères Musulmans. Elle regroupe en fait des déçus de l'ancien régime, en majorité convertis à la cause islamiste à laquelle ils apportent leur temps et leur « savoir-faire ».

- En dernier lieu, depuis quelques mois semble émerger une nouvelle organisation (le Groupe Salafiste des combattants irakiens), qui se réclame du mouvement salafiste-djihadiste sans pour autant faire référence explicitement à al-Qaïda et calque son organisation sur le modèle afghan. Son émir, Abu Dajanah al-Iraqi, est soutenu par de nombreux oulémas saoudiens favorables à l'option djihadiste.

Elle est organisée sur le modèle afghan en petites cellules de combattants étrangers, qui semblent relativement autonomes et isolées les unes des autres. Exemple: les brigades al-Farouq, qui revendiquent preuves à l'appui l'attaque de novembre 2003, contre un convoi espagnol.

Elle dispose d'un bureau de service des Moudjahidines (probablement un bureau de recrutement)

Après ce bref tableau de la partie émergée des groupes et mouvements irakiens liés à la résistance, on constate que celle-ci semble s'être parfaitement enracinée dans le terreau de la société irakienne, à partir, soit de groupes subversifs déjà existants, soit de relais étrangers souvent liés au wahhabisme saoudien. Il s'agit en fait de mouvements tout à fait indépendants de l'ancienne élite baasiste, qui de ce fait n'ont en rien été affectés par l'arrestation de Saddam Hussein. Cette résistance, efficace mais morcelée, n'est pas un interlocuteur politique mature pour travailler à la reconstruction de l'Irak. Selon Paul-Marie de La Gorce, elle pourrait le devenir cependant, mais à la condition qu'un mouvement fédérateur s'impose, et qu'il unisse la plupart de ces groupes en fait souvent rivaux sous une bannière unique, fût-elle quelque peu artificielle. Dans cette hypothèse, il lui faudrait en premier lieu gagner en respectabilité : elle devrait alors amender son discours, de manière à écarter le spectre de l'islamisme pur et dur – ce qui pour le moment est loin d'être le cas. C'est à ces conditions – et à ces conditions seulement – que la résistance irakienne pourrait prétendre avoir voix au chapitre dans la reconstruction et la direction politique du pays.

c/ Les conséquences de la montée de cette violence

Vue du côté américain, l'augmentation de la violence se traduit directement et quotidiennement par des conséquences tragiques qui peuvent être classées selon quatre axes liés entre eux : conséquences sur les populations (émigrations des forces vives de la nation), conséquences sur la capacité à mener la reconstruction du pays, conséquences sur la société irakienne (choc socio-culturel), et conséquences négatives sur la crédibilité de la puissance américaine dans le monde.

▪ **La fuite de nombreux civils**

L'exil de nombreux civils diplômés ne date pas d'hier : dès la fin de la première guerre du golfe, s'est développée une émigration importante formée en particulier de cadres moyens et supérieurs irakiens, phénomène que 13 ans d'embargo n'ont pu que renforcer.

L'intervention américaine a alors précipité ce mouvement, créant à nouveau une vague de départ d'experts.

Le cumul de ces différents exodes constitue aujourd'hui un handicap majeur pour la reconstruction de l'Irak : le pays manque en effet cruellement d'ingénieurs, d'enseignants, de médecins et de scientifiques. L'exemple le plus frappant que l'on puisse donner de ces départs est celui de la fuite vers l'Iran de Modher Sadeq-Saba al-Tanni, le responsable du programme de missiles de longue portée irakiens.

Cette situation préoccupe à tel point Washington que le gouvernement américain a rédigé un plan pour lutter contre cette fuite des cerveaux⁷.

▪ **Les Retards dans la reconstruction de l'Irak**

La situation d'insécurité généralisée a aussi entraîné un important retard dans la reconstruction de l'Irak. Les sociétés de travaux publics, dans la majorité américaines, peinent à trouver des partenaires au sein d'une population qui risque d'être prise pour cible si elle collabore avec l'occupant ou qui vit la présence même de la coalition comme une occupation. Les investisseurs potentiels – tout en restant très intéressés par les marchés que recèle le pays - redoutent de se lancer trop tôt dans un processus de reconstruction au sein d'un pays dont la stabilité semble s'effriter de jours en jours. Or cette reconstruction constitue également l'une des conditions du retour de la « normalité » dans ce pays. Sans écoles, sans services publics efficaces (électricité...), sans stabilité politique, il ne saurait exister de relance économique : si les forces étrangères ne travaillent pas rapidement à l'amélioration des conditions de vie dans le pays, le terrorisme bénéficiera de la complicité et du soutien de certaines populations locales.

▪ **Le développement d'une spirale de la violence**

Selon Victor Hugo: "Le sang se lave avec les larmes, et non avec le sang"⁸. L'Irak en est le contre-exemple. Les violences qui y règnent, dont les deux parties portent la responsabilité, loin de ne constituer que des incidents épars, tendent de plus en plus à se lier entre elles, à se répondre les unes aux autres. Elles font système. Et c'est à une véritable spirale de la violence que les occupants sont aujourd'hui confrontés.

Les Américains ont imaginé qu'ils seraient accueillis en libérateur, ils se sont leurrés : la population irakienne leur a refusé la légitimité auquel ils prétendaient.

Peu habitués aux opérations de maintien de la paix, les Américains ont suscité des réactions négatives. Leur comportement trahissant à la fois la peur de l'habitant, le manque de connaissance de la culture arabe, et l'arrogance du vainqueur semble en être à l'origine. Ils ont, en outre, répondu à la violence par la violence, dans des rapports qui ont pu paraître disproportionnés, le tout au sein d'un environnement par nature déjà belligère.

En réaction à cette situation, mais aussi par tradition, les Américains se sont retranchés dans leurs camps, augmentant par là-même les incompréhensions mutuelles. En cherchant à se protéger, ils ont par la suite eu recours à des interrogatoires musclés faisant appel, selon toute probabilité, à des enquêteurs venus d'Afghanistan et usant de méthodes exorbitantes du droit commun qui reflétaient le cadre exceptionnel dans lequel se situait l'intervention américaine en Afghanistan à la suite du

⁷ The Science, Technology and Engineering Mentorship Initiative for Iraq

⁸ Victor Hugo, "Lettre aux habitants de Guernesey", 1854

11 septembre. Loin de constituer des cas isolés, ces pratiques, dont la presse a rendu compte, semblent au contraire s'inscrire dans une stratégie d'ensemble décidée au plus haut niveau au cours de l'année dernière.

Elles ont, bien entendu, entraîné une recrudescence de la frustration et de l'agressivité de la part des résistants irakiens. Comme l'explique Paul-Marie de La Gorce, la situation actuelle, en juin 2004, est devenue réellement grave, au point qu'elle ravive les douloureuses expériences du passé qu'ont été la Somalie, Haïti, le Cambodge, voire le Viêt-nam.

Depuis la fin officielle des opérations de guerre proprement dites, c'est donc bien une véritable spirale de la violence qui s'est mise en place, dont la perte de contrôle fait craindre le pire pour l'avenir la région tout entière.

▪ **Une atteinte à l'image et une mise en valeur des vulnérabilités de la puissance américaine**

Plus globalement, pour Washington, le développement de la violence, le feu des projecteurs médiatiques braqués sur la scène irakienne, ajoutés aux considérations discutables qui ont prélué à l'entrée en guerre des Etats-Unis, portent atteinte à leur crédibilité dans le monde. La plaie irakienne montre la fragilité et les vulnérabilités qui peuvent découler du statut d'hyper-puissance.

De quel réel pouvoir de dissuasion sur les *rogues states* cette superpuissance dispose-t-elle si, d'un côté, elle peut envahir rapidement un pays déjà fragilisé au plan économique et militaire, mais, de l'autre, se révèle incapable de le faire évoluer vers la paix ?

Alors que les scénarios imaginés par le Pentagone prévoyaient la possibilité de mener de front deux attaques en différents points du monde, il s'agit, dans le cas présent, d'un véritable camouflet : c'est tout un pan de la stratégie américaine qui s'effondre.

Même si le régime libyen semble aujourd'hui faire amende honorable de son comportement passé, la Corée du Nord, voire l'Iran semblent avoir bien intégré dans leur stratégie cette faiblesse inespérée de leur ennemi révélée aujourd'hui par l'opération irakienne. Ils n'hésitent donc plus, après avoir jeté du lest, à durcir à nouveau la négociation avec les Etats-Unis autour de leurs capacités nucléaires supposées.

Pour n'avoir pas su maîtriser la montée de la violence en Irak, les Etats-Unis se retrouvent actuellement dans une impasse. Incapables de rétablir et de maintenir la paix, leur crédibilité s'est effritée. Ils ont dévoilé, dans le cadre d'une guerre du fort au faible, certaines des limites de leur puissance.

Si l'intervention en Irak est bien un échec au niveau sécuritaire, nous allons voir qu'il en est malheureusement de même au niveau économique.

1/2/Une économie dévastée

Bien que le délabrement de l'économie irakienne ait débuté avec l'imposition d'un embargo il y a 13 ans, la récente intervention américaine a accentué la fragilité de la conjoncture.

Le taux de chômage a, selon les estimations les plus courantes, progressé de 10% pour atteindre après la guerre 70% de la population. Certaines décisions américaines ont été lourdes de conséquences dans ce domaine. Il en est ainsi de l'interdiction de l'accès à la fonction publique à

tous les hauts responsables du parti Baas ce qui a touché entre 15 000 et 30 000 personnes (16 mai 2003) ou à une plus grande échelle de la démobilisation de l'armée et des services de sécurité qui a poussé environ 400 000 personnes vers le chômage. Cette augmentation du nombre de sans-emploi a entraîné une sous-consommation qui, en privant l'Etat de recettes fiscales, a conduit le régime à la faillite.

Aujourd'hui, la Banque mondiale et l'ONU estiment la dette irakienne à 130 milliards de dollars. Bien conscients du handicap que constitue une telle dette, les Etats-Unis souhaiteraient que les pays débiteurs l'effacent. La France, opposée à cette vision, estime pour sa part que la richesse potentielle de l'Irak interdit un effacement global de la dette, dont elle est un créancier majeur. Celle-ci reste toutefois en faveur d'un effacement partiel, qui permettrait au pays d'entreprendre un redémarrage de son économie dans de meilleures conditions, gage de sa capacité future à honorer les dettes qui ne lui auraient pas été remises.

***Communiqué commun du président Bush,
du président Chirac et du chancelier Schröder
16 décembre 2003***

La réduction de la dette est un élément essentiel pour permettre au peuple irakien de construire un Irak libre et prospère. Pour cette raison, la France, l'Allemagne et les États-Unis conviennent qu'une réduction substantielle de la dette irakienne devrait intervenir au sein du Club de Paris en 2004, et travailleront étroitement entre eux et avec d'autres pays pour atteindre cet objectif. Le pourcentage exact de réduction de la dette qui constituerait une réduction « substantielle » de dette doit faire l'objet d'un accord ultérieur entre les parties.

Cette situation a donc entraîné un accroissement de la pauvreté de la population mais aussi la constitution d'un marché noir et d'une économie mafieuse dans les zones frontalières.

L'intervention américaine a aussi engendré la destruction des infrastructures essentielles au redémarrage de l'économie (usines, voies de communication, aéroports,...) et le pillage des ministères les plus importants. Les bases et le cadre de fonctionnement d'une économie « normale » sont donc à reconstituer.

L'Irak est *a fortiori* privé de ses élites. Qu'elles aient fui hors du pays, qu'elles aient été chassées du pouvoir ou qu'elles aient été emprisonnées par les Américains, des personnes qui pouvaient être comptées parmi des forces vives de la nation (ingénieurs...) ont disparu et continuent de disparaître actuellement.

Tous ces éléments mettent en péril la stabilisation de l'Irak car sans un redémarrage économique rapide, l'Irak sombrera dans une dépression endémique majeure, et ce au beau milieu de "l'arc de crise potentielle" décrit par les géopoliticiens. On peut donc craindre des réactions en chaîne, une propagation de l'anomie pour reprendre le terme de Bertrand Badie. Cette nouvelle zone grise (J-C Rufin) pourrait bien, à terme, être le lit d'une nouvelle source de terrorisme appelée par ailleurs à se propager dans les parages immédiats, stimulée par le voisinage d'Israël. Alors que, selon David Baran, "la prospérité est la seule arme efficace contre les dissensions et la violence"⁹, les

⁹ BARAN David, Dans l'"après -Saddam" il y a encore "Saddam", Point de vue n°1, avril 2003, IFRI

Américains, en négligeant la préparation de l'après-guerre, semblent avoir oublié cet enseignement élémentaire de l'histoire de ces cinquante dernières années.

Cependant, l'avenir de l'Irak n'est pas seulement hypothéqué par la tourmente économique et par la montée de l'insécurité qui caractérisent aujourd'hui le pays : L'Irak doit aujourd'hui faire face à un soubresaut socio-culturel de grande ampleur.

1/3/ Un choc socioculturel dont les effets se manifestent sur l'ensemble des protagonistes

L'expédition américaine s'est traduite pour les deux protagonistes en présence (le peuple irakien et les membres de la coalition) par des chocs socio-culturels réciproques.

L'arrivée des forces de la coalition, suivie de l'occupation du pays, a fait découvrir les effets concrets de la présence américaine à une population pourtant déjà durement éprouvée. L'occupant se révèle dangereux parce qu'immergé dans un environnement mal connu.

Au plan social, la décision la plus lourde de conséquences a été la "débaasification" de l'armée et de la police qui constituaient la colonne vertébrale du régime. L'impact de ce processus a été double. D'une part, la société, désarmée, s'est tournée vers les allégeances les plus traditionnelles, qui apparaissaient comme le dernier rempart face au chaos. C'est la "retribalisation". D'autre part, et pour les mêmes raisons, les individus se sont tournés vers les structures religieuses, et le plus souvent vers les plus radicales. Il y a donc eu un phénomène de "réislamisation" de la société dans un environnement politique qui autrefois était fier d'afficher sa relative laïcité. En outre, ce phénomène s'inscrit dans un mouvement d'ensemble de retour du religieux qui touche l'ensemble des pays de la région. L'islamisme radical trouve évidemment là un terrain des plus favorables pour se développer, ce qui va manifestement à l'encontre des objectifs américains. Ce mouvement touche tant la sphère sunnite que la sphère chiite. Il offre un cadre favorable à l'émergence de terroristes. L'installation récente d'Al Qaïda dans la région est l'un des signes les plus tangibles de cette dérive naissante de la société irakienne. Le poids des chiites, majoritaires dans le pays et dont les lieux saints se trouvent à l'intérieur des frontières, ne doit pas être négligé, en particulier au niveau de la représentation politique de la société irakienne. Même si ils sont souvent désunis, ils disposent de moyens et de relais dans tout le pays. De surcroît, ils bénéficient, pour certains, de la précieuse aide iranienne.

Dernier point : durant toute l'année, la transition semble être restée dans l'impasse la plus complète. Il s'agit, de résoudre la difficile équation suivante : trouver une représentation équilibrée d'une société irakienne aujourd'hui en désarroi, qui n'a aucune expérience de la démocratie, et qui est constituée d'une multitude de tribus d'allégeances religieuses différentes, d'identité et d'origine ethniques variées, en évitant l'écueil de l'islamisme, le tout dans une atmosphère de prédation généralisée.

Ce triste panorama laisse entrevoir de sombres perspectives pour des Etats-Unis déjà déstabilisés par les attentats de septembre 2001, et qui ont rapidement dilapidé le capital de sympathie dont ils disposaient après ce drame. Il conviendrait cependant de nuancer celui-là. Ainsi la mise à pied de la quasi-totalité du personnel n'a pas été un malheur pour tout le monde : un certain nombre de personnes bénéficient aujourd'hui directement des emplois qui ont été ouverts pour constituer la nouvelle armée. Les Américains apprennent de leur expérience du terrain. Ainsi

on peut lire les premiers signes d'une intégration des tribus dans la stratégie des Etats-Unis pour redresser le pays.

Les gens s'expriment, la presse libre fleurit, les petits fonctionnaires ont vu leur niveau de vie considérablement amélioré du fait des subventions américaines, des dizaines de milliers de nouveaux emplois ont été créés ; la production de pétrole, malgré les sabotages, est en constante augmentation, et les créanciers de l'Irak se sont finalement entendus pour réduire substantiellement la dette (120 milliards de dollars).

Il n'en reste pas moins que la situation est très incertaine, et que les perspectives de retour à la normalité restent fort éloignées.

II/ Un sombre tableau qui contraste avec l'ambition des objectifs initiaux de l'intervention irakienne

Le bilan de la situation que nous venons d'effectuer, doit être complété et mis en rapport avec les mobiles qui ont présidé à ce nouvel engagement américain en Irak.

Ces motifs d'intervention apparaissent divers, multiples, et pour certains extrêmement ambitieux. Par leur côté grandiose, nous verrons qu'ils contrastent avec la situation piteuse que nous avons précédemment décrite.

2/1/ Mettre la main sur les armes de destruction massive de l'état irakien ?

L'objectif principal affiché par l'administration néo-conservatrice pour justifier l'intervention en Irak était de mettre la main sur les Armes de Destruction Massives (ADM), que le gouvernement était censé détenir. La promotion de cet argument s'est effectuée dans une atmosphère de mise en scène. Entre autres gesticulations, on a par exemple exhibé à l'assemblée générale de l'ONU de fausses preuves de l'activité NBC du régime irakien : Photos satellites représentant des traces de laboratoires biologiques ambulants, traces de pistes dans le désert... Colin Powell s'est même hissé à la tribune de l'Assemblée générale des Nations-Unies pour montrer de l'anthrax censé provenir de l'arsenal irakien. L'administration et le Président Bush se sont également appuyés sur des rapports émanant des services de renseignements dont on sait aujourd'hui de source sûre qu'ils ont été manipulés.

Le choix du thème des ADM comme principale justification de l'intervention irakienne est lui-même sujet à caution : on a appris par la suite, de la bouche de Paul Wolfowitz, que l'argument des ADM était celui qui rencontrait dans l'administration le consensus le plus universel et que, de ce fait, toute la stratégie de communication de l'équipe Bush devait s'organiser autour de lui. On peut y ajouter le fait que c'était un sujet auquel la population américaine était très sensible parce qu'il cristallise avec le plus d'acuité la crainte d'une agression sur son territoire.

2/2/ Lutter contre le terrorisme international d'obédience islamiste?

Devant les critiques des médias et de certains pays sur cet argument de guerre, et au fur et à mesure que devenait de moins en moins plausible la découverte d'ADM sur le sol irakien, les Américains ont alors parallèlement mis en avant un autre objectif, plus contestable encore, pour justifier cette deuxième guerre du Golfe. L'intervention a été présentée comme une stratégie destinée à éradiquer de la surface de notre planète le terrorisme d'origine islamiste. Il s'agissait de l'inclure dans la guerre sans merci livrée par le Président Bush contre le terrorisme, au lendemain des attentats du 11 septembre. Ainsi l'ambiguïté a longtemps été entretenue par certains médias au sujet des liens - apparemment non avérés - entre le régime de Bagdad et Ben Laden, liens qui, par ailleurs, auraient été des plus étranges puisqu'ils auraient lié un régime « laïc » à une nébuleuse non-étatique wahhabite. L'implantation de certains groupes islamistes proche d'Al Qaïda, dans l'Irak de l'après-guerre et l'implication de ceux-ci dans des attentats récents renforcent ainsi, aux yeux de certains, la légitimité de cet

objectif de guerre, même si il est probable qu'Al Qaïda ne fait que mettre à profit les désordres de l'après-guerre pour se manifester dans ce pays.

2/3/ Venger les Etats-Unis de l'affront essuyé lors du 11 septembre 2001 ?

L'énergie avec laquelle l'administration néo-conservatrice a tenté de convaincre le monde du bien-fondé d'une intervention irakienne dans un monde peu sûr et désormais marqué par le terrorisme peut s'interpréter comme la recherche d'un exutoire pour une Amérique blessée par les attentats du 11 septembre. En ce jour tragique, les Etats-Unis ont en effet été attaqués au coeur d'un territoire qu'ils se sont peu à peu habitués à considérer comme inviolable, et à la racine de leur puissance économique, fondement de leur rayonnement international. On tend parfois en Europe à sous-estimer le choc qu'a constitué cet événement pour l'« empire bienveillant », dont le territoire ou les attributs de souveraineté n'avaient été violés, dans l'histoire, qu'à de rares reprises. Par l'attaque du Pentagone, c'est la superpuissance politique qui était visé ; par la destruction des *Twin Towers*, c'est la base économique de l'empire américain qui a vacillé. Par ricochet, c'est un pan entier de la culture américaine - ardente promotrice de la libre entreprise et du commerce international -, qui a été touché.

La campagne afghane, qui a défait le régime taliban complice du développement d'Al Qaïda dans son aire de contrôle, n'a pas suffi à épuiser les forces qu'ont délivrées les attaques du 11 septembre : il fallait leur trouver un autre point d'application. Attaqués au cœur de leur souveraineté, les Américains, conformément à la nature profonde de leur culture stratégique, réagissent rapidement, violemment, et d'une manière massive. Ceux-ci se sont alors considérés comme tenus d'en finir avec leurs ennemis trop négligés au cours de la décennie 1990. On a laissé entendre que des liens présumés existaient entre le régime irakien et Al-Qaïda¹⁰. En Irak, le travail avait été commencé en 1989-1990 ; il fallait le finir. Il fallait abattre Saddam et son régime¹¹.

2/4/ Défaire Saddam : une occasion de pratiquer le devoir d'ingérence ?

Consciente de la faiblesse de la justification initiale de la guerre, c'est ce type d'argument, plus humanitaire, que l'administration Bush a mis en avant dans le second temps de sa campagne de communication : ce qu'il fallait, ce n'était pas seulement rendre le monde plus sûr pour les Etats-Unis, c'était libérer le peuple irakien d'un tyran. Ce n'était pas seulement appliquer pour le salut des Etats-Unis la doctrine de frappe préventive, c'était pratiquer avec scrupule le devoir d'ingérence, et tenter de rétablir les conditions de l'exercice de la liberté dans un pays qui s'en était radicalement écarté.

En ce sens, l'intervention irakienne se rattache à la longue tradition américaine de la promotion de la démocratie, voire de l'idéalisme (dont l'un des moments les plus forts fut l'ère Wilson). Mais

¹⁰ . La commission d'enquête a levé dernièrement les doutes sur ce sujet : on sait actuellement qu'il n'en était rien.

¹¹ Sans compter les arguments psychologiques sur lesquelles on pourrait épiloguer : en allant en Irak G. Bush fils finit le travail que son père n'a pas voulu achever (pour toute sorte de motifs, et peut-être avait-il raison au vu des conséquences douloureuses de l'expédition actuelle !), lui l'homme "born again", qui à une époque de sa vie s'est fourvoyé dans les mirages de l'alcoolisme ; lui, le fils qui n'a pas réussi à effectuer les études brillantes que l'on espérait de lui, lui dont on critique le comportement lors de son service militaire...

l'aspect coercitif des méthodes employées rappellerait plutôt l'ère Reagan, et au-delà l'époque de Théodore Roosevelt et de la politique du « big stick ».

C'est en réalité d'un mélange inédit d'idéalisme wilsonnien et d'internationalisme interventionniste que nous sommes aujourd'hui témoins. Celui-ci est inspiré de Leo Strauss et est en grande partie fondé sur la distinction entre bon et mauvais régime, elle-même issue du clivage ami/ennemi mis en avant par le philosophe Karl Schmitt. Politiquement, le succès actuel de cette doctrine repose sur le ralliement – entre autres à l'instigation de Karl Rove -, des conservateurs de droite à l'intervention extérieure en lieu et place de leur traditionnel isolationnisme.

A la lueur de cette analyse, on peut resituer la place de la guerre d'Irak dans la stratégie globale des Etats-Unis. La lettre ouverte au Président Clinton de janvier 1998 en faveur d'une ré-intervention en Irak montre qu'il s'agit en réalité d'un projet de long terme dont le 11 septembre n'est pas la cause mais bien plutôt l'occasion. Celui-ci s'inscrit dans un vaste dessein de promotion de la démocratie et de l'économie de marché dans une zone cruciale pour l'avenir du monde le Moyen-/Proche-Orient, voire le Grand Moyen-Orient qui inclut l'Asie centrale, pour les ressources pétrolières et gazières qu'elle recèle. Pour certains, il s'agirait - au-delà de la conversion à la démocratie et à l'économie de marché qui permettrait de privatiser l'industrie pétrolière - de remodeler la région en faisant au besoin évoluer le tracé des frontières et la structure, ou même le découpage des Etats. Ce sont en tout cas les idées qu'un Richard Perle défend, comme le souligne le commentateur Paul-Marie de La Gorce¹². Bien sûr cette position, dans sa version extrême, ne remporte les suffrages que dans une partie minoritaire de l'administration. Mais elle est emblématique de l'ambition – ou de la démesure ? - des projets d'une partie de l'entourage de G. Bush II pour assurer la pérennité de la position de superpuissance dont bénéficient actuellement les Etats-Unis pour le siècle qui commence¹³.

Pour la poursuite de cette stratégie, les Etats-Unis avaient besoin d'établir des bases militaires puissantes et permanentes au Moyen-Orient, dans un autre pays que l'Arabie Saoudite. Car depuis le 11 Septembre 2001, l'Arabie Saoudite n'est plus considérée comme un allié fiable, mais regardée avec défiance. Pour certains faucons, il s'agirait même d'une cible potentielle. Pour s'en tenir aux faits, les bases américaines en Arabie Saoudite sont en cours de transfert vers le Qatar ; mais ce petit pays, qui bénéficie d'une position géographique vulnérable, pris en étau entre l'Iran et l'Arabie Saoudite, ne dispose pas des qualités qui en feraient un point d'appui solide pour d'éventuelles opérations de projection de force de la superpuissance américaine. Pour se donner les moyens de réussir dans le grand dessein évoqué ci-dessus, les stratèges américains ont arrêté leur choix sur l'Irak qui, lui, réunissait les conditions apparemment idéales pour un tel déploiement futur et pour un changement de régime : position géographique centrale, alternative stratégique au pétrole saoudien, et un gouvernement personnel de Saddam Hussein dont l'image mauvaise était censée faciliter la légitimation de la guerre aux yeux de l'opinion mondiale. Enfin, pour le « prédateur américain », l'Irak était une proie facile, avec une armée qui n'offrirait que peu de résistance étant donné son état de délabrement.

Sur la scène intérieure américaine, l'opération contre l'Irak avait aussi une fonction de communication : elle était destinée à masquer l'incapacité subie ou volontaire de neutraliser Oussama Ben Laden et la nébuleuse Al Qaïda.

¹² Conférence au CHEAr juin 2004

¹³ Reprise du titre d'un mouvement politique américain PNAC : Project for the new American Century où l'on retrouve les principaux ténors de l'actuelle administration Bush.

2/5/ Assurer l'avenir des Etats-Unis : garantir ses intérêts économiques et géopolitiques

L'un des autres objectifs – également ambitieux et loin d'être atteint aujourd'hui - était d'apporter à la face du monde une démonstration éclatante de la force américaine, après la victoire sur ce que le Président Reagan appelait l'« Empire du Mal », et après dix ans d'une période que les néo-conservateurs considèrent comme un vaste gâchis. En effet, selon certains schémas géopolitiques il existerait, aux yeux de l'Amérique une fenêtre d'opportunité entre l'effondrement de l'empire soviétique d'une part, et l'émergence de la Chine voire de l'Inde comme géant économique et politique, éventuellement hostiles aux Etats-Unis¹⁴. Il importait donc de conduire le plus rapidement possible une politique de « force », à la fois pour essayer son pouvoir dans un monde fragmenté, et pour profiter de cette fenêtre d'opportunité offerte par l'histoire. Cet objectif grandiose contraste aujourd'hui de manière éclatante avec la situation rencontrée en Irak.

2/6/ Faire de l'Irak un cas exemplaire susceptible de dissuader les autres pays d'adopter un comportement

Devant le recul des négociations en matière de maîtrise des armements et le manque de confiance témoigné par l'administration Bush dans ce type de politique¹⁵, l'érosion de la dissuasion nucléaire pure, en particulier face aux stratégies de chantage des Etats préoccupants, il était nécessaire de poser les bases d'un nouveau type de dissuasion face à ces situations nouvelles. Le cas de la Corée du Nord illustre parfaitement l'emploi efficace de la menace nucléaire en tant qu'instrument de coercition (cette menace fût-elle seulement hypothétique¹⁶). Le changement de régime en Irak devait montrer les risques qu'encouraient les pays préoccupants et leurs dirigeants, si ceux-ci se lançaient dans une stratégie « déviante ». A l'issue de cette guerre, chacun devait être convaincu que les coûts d'une telle politique étaient largement supérieurs aux gains que l'on pouvait en escompter, sans pour autant causer de grands dommages à l'hyperpuissance américaine. La réalité est autre : si le régime irakien a été défait, l'image des Etats-Unis s'est érodée.

Au-delà des causes plus directement liées à l'intérêt international américain, il y a un facteur –peut-être le plus important de tous – : le facteur psychologique, qui a probablement beaucoup compté dans la décision américaine d'intervenir en Irak : c'est la certitude d'incarner le Bien, autrement dit cette croyance persistante que l'Amérique a un rôle à jouer sur cette terre. C'est la *Manifest Destiny*...

¹⁴ Il s'agit de convertir le plus vite possible sous forme pérenne la puissance importante mais versatile aujourd'hui détenus par les Etats-Unis au cœur d'un moment unipolaire qui pourrait ne pas durer du fait par exemple de difficultés économiques dues à la concurrence des pays asiatiques regroupés autour du leader économique chinois. (cf Philippe Raggi, membre de l'Académie Internationale de Géopolitique (forum FRS). La maîtrise de l'approvisionnement pétrolier mondial dont la Chine aura de plus en plus besoin durant les années qui viennent, constitue, selon cet auteur, une clé féconde d'interprétation du comportement américain.

¹⁵ Le triomphe du scepticisme : l'administration Bush et le déclin de la maîtrise des armements

¹⁶ La Corée du Nord a négocié en 1993 –1994 l'arrêt de son programme nucléaire contre un approvisionnement - en particulier énergétique - dont elle avait besoin. Aujourd'hui elle essaye d'échanger un traité de non-agression avec les EU en contrepartie de garanties quant à son programme nucléaire, qui aurait semble-t-il repris, et abouti à la fabrication probable de quelques engins rudimentaires, mais appuyés par une technologie balistique relativement performante à base de la robuste technologie « Scud ».

« *La démocratie est au cœur de la stratégie américaine* » disait Richard Haas¹⁷. Ainsi l'Amérique semble-t-elle avoir une nouvelle fois renoncé au principe de John Quincy Adams¹⁸. Profondément choquée, s'estimant investie d'une mission quasi-divine, elle propage pour sa sécurité et le bien du monde le modèle de civilisation qui lui a permis de vaincre le communisme après avoir triomphé du nazisme. Lorsque le vice-président Dick Cheney souligne que l'objectif est d'installer à Bagdad un gouvernement démocratique, il ne cherche pas seulement à « vendre » ce conflit à la communauté internationale, mais il exprime aussi des convictions profondes, même si la défense d'intérêts stratégiques nationaux ne saurait être occultée. Cet arrière-plan psychologique crée des conditions favorables à la légitimation d'une telle opération contre un dictateur perçu comme l'incarnation du Mal. Ce biais psychologique constitue par ailleurs le fondement de l'une des difficultés des Américains à s'entendre avec leurs alliés : il y a toujours une différence fondamentale de perception de la situation internationale entre eux et les autres. Comment comprendre et excuser toute réaction d'animosité contre soi si l'on croit profondément être par essence une puissance bienveillante ? C'est bien ce que souligne Henry Kissinger, pourtant porte-drapeau de la tradition « réaliste » : « *La tâche en Irak consiste non seulement à gagner la guerre mais aussi à faire comprendre que cette guerre préventive nous a été imposée par les faits et que nous cherchons à servir la cause du monde, et pas seulement nos propres intérêts* ». Cet aveuglement ne pouvait que conduire à ignorer les réalités historiques irakiennes, à l'origine de bien des difficultés auxquelles est aujourd'hui confrontée la coalition.

Ainsi, à travers cette brève description des motifs de l'intervention irakienne, nous constatons que les Américains semblent avoir hésité entre plusieurs objectifs.

Après avoir confronté les aspects sécuritaires, économiques et culturels de la situation irakienne aux différents objectifs de l'opération dont ils sont issus, nous avons maintenant une idée plus claire du tableau d'ensemble de l'environnement au sein duquel évoluent aujourd'hui les membres de la coalition. Il nous faut maintenant aborder la question des erreurs commises par les Américains, confronter ces dernières aux expériences qu'ils ont retirées des autres conflits, et, de là, en dégager des enseignements pratiques.

¹⁷ Richard Haas. Ibid.

¹⁸ Secrétaire d'Etat ayant décrété que c'était en évitant d'imposer leur mission par la force que les Etats-Unis accomplissaient au mieux leur vocation universelle.

DEUXIEME PARTIE

DIAGNOSTICS : QUELLES ERREURS ONT ETE COMMISES ?

I. Les leçons du passé

S'exprimant au mois de septembre 2003, à Washington, devant la commission des affaires étrangères du Sénat, James Dobbins, directeur à la RAND corporation, indiquait que l'un des enseignements de la crise irakienne était qu'aucune leçon n'avait été véritablement tirée des expériences passées¹⁹. Pourtant, les Etats-Unis étaient intervenus de nombreuses fois dans des opérations similaires de « nation building ».

Mais il apparaissait avec clarté que si des efforts importants avaient été réalisés afin d'améliorer l'efficacité des forces, tant en matière doctrinale que technologique, rien de comparable n'avait été entrepris s'agissant des opérations de sortie de crise et de stabilisation. Cette lacune était d'autant plus dommageable que la responsabilité de « nation building » allait désormais incomber de plus en plus à la seule « superpuissance » que constitue l'Amérique.

1.1 Difficultés sémantiques

Le spectre des interventions menées par les Etats-Unis depuis leur fondation englobe des conflits de natures et d'ampleurs très différentes, allant des deux guerres mondiales aux opérations de maintien de paix comme en Bosnie, en passant par des engagements à but humanitaire tels qu'en Somalie, ou liés au respect d'accords de défense (Corée) ou plus simplement limités à des mesures de rétorsion (Libye, Soudan). Afin d'identifier les opérations de « reconstruction de nation » dans cet ensemble complexe, trois critères de sélection peuvent être appliqués²⁰. Le premier concerne naturellement le résultat atteint. Même s'il ne constitue pas toujours le but prioritaire, l'état final se traduit par le maintien ou le changement du régime politique en place. Il est à noter que ce résultat est, dans la plupart des cas, accompagné d'un objectif stratégique de nature économique, diplomatique ou sécuritaire. Le deuxième a trait au volume de forces terrestres engagées, non seulement pour gagner la guerre, mais aussi pour assurer la phase de reconstruction. Enfin, l'implication américaine se traduit par le choix des élites et la participation directe au fonctionnement des nouvelles administrations.

Parmi quelque deux cents conflits menés depuis la création de l'Union, dix-huit répondent à ces critères d'identification. Seuls quatre semblent pouvoir être considérés comme des succès, en ce sens que l'Etat de droit qui en a découlé est toujours en vigueur cinq ans après le départ des forces de stabilisation (cf. annexe 1). Les échecs, quant à eux, ont été

¹⁹ Next Steps in Iraq and Beyond. Testimony. J. Dobbins. Septembre 2003.

²⁰ Lessons from the Past : the american record in Nation Building. Carnegie Endowment.

marqués par la mise en place de régimes politiques le plus souvent dictatoriaux, et, en tout état de cause, opposés aux intérêts américains.

Signe d'une évolution interventionniste observée au cours de la dernière décennie, les opérations menées sous les administrations Clinton puis Bush ont vu leurs ambitions croître sensiblement : objectif humanitaire en Somalie, réinstallation du président en Haïti, création d'un Etat multiethnique en Bosnie, exportation de la démocratie au Kosovo et aujourd'hui en Afghanistan ainsi qu'en Irak.

Quels enseignements peut-on tirer de ces exemples ?

1.2 Les enseignements

a. Volume de forces

Le premier concerne le volume des forces terrestres mises en oeuvre. Il est difficile d'établir une comparaison objective des différents effectifs de forces engagées dans la phase de stabilisation tant les contextes historiques, les pays et les populations sont différents. Notons toutefois que cette présence militaire est importante et durable sur le théâtre européen à la fin de la seconde guerre mondiale, en Bosnie et au Kosovo ; elle est faible en Afghanistan et, par ailleurs, de courte durée en Somalie et à Haïti. Si sa durée n'est pas toujours un facteur de succès, on observe que les courtes périodes de stabilisation apparaissent le plus souvent synonymes d'échec.

Proportionnellement, le volume des forces d'occupation au Japon est plus faible qu'en Allemagne, en Bosnie ou au Kosovo. La collaboration et l'homogénéité de la société nippone peuvent en partie expliquer le succès de la phase de stabilisation. Des situations contraires sont observées dans les conflits les plus récents. On ne peut pas ignorer non plus l'effet sur la population d'une guerre très dure et très destructrice. Aussi pour un observateur cynique, il semblerait que plus la victoire militaire s'accompagne de pertes et de victimes au sein de la nation « à reconstruire », moins la phase de stabilisation est difficile.

Comme en témoigne le départ des troupes américaines de Somalie, le nombre de morts « post-conflit » constitue une donnée politiquement et socialement sensible. En Allemagne, au Japon, en Bosnie et au Kosovo, les phases de stabilisation se sont déroulées quasiment sans pertes humaines, contrairement à la Somalie et à l'Afghanistan. Si l'on fait exception de ce dernier conflit qui se poursuit et dont la nature est différente, les pertes et dommages les plus importants se produisent lorsque le volume de forces présentes est le plus faible au regard de celui de la population.

b. Assistance financière

Après le volume de troupes, l'ampleur de l'assistance financière constitue un deuxième critère objectif d'analyse. Rapportée au nombre d'habitants, et pendant les deux premières années qui suivent la fin du conflit, l'aide consentie est, en dollar constant, de quelque mille quatre cent dollars pour la Bosnie, huit cent pour le Kosovo, deux cent cinquante pour l'Allemagne et seulement cent pour le Japon. Pourtant, ces deux dernières nations sont parmi celles qui ont connu le plus fort et le plus rapide redémarrage économique. Sans ignorer l'impact considérable du plan Marshall à partir de 1948 ainsi que les effets

indirects de l'effort de guerre en Corée, sans doute est-il plus facile de relancer des sociétés fortement industrialisées que de créer, *ex nihilo*, des structures économiques nouvelles.

c. Cohésion socio-économique

Pour autant, les échecs de démocratisation constatés en Somalie ou à Haïti ont sans doute des causes autres que purement économiques. Parmi ces raisons figurent l'homogénéité ethnique de la population, sa cohésion socioéconomique ainsi que l'existence d'une structure étatique, voire une expérience démocratique passée. L'utilisation de cette administration déjà formée présente de nombreux avantages mais présuppose un changement de régime limité à la mise à l'écart des élites anciennes. Ainsi, au Japon, sur quelque deux millions de cas examinés, moins de trois pour cents seront exclus de la reconstruction de la nation. Expurger les forces vives de la nation des représentants du passé constitue un sujet dont la nature est susceptible de mettre en cause le processus engagé.

d. Sécurité

Les opérations menées à Panama, Haïti, en Bosnie et au Kosovo ont montré que la période qui suit immédiatement la fin d'un conflit armé est cruciale en matière de sécurité. Faire face aux violences « expressive » et « instrumentalisée », assurer la protection de la Force tout comme celle de la nouvelle administration et rétablir l'ordre public constituent des objectifs prioritaires. La violence « expressive » relève d'une action sans réel but politique, comme l'action désespérée des exclus du régime ou les règlements de compte au sein de la population. Son niveau dépasse celui de la criminalité classique. La violence « instrumentalisée » ressortit à la lutte armée menée à des fins politiques. Elle vise soit le rétablissement du régime déchu soit la prise du pouvoir par une partie de la population, soutenue ou non par l'étranger. Ces deux types de violence vont s'exercer tout à la fois contre la force de stabilisation, d'autant plus si celle-ci est perçue comme une force d'occupation, mais aussi contre la nouvelle administration. C'est la raison pour laquelle il importe d'éviter que ne s'enclenche le cycle « action-répression ». Enfin, il convient de traiter la criminalité classique, banditisme, pillage et autres exactions qui trouvent, dans ces circonstances particulières, matière à se développer. Ces tâches essentielles sont réalisées soit par la force de stabilisation, si elle en a les compétences et les moyens, soit par une force de police extérieure qui assure le contrôle de la police locale (Bosnie) ou se substitue à elle (Kosovo).

e. Elections libres

L'organisation d'élections libres constitue sans doute un bon indicateur du processus de démocratisation. Le manque de stabilisation de la situation en Somalie a interdit le déroulement d'un tel processus. En Allemagne, au Kosovo et en Afghanistan, des élections locales se sont déroulées au moins dix-huit mois avant que ne se tiennent des élections nationales. En Bosnie, des élections nationales, sans doute trop précoces, ont été favorables au parti nationaliste. Il semble donc préférable que la démarche de démocratisation débute par des élections régionales, permettant ainsi l'émergence et la consolidation de nouveaux partis politiques. Ces exemples montrent par ailleurs que le processus de démocratisation peut s'engager alors que le redémarrage économique n'est pas encore avéré.

f. Objectif politique signifié

Les interventions en Bosnie comme au Kosovo illustrent la nécessité, mais aussi la difficulté à définir un objectif politique clair qui tienne compte des réalités historiques. Dans ces deux cas, décider de mener une intervention à des fins humanitaires ne posait pas de difficulté particulière à la communauté internationale. En revanche, choisir entre recourir à la force afin d'imposer un Etat multiethnique ou respecter le droit à l'autodétermination conduisant à la division ethnique a constitué un écueil majeur toujours non résolu, comme en témoigne la « paix par défaut » qui règne aujourd'hui dans les Balkans. Aujourd'hui, en Europe, deux victoires militaires ne se sont pas encore traduites en succès politique en raison de non-choix stratégiques.

g. Unilatéralisme, multilatéralisme, unicité de commandement

L'Amérique a mené unilatéralement de nombreuses opérations. Toutefois, depuis la fin de la guerre froide, celle-ci semble rechercher de plus en plus l'obtention d'un consensus international, tant pour des motifs politiques que pour des raisons économiques. L'expédition de Somalie repose sur une décision du conseil de Sécurité et l'intervention américaine en Haïti s'effectue, sur demande de cette dernière, dans le cadre de forces des Nations Unies (ONU).

Dans ces deux cas, les Etats-Unis ont largement dirigé la première phase des opérations avant de laisser les Nations Unies assumer leur rôle.

En Bosnie, la phase armée de l'intervention humanitaire est menée par les forces de l'Alliance sous mandat de l'ONU, impliquant ainsi, au plan militaire, aussi bien une participation internationale qu'une unité de commandement. Au Kosovo, l'organisation mise en place au travers de l'OTAN et de l'ONU permet aux Etats-Unis de conserver un certain leadership tout en assurant une participation internationale et une unité de commandement.

La situation apparaît encore différente en Afghanistan où coexistent deux structures militaires séparées et aux missions différentes, la reconstruction politique étant quant à elle placée sous la responsabilité des Nations Unies. Le refus américain à la participation de l'Alliance lors de la première phase du conflit afghan illustre une volonté de ne pas se lier les mains, comme pendant la guerre du Kosovo, et ainsi de privilégier des coalitions *ad hoc*, au détriment d'alliances fondées sur la règle du consensus « otanien ». Il serait aujourd'hui prématuré de porter un jugement définitif sur cette structure, d'autant plus que la situation est loin d'être stabilisée. Toutefois, à l'évidence, l'efficacité - voire l'existence - d'une coalition, présuppose une vision stratégique partagée.

1.3 Les facteurs théoriques de succès

Même s'il convient de demeurer prudent sur les enseignements tirés du passé, quelques « facteurs de succès » peuvent ainsi être énoncés :

- à l'évidence, toute opération s'inscrit dans une ambition globale, définie par un objectif politique, lui-même décliné en « état final recherché ». L'absence de formalisation d'un « but de guerre » est de nature à conduire au choix d'options militaires non optimales, voire inadaptées ;
- une opération de « nation building » menée de manière multilatérale est certes plus complexe dans sa mise en œuvre mais, outre une légitimité internationale, elle facilite la transformation démocratique ainsi que la stabilisation régionale. Le « multilatéralisme » est par ailleurs compatible avec l'unité de commandement, voire le leadership américain ; enfin, le cadre onusien nécessite une vision stratégique partagée au sein de la communauté internationale ;

- parmi les nombreux facteurs de réussite d'une opération de « reconstruction politique », l'engagement, dans la durée, en termes humains et financiers, constitue l'élément déterminant ;
- le rétablissement de l'ordre public constitue l'une des priorités dès les premiers instants qui suivent la victoire militaire ;
- la neutralité, voire l'aide des Etats géographiquement voisins, doit être obtenue, d'autant plus si la nation « à reconstruire » est socialement composite et constituée d'ethnies qui, peu favorables à l'entreprise de reconstruction, recherchent une aide extérieure ;
- l'élimination des principaux responsables de l'ancien régime du jeu politique et économique constitue une difficulté particulière qu'il convient de traiter sans dogmatisme ;
- il semble exister une relation de causalité entre le volume des forces de stabilisation et le nombre de victimes post-conflit : plus la force est importante, moins le nombre de pertes est élevé ;
- enfin, tout processus de démocratisation demande du temps, cinq à dix ans paraissant un minimum compte tenu de la nature des difficultés à surmonter. C'est bien ce qu'écrivait le politologue R. Kagan : « *Si l'administration Bush est sérieuse, les Etats-Unis sont sur le point de décider un engagement à long terme en Irak et au Proche-Orient, qui ne sera pas sans ressembler à ce que nous avons fait au Japon il y a un demi-siècle.* »

II. L'Irak entre révolte et chaos : les erreurs américaines

L'Irak semble aujourd'hui hésiter entre la révolte et le chaos. Pourtant, il y a maintenant plus d'un an, l'opération « Liberté en Irak » s'est déroulée d'une manière spectaculaire. En dépit de difficultés majeures, notamment dues à l'opposition de la Turquie au passage de forces terrestres, les hostilités sont déclenchées le 20 mars selon le programme établi, voire avec une certaine avance. Deux cent quatre vingt mille hommes sont engagés.

Quelque vingt et un jours plus tard, les premiers éléments des forces américaines entrent dans Bagdad, sans véritable opposition. Le premier mai, le président Bush annonce officiellement la fin de la guerre. A ce stade, la coalition déplore cent soixante morts. Deux comparaisons permettent d'illustrer la remarquable évolution en termes d'efficacité des armées de la première puissance militaire du monde. Lors de la première guerre du Golfe, les effectifs engagés étaient de six cent mille hommes, la guerre est gagnée en quarante-deux jours et les pertes de la coalition estimées à trois cent soixante disparus. Ainsi, en quelque dix années, les efforts technologiques et doctrinaux menés dans le cadre de la « Revolution in Military Affairs » (RMA) permettent d'atteindre un résultat plus ambitieux, deux fois plus rapidement, avec des effectifs deux fois moindres et avec deux fois moins de pertes. En 1914, lors de la « Mesopotamian Campaign », il avait fallu quelque trois ans aux forces britanniques pour parvenir à Bagdad et ce, au prix de cent mille morts et blessés, principalement Indiens. En 2003, la victoire a été considérée comme incontestable et sans appel. Rapidement menée, cette deuxième guerre du Golfe a-t-elle été pour autant efficacement gagnée ? L'actualité prouve abondamment le contraire. Le conflit n'est pas terminé, il se poursuit, mais il a changé de nature.

L'après-guerre est devenu une nouvelle guerre dont les caractéristiques politiques et militaires sont telles que l'issue apparaît aujourd'hui bien incertaine. Comment en est-on arrivé là ? « *La guerre est par essence le domaine de l'incertitude* » écrivait Clausewitz²¹, mais certaines erreurs semblent avoir été commises notamment au niveau politico-stratégique tout autant que tactique, voire comportemental. Ces erreurs, qui peuvent être analysées à l'aune de la grille de lecture déduites des leçons du passé, relèvent tout à la fois de l'impréparation des opérations elles-mêmes, du choix imposé du « tout-technologique » au détriment du facteur humain, d'une mauvaise analyse de l'équilibre ethnique et religieux de l'Irak et de l'absence d'action psychologique.

2.1 Les erreurs stratégiques

a. Des buts de guerres nombreux, évolutifs et non atteints

Si, selon la célèbre formule de Clausewitz, « *la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens* », il semble bien que les objectifs politiques américains n'aient pas encore été réalisés. Il est vrai qu'une des difficultés en la matière est d'identifier ces objectifs, tant leur affichage a évolué au fil des mois. Il s'agit ici de reprendre très brièvement les objectifs étudiés en première partie, mais cette fois en soulignant les contradictions par lesquelles ils s'opposent, ainsi que les mouvements de bascules et les oscillations perpétuelles auxquelles ceux-ci ont dû se plier afin de satisfaire aux impératifs de la stratégie de

²¹ In De la guerre

communication de Washington. Quelques exemples permettent d'illustrer ces changements. Il convenait dans un premier lieu de lutter contre la prolifération d'armes de destruction massive et contre le terrorisme. Ainsi, au mois de janvier 2003, est-il signifié dans le discours sur l'état de l'Union que « *si Saddam Hussein ne désarme pas totalement, pour la sécurité de notre peuple et pour la paix du monde, nous conduirons une coalition pour le désarmer.* ». Dans une logique se voulant préemptive, il s'agit donc de désarmer l'Irak, de libérer son peuple et de protéger le monde d'un grave danger.

En janvier 2004, le président Bush place l'action des Etats-unis dans un cadre plus général, celui du remodelage du paysage politique du Moyen-Orient : « *Nous terminerons le travail historique entrepris en Afghanistan et en Irak, deux pays qui peuvent montrer la voie aux autres et les aider à transformer cette partie du monde si problématique* ». L'Irak constitue ainsi la « tête de pont » d'une vaste opération de « démocratisation régionale ». Enfin, au mois de mai dernier, les Etats-Unis abandonnent toute référence aux armes de destruction massive et inscrivent formellement leur action dans un processus de démocratisation irakien : « *Notre coalition a un objectif clair, c'est de voir le peuple irakien aux commandes de l'Irak pour la première fois depuis des générations* ». En outre, ces visées stratégiques successives sont complétées par des objectifs politiques et économiques plus ou moins clairement affichés, qu'il s'agisse de destituer Saddam Hussein (la politique d'endiguement ayant échoué) sans pour autant imposer la démocratie ; de contrôler les richesses en hydrocarbures ; de réduire une dépendance excessive à l'égard de l'Arabie Saoudite ; ou encore de réaliser un encerclement stratégique de l'Iran et de l'arc Syrie-Palestine-Liban. Ces buts de guerre, qu'ils soient réels ou destinés à obtenir une certaine légitimité, apparaissent ainsi nombreux et discordants.

En tout état de cause, force est de constater que peu des objectifs énoncés par les Etats-Unis ont été atteints. Certes un despote a été destitué, mais aucune trace d'armes de destruction massive n'a à ce jour été trouvée, les liens avec Al Quaida n'ont pas été établis, la lutte contre le terrorisme est loin d'être achevée et la démocratisation de l'Irak apparaît toujours bien incertaine. La coalition est-elle d'ores et déjà condamnée à l'échec ? Sans doute pas, mais la guerre n'est pas terminée, même si ses caractéristiques militaires et politiques ont changé de nature.

b. Les faiblesses du « tout-technologique »

La première phase militaire d'« Iraki Freedom » apparaît donc aujourd'hui comme une étape nécessaire, mais insuffisante, car elle reste à exploiter, ce qui semble manifestement poser quelques difficultés. Cette opération, selon la classification d'Alvin Toffler, correspond à une guerre entre des sociétés parvenues à des stades différents de leur développement, ère « agro-industrielle » pour l'Irak et « informationnelle » pour les Etats-Unis. Dans ce type de guerre dite « réseau-centrée », les effectifs humains engagés par la puissance « post-industrielle » apparaissent moins déterminants que la maîtrise conjuguée, d'un armement de haute technologie²² alliant l'efficacité à la précision, et d'une boucle décisionnelle réduite à douze minutes pendant l'opération²³.

Le choix délibéré de mener une guerre « technologique » était judicieux pendant la phase de combat de haute intensité, d'autant que la suprématie militaire et technique des forces américaines étaient patentes face à une armée affaiblie par des purges répétées et un embargo de plus de dix ans. En revanche ce choix, qui limite au maximum le recours au potentiel

²² Doctrine « Rumsfeld ».

²³ Major Moneyrat. «OIF, Guerre de la Troisième vague». Site Checkpoint.

humain et « *introduit l'illusion de la facilité et de la certitude* »²⁴, exige en retour que soit clairement intégrée la contrainte que représentent des effectifs réduits au strict minimum, pour contrôler un pays et sa population. En d'autres termes, le choix de n'engager qu'un minimum d'effectifs emporte nombre de conséquences qui peuvent influencer le déroulement de la phase de stabilisation et remettre en cause le bénéfice d'une victoire rapide et éclatante.

Ainsi, si la « doctrine Rumsfeld » a connu de remarquables réussites, sans pour autant remplacer la « doctrine Powell » qui privilégie le nombre, il apparaît clairement que l'ensemble de concepts fondés sur la « Transformation » et « le tout-technologique » laisse apparaître de sérieuses limites. Il en est ainsi dans ces situations de guérilla ou de conflit de basse intensité, où ce qui avait fait la force d'une armée « ramassée », se transforme rapidement en faiblesse, lui interdisant le contrôle du terrain et la maîtrise des espaces, faute de personnel en quantité et en qualité suffisantes.

c. L'impréparation politique

La transformation de « l'après - victoire » en guerre d'un nouveau type s'apparentant à la guérilla ou à des formes de conflits de basse, voire de moyenne intensité, a sans doute plusieurs causes. L'une concerne l'état d'impréparation « politique » à cette opération majeure de « nation building ». La multiplicité des buts de guerre, évoquée supra, traduit une absence de vision politique aux contours nets. Cette lacune ressortit à une part d'un dysfonctionnement structurel et d'autre part, des fractures idéologiques au sein de l'administration américaine telles qu'elles ont déjà été décrites. Plus encore que par le passé, le secrétaire d'Etat de l'administration Bush apparaît d'abord comme étant l'exécutant de la politique étrangère et non pas celui qui en détermine la ligne politique. La création du « National Security Council » (NSC), placé directement sous l'autorité du président, avait en son temps consacré la prédominance de ce dernier et de ses conseillers en matière de politique étrangère, mais aussi créé un pôle de coordination. Aujourd'hui, il semble que C. Rice n'ait pas réussi à résoudre les conflits « idéologiques » entre le département d'Etat, le département de la défense et l'équipe du vice-président, voire même à coordonner leur action²⁵. En outre, les éléments de planification établis par le premier ne semblent pas avoir été repris par le second, à qui le dossier irakien sera confié à partir du mois de janvier 2003, avant qu'il ne soit finalement transféré au NSC. Ainsi la coordination interministérielle a-t-elle failli. Le « wilsonisme botté » va s'imposer sans que les « réalistes » puissent faire valoir leurs points de vue sans doute plus diplomatiques et pragmatiques.

Cette situation s'est révélée contre-productive dans cette opération de « nation building ». En effet, au delà du pragmatisme propre à l'esprit américain, ceux pour qui les forces de la coalition ne pouvaient être accueillies qu'en libérateurs, voyaient moins la nécessité de planifier une phase de stabilisation délicate. La priorité semble donc avoir été initialement donnée au problème humanitaire, et ce au détriment d'une vision englobant aussi les volets politique, économique et sécuritaire. Cet état de fait explique sans doute la laborieuse montée en puissance de l'Office of Reconstruction and Humanitarian Assistance (ORHAA), stationné au Koweït jusqu'à la mi-avril, puis à Bagdad dans un ancien palais de Saddam Hussein, avant que le général Garner ne soit remplacé par Paul Bremer début mai 2003.

d. Une bataille perdue, celle du sens

²⁴ Ibid.

²⁵ The Emerging Strategic Lessons from the US intervention in Iraq. A. H. Codersman. Center for Strategic and International Studies.

L'ambiguïté affichée quant au véritable objectif recherché n'a pas permis que soit gagnée la bataille du « sens ». En effet, amplifiée par l'opposition internationale à cette opération unilatérale, ce manque de clarté a sans doute entretenu au sein de la population irakienne une certaine confusion quant aux intentions véritables de leur « libérateur », et par là, fait craindre le renouvellement des événements de 1991. S'il n'y avait pas d'armes de destruction massive, comme le soutenaient de nombreuses nations occidentales, n'était-ce pas la mainmise sur les ressources pétrolières qui était en jeu ?

La démocratisation n'était-elle pas non plus qu'un prétexte afin de remplacer un régime despotique par un autre, mais cette fois-ci favorable aux intérêts de l'Amérique ? N'en déplaise au président Bush, l'intervention de l'Amérique ne semble pas, aux yeux des Irakiens, avoir obéi à la compassion. A cet égard, enfermés dans la perception qu'ils ont d'eux-mêmes et de leur mission au profit de l'Humanité, les Etats-Unis ont mal estimé le regard que porte sur eux un monde arabo-musulman qui les perçoit, avant tout, comme le soutien inconditionnel de « l'ennemi sioniste ». Si les opérations tactiques de « psyops » semblent avoir parfaitement réussi, permettant notamment la chute de Bagdad en limitant les combats en zone urbaine, l'absence d'action psychologique de niveau politique et diplomatique avant, pendant et après l'intervention, n'a pas permis de substituer une « représentation » d'Irak aux Irakiens au sentiment d'illégitimité toujours prégnant, ni de faire cesser le ressentiment quasiment culturel irakien vis-à-vis de l'« outrecuidance euphorique » américaine²⁶.

e. Les erreurs d'appréciation

La relative impréparation « politique » avec laquelle a été déclenchée l'opération, le traditionnel pragmatisme américain et la rapidité avec laquelle la phase militaire a été conduite, constituent autant de facteurs empêchant le Pentagone d'intégrer dans son analyse la fragilité de l'équilibre ethnique et religieux sur lequel reposait la société irakienne ainsi que le danger (risque de partition, d'instauration d'une théocratie chiite, voire de guerre civile) qu'il y aurait à la fragiliser dès lors qu'aucune solution alternative n'aurait été envisagée. L'une des conséquences de cette erreur d'appréciation, entretenue il est vrai par les avis formulés par l'opposition irakienne en exil, est l'insécurité qui règne sur la majeure partie des territoires occupés. La dissolution des forces de sécurité sans remplacement immédiat a pu résonner comme un signal positif aux oreilles de tous ceux qui voulaient se venger, ou simplement se lancer dans des trafics illicites de toutes sortes. On a sans doute pensé qu'il eût été incohérent - voire inquiétant pour la population nouvellement libérée -, de reconstituer ces forces après la victoire, à partir des éléments de l'ancien régime. Enfin, l'arrogance apparente des soldats de la coalition – arrogance en fait mêlée de peur -, n'a pu que transformer la passivité de la population en hostilité déclarée.

f. La dissolution de la « colonne vertébrale » de la société irakienne

La dissolution de l'armée irakienne, décidée par Paul Bremer le 12 mai 2003, a sans doute constitué une faute dont les forces de la coalition continuent de payer les conséquences aujourd'hui encore. L'armée pouvait-elle servir de base à la reconstruction du pays alors qu'elle était gardienne du système de discrimination en place ? La réponse est complexe. Pour Hosham Dawod²⁷, il convenait de distinguer l'armée régulière et la Garde Républicaine, de la Garde Républicaine Spéciale, véritable appareil de répression du pouvoir déchu.

²⁶ Claude Imbert.

²⁷ Anthropologue au CNRS, information recueillie lors d'un entretien.

Ainsi que le rapporte Frédéric Pons²⁸, Jay Garner avait envisagé la réaffectation des militaires irakiens à des travaux de reconstruction, ce qui permettait indirectement à la coalition de conserver un contrôle étroit sur une force organisée, structurée et armée dont tout devait être fait pour éviter qu'elle n'entre en « divergence ». C'est pourtant l'option inverse qui a été choisie. Cette mise au chômage forcé de quelque trois cent cinquante mille militaires, sans retraite et sans avenir alors qu'ils constituaient jusqu'alors l'élite de la nation, semble s'être traduite par le déclenchement d'une résistance armée d'abord sunnite, à laquelle se joindra ensuite la mouvance fondamentaliste, puis qui deviendra multiconfessionnelle.

Ainsi, comme le souligne P.J Luizard²⁹, la disparition de l'armée irakienne était aussi celle de l'Etat irakien « moderne ».

Cette volonté de « débaassifier » le pays, à l'instar de ce qui avait été pratiqué en Allemagne en 1945, ne pouvait que nourrir frustration et rancœur au sein d'une population, dont le sixième appartenait au parti Baas, sans doute par conviction mais aussi par nécessité. Les Britanniques, fidèles à leur expérience, semblent avoir privilégié une autre approche, illustrée par la métaphore du Général Brims³⁰ comparant une nation « à reconstruire » à un individu dont il faut couper la tête (le pouvoir central), contrôler le corps (armée, administration, ..) et aider les membres (population).

2.2 Les erreurs tactiques et comportementales

Les erreurs d'ordre tactique et comportemental tiennent au maintien, après la fin des combats, des mêmes règles d'engagement (ROE) que celles qui avaient prévalu pendant le conflit, ainsi qu'à la quasi-inaptitude des forces et moyens engagés à la réversibilité et, enfin, à l'absence de forces aptes à régler les questions de maîtrise de la violence.

a. Le maintien de règles d'engagement type « combat de haute intensité »

Alors même que la population les accueillait en libérateurs et qu'il était essentiel pour les forces américaines de conserver, sinon le soutien de la population, du moins sa neutralité (en raison du choix stratégique, effectué contre toute logique³¹, de ne consacrer qu'un minimum d'effectifs à l'opération « Iraki Freedom »), le commandement américain n'a pas su édulcorer les règles d'engagement pour les adapter à la nouvelle situation issue de l'annonce officielle de la fin des combats. Une telle modification des ROE aurait été de nature à éviter des erreurs ainsi que les fautes de comportement des soldats. En effet, leur attitude en situation de stabilisation est restée semblable à celle qu'ils avaient eue au plus fort des combats avec, de surcroît, un sentiment d'impunité lui-même possible générateur d'excès. Ce manque de clairvoyance - dans l'hypothèse où ce ne serait pas un choix délibéré d'une administration comptable de l'intégrité physique de ses soldats devant une opinion publique sourcilleuse (concept de « protection force »)³² - pourrait avoir des conséquences beaucoup plus lourdes en terme de pertes humaines. En effet, le syndrome « Fort Alamo » développé par l'armée américaine et déjà observé sur d'autres théâtres, non seulement rend difficile les contacts nécessaires avec une population censée être libérée, mais encore, induit des effets

²⁸ Piège à Bagdad.

²⁹ La question irakienne. Ibid.

³⁰ Général commandant les forces britanniques lors de l'opération militaire Iraki Freedom.

³¹ Selon certains experts britanniques, il est nécessaire de tendre vers un ratio de « un homme en armes pour vingt habitants » afin d'assurer la réussite des opérations de maîtrise de la violence.

³² Dr John Mackinlay. Policing the world. In Defense International.

négatifs en termes d'image. En faisant le choix que ses soldats conservent, quelle que puisse être la situation, la même tenue (casque lourd, gilet pare-balles, ...) et la même attitude de protection, et de méfiance - quand elle n'est pas de mépris ou d'arrogance - le commandement américain n'a visiblement pas tenu compte des études, pourtant nombreuses, qui mettent en exergue la relation étroite entre le comportement d'une force et le milieu dans lequel elle évolue ou auquel elle est confrontée³³.

b. L'inaptitude à la réversibilité

Conséquence de ce qui précède et de leur manque d'expérience des engagements de faible intensité, les Américains, dès lors qu'ils n'ont plus été en situation de combat de haute intensité, ont paru incapables de s'adapter à une situation avec le souci constant de la contrôler. Ainsi, un usage inadéquat de la force a-t-il alimenté une spirale de la violence, alors que nombre de situations auraient sans doute pu être gérées à moindre coût. Cette carence est tout particulièrement perceptible dans la maîtrise du feu et la capacité à le retenir dès lors que les événements n'en requièrent pas un usage impératif. Soulignée par Frédéric Pons (« ... *tuer les voitures* ... »³⁴), cette difficulté est illustrée par l'incident au cours duquel le maire de Sadr City (Muhammad Kaabi) a été tué par un soldat américain censé assurer la garde de la mairie.

Bien qu'aucun outil ne permette de mesurer de manière objective les conséquences sur la population de tels comportements ou fautes d'appréciation, ceux-ci contribuent à l'évidence à l'exaspération de cette dernière et, dans certains cas, à nourrir une volonté de vengeance dans un pays où le sang versé a un prix.

c. Des forces peu entraînées ou peu adaptées aux missions de sécurité publique

Contrairement aux forces britanniques qui, dès leurs premières relèves, disposèrent sur le théâtre d'unités légères, entraînées au combat de basse intensité, et préparées aux missions de surveillance, de sécurité générale et de maîtrise de foules, le commandement américain a confié aux mêmes troupes l'accomplissement de missions qui ne relevaient plus seulement du combat de haute intensité mais plus prosaïquement de missions de police générale. Faute de disposer d'unités préparées et entraînées à ce type de missions ou spécialisées (concept de 3^{ème} force), ils conservèrent les mêmes attitudes et comportements que pendant la phase opérationnelle avec toutes les conséquences que cela peut emporter. Ce vide qualitatif et quantitatif a été en partie comblé par le recours à des officines privées, afin de remplir des missions qui auraient pourtant nécessité un contrôle hiérarchique et déontologique strict et rigoureux. Les actes commis au sein de la prison d'Abou Ghraïb en témoignent.

Préparées au combat de haute intensité, vraisemblablement imprégnées d'une conception de la sécurité de type israélien, qui privilégie l'établissement d'un rapport de forces, les troupes américaines ont méconnu les mécanismes, tant techniques que psychologiques qui encadrent le maintien de l'ordre public. Il semble en être de même des phénomènes qui régissent les rapports entre une unité et la foule qu'elle est chargée de contrôler. Cette remarque prend tout son sens à la lumière de l'attitude, de la tenue, du comportement et de la capacité à traiter un événement avec pour objectif de le dédramatiser et d'éviter ainsi que ne s'enclenche l'enchaînement « provocation/répression ». Cette carence se révèle d'autant plus grave que c'est précisément de la bonne gestion de la sécurité publique

³³ Tony Jefferson.

³⁴ Piège à Bagdad.

que dépendra la nature de l'image et le « statut de force de libération » auprès de la population indigène.

d. Les fautes de comportements

Les fautes de comportement constituent l'une des conséquences de l'impréparation des forces américaines au théâtre sur lequel elles ont été engagées. Plus généralement, elles semblent traduire un complexe de supériorité « technologique » paradoxalement adossé à sentiment de peur.

La conjugaison de ces deux phénomènes se traduit par une attitude inadaptée à l'égard de la population. Cette attitude, en raison de ses outrances, constitue un amplificateur de désordres et est susceptible de remettre en cause le maintien de la sécurité publique. En outre, ces comportements semblent aggravés par un sentiment d'impunité, lui-même conforté par l'absence d'un contrôle hiérarchique suffisant³⁵.

Sans pour autant vouloir porter un jugement de valeur définitif, force est de constater que les unités américaines par manque d'expérience, mais aussi en raison de leur relativement faible niveau culturel – faiblesse encore accrue par un important recrutement exogène – ne semblaient pas préparées à la gestion de situations de crise. Celles-ci requièrent en effet tout à la fois contacts avec la population et surtout respect de celle-ci, afin que la force n'apparaisse pas, trop vite, comme une force d'occupation. Tout prête à croire que les soldats américains engagés dans « Iraki Freedom » ne possédaient pas le bagage culturel, psychologique et humain, à même de leur faire percevoir les réalités ethniques et confessionnelles du pays, ainsi que le contexte propre à l'opération dans laquelle ils étaient engagés. Cette impréparation est d'autant plus incompréhensible que les choix effectués par le Pentagone – celui du « tout-technologique » au détriment des effectifs – constituaient autant de contraintes pour les opérations de maîtrise de la violence. Ces contraintes conduisaient, de facto, à faire preuve d'une grande vigilance à l'égard de tous les facteurs qui, comme les fautes de comportement, étaient de nature à provoquer une attitude de rejet de la part de la population, si ce n'est son entrée en « divergence ».

L'armée américaine, au moins dans la période qui a immédiatement succédé à la fin des combats et avant que la situation ne se dégrade au point que l'on connaît aujourd'hui, a adopté une gestion, sans discernement (usage des armes non contrôlé...), de certains événements pour le moins ordinaires (gestion de files d'attente,...). Outre le sentiment d'humiliation qui a pu en découler chez des Irakiens fiers de leur passé et de leur culture, ces fautes ont certainement nourri un fort ressentiment envers cette armée de plus en plus perçue comme une armée d'occupation et à laquelle ils finiront par réclamer le prix du sang.

³⁵ Dr John Mackinlay. Policing the world. In Defense International

TROISIEME PARTIE

GAGNER LA PAIX, LES CONDITIONS DE LA REUSSITE

I. Les facteurs de succès d'ordre politico - stratégique

Après une victoire militaire manifeste, la coalition menée par les Etats-Unis se trouve aujourd'hui devant les plus grandes difficultés pour « gagner la paix ». Quel pourrait être le devenir de l'Irak ? Il apparaît difficile de formuler un pronostic consolidé tant les paramètres à prendre en compte sont nombreux, complexes et évolutifs. Résultat des luttes ethniques et confessionnelles, jeu stratégique des pôles de puissance voisins, volonté propre de la société irakienne, rôle de la communauté internationale et de l'organisation des Nations Unies, constituent autant de conditions de la réussite ou de l'échec. Toutefois, pour les court et moyen termes, tout porte à croire que l'Irak ne sera pas « le nouveau village sur la colline » espéré un temps par les plus optimistes. En outre, les orientations annoncées, telles que le transfert partiel de souveraineté ou le maintien des forces américaines jusqu'en 2005/-2006, ne peuvent donner lieu qu'à de nouvelles interrogations.

Il est donc d'ores et déjà possible, et nécessaire, de tirer des enseignements de l'exceptionnel champ « d'expérimentations » que constitue le conflit irakien, sans pour autant porter un jugement de valeur. En effet, si la France entend assumer ses responsabilités, il importe de définir à l'aune de cet exemple, quelles pourraient être les conditions de la réussite en matière de gestion de crise. Polymorphes, ces facteurs de succès ressortissent tout à la fois aux domaines politico-stratégique, tactique et comportemental.

1.1 Le but de la guerre doit être clairement défini

A l'évidence, l'intervention des forces armées doit traduire une ambition politique, un objectif fixé par le président de la République. Décliné dans ses différentes dimensions politique, militaire, économique, sécuritaire et humanitaire, cet objectif définit « l'état final recherché » (EFR).

Autre évidence, cet EFR doit être formalisé, car de cette formalisation dépend les choix, qu'ils soient diplomatiques ou militaires. Comment obtenir le soutien des nations voisines, ayant toutes des intérêts particuliers et parfois contradictoires, sans leur fournir une vision stratégique sur le long terme ? Comment solliciter des groupes ethniques et confessionnels antagonistes sans leur garantir de gains politiques à l'issue de la phase de reconstruction ? Comment sécuriser un Etat à reconstruire, sans projet de long terme ? Cette énumération, volontairement limitée, illustre la formalisation et la prise en compte au plus tôt d'un « état final recherché ».

1.2 Une structure de coordination interministérielle est nécessaire

Ces questionnements multiples montrent le caractère pluridisciplinaire de la définition de l'EFR, s'agissant notamment d'opérations de « maintien de la paix » ou de « nation building ». L'approche interministérielle doit être entamée dès la phase de planification pré-décisionnelle, et se poursuivre jusqu'au retrait des forces du théâtre. Elle nécessite la mise en œuvre d'une structure de coordination permettant de comparer les analyses effectuées par les différents ministères, administrations et services. La permanence de cette « cellule » favoriserait la prévention et l'anticipation des crises. Elle serait de nature à compléter le processus décisionnel, en soutien de l'action du secrétariat à la défense nationale. Enfin, cette structure interministérielle assurerait le décloisonnement des administrations ainsi que l'accueil des organisations de type non-gouvernemental. S'agissant du conflit irakien, l'absence de coordination semble avoir manqué aux planificateurs américains pour analyser et intégrer les contraintes découlant des équilibres, notamment religieux et ethniques, avant le déclenchement de l'opération.

1.3 L'action multilatérale n'est plus une option

Aujourd'hui, l'action multilatérale n'est plus une option, mais une obligation. Loin de tout irénisme juridique comme de tout universalisme libéral, il ne s'agit là nullement d'une préférence pour l'idéalisme au détriment du réalisme : ce choix est avant toute chose dicté par le pragmatisme. En effet, inscrire l'action dans un cadre multilatéral procure la nécessaire légitimité, permet le partage du « fardeau », limite l'isolement diplomatique, autorise toute la palette de moyens nécessaires à la gestion de crise et, enfin, offre un support à la guerre du « sens ».

1.4 L'effort doit être significatif et durable

La réussite de toute intervention du type « maintien de la paix » ou plus généralement de « nation building » nécessite un effort conséquent et durable, tant en matière de volume de troupes déployées, que de niveau d'assistance financière consentie et de seuil de pertes acceptables. Un effort comparable à celui consenti pour le Kosovo conduirait en Irak au déploiement de cinq cent mille hommes et cinquante-trois mille policiers en 2005, ou de deux cent cinquante mille hommes si la référence est celle de la Bosnie³⁶. A l'évidence, ces extrapolations sont à prendre avec précaution d'autant qu'augmenter les effectifs par l'apport de troupes peu familiarisées avec la maîtrise de la violence, ne présenterait qu'un intérêt limité. Toutefois, elles montrent que l'effort actuel est sans doute insuffisant, conséquence probable des limites que connaît l'armée américaine et cause de la prolifération d'officines privées.

1.5 Des forces militaires entraînées et d'autres spécialisées

Le nouvel environnement créé par la fin de la guerre froide, le développement des crises dans toute l'étendue du spectre - du combat de haute intensité au maintien de l'ordre et

³⁶ America's role in nation building. From Germany to Irak. RAND corporation. Ibid.

de la sécurité publique-, ainsi que l'émergence concomitante de nouveaux acteurs (organisations non gouvernementales, observateurs, ...), obligent désormais de disposer de la totalité de la palette des moyens nécessaires, non seulement à la conquérir le pays, mais aussi à assurer sa stabilité et sa sécurité intérieure.

Cette exigence impose que « les forces entrant en premier », qui seront les seules pendant la phase initiale d'affrontements et celle de transition, soient d'une part formées aux opérations de maîtrise de la violence et d'autre part, accompagnées de forces de police à statut militaire (gendarmerie, carabiniers, garde civile, ...). Ces dernières seront à même d'assurer les nécessaires missions de sécurité publique et de maintien de l'ordre, notamment pendant la phase de mise en place de la sécurité générale, permettant ainsi aux « forces entrant en premier », de ne pas être distraites de leur mission principale et de conserver une capacité de réaction immédiate.

Le concept de « 3^{ème} force » - ainsi que cela a pu être constaté aux Etats-Unis-, tout comme la création d'une force de gendarmerie européenne (FGE), constituent une réponse pertinente à ce besoin, du fait que qu'il ne pourra aller qu'en s'accroissant eu égard aux exigences qui s'expriment sur le terrain ainsi qu'à l'extrême sensibilité des gouvernants et des opinions publiques à l'image donnée par leurs forces nationales engagées en opérations extérieures.

S'agissant de maintien de l'ordre, la planification du désengagement des capacités militaires doit se traduire, dès lors que la situation sécuritaire le permet, par le transfert des compétences de police judiciaire puis de police administrative, de l'autorité militaire - seule détentrice de ces pouvoirs au début de l'opération ainsi que ce fut le cas au Kosovo - à l'autorité civile. Pour l'Union Européenne, le fait de disposer des deux forces de police, militaire et civile, lui confère les outils adaptés à la gestion de l'ensemble des situations auxquelles elle pourrait être confrontée. Ainsi, dès la phase de transition puis en phase de stabilisation, l'autorité militaire grâce à la FGE, pourra effectuer le transfert des différents pouvoirs à l'autorité civile, s'adossant quant à elle à la force de police européenne (FPE).

1.6 Adosser la reconstruction aux structures administratives et policières existantes

Disposer rapidement d'un embryon de structure « étatique » permet de mettre fin à la situation de chaos, autorise une reprise de l'activité « normale » et constitue ainsi l'une des conditions de la réussite. La reconstruction doit donc s'appuyer sur les diverses structures étatiques existantes, celles-ci ayant été expurgées des représentants du régime déchu les plus compromis. Cette période de transition apparaît pour le moins délicate. Mais il importe que cette phase soit menée sans dogmatisme, avec pragmatisme, en faisant la distinction entre des individus ayant commis des crimes de sang, ceux ayant appartenu à un parti par conviction et ceux dont l'appartenance relève plus du simple intérêt mercantile, voire de l'obligation. Comme le souligne Olivier d'Herbemont dans son étude « La stratégie du projet latéral », un projet n'échoue pas en raison du nombre d'opposants qu'il rencontre mais principalement en raison du trop petit nombre d'alliés qu'il possède.

II. Le niveau tactique et comportemental

La privatisation de la guerre, la réduction du volume de forces engagées et leur adaptation, l'adaptation des règles d'engagement, la réflexion sur les pertes civiles potentielles ainsi que l'opportunité d'un contrôle renforcé, notamment des conditions de détention des prisonniers, figurent parmi les enseignements à tirer dans le domaine tactique et comportemental.

2.1 Une guerre qui se privatise

Le format global des forces armées devrait continuer à se restreindre, non seulement en raison de contraintes budgétaires plus ou moins communes au sein des pays membres de l'Union Européenne, mais aussi parce qu'aujourd'hui, le nombre ne fait plus nécessairement la force. C'est naturellement l'une des conséquences de la révolution dans les affaires militaires, ou plus simplement, de la « guerre en réseau ». En tout état de cause, il convient aussi d'en tirer les conséquences « tactiques » propres à la période de transition, et notamment les tâches qui devront, soit délibérément être abandonnées dans la période de l'après-guerre (protection de certains points sensibles, de certaines zones, ...), soit confiées à des officines privées. A cet égard, il apparaît nécessaire de porter un regard lucide sur les conditions d'emploi de cette « industrie militaire privée » dont le client peut être la force elle-même (service paramilitaire, soutien logistique, défense de personnalité, ...) ou de grandes sociétés. En effet, tout porte à croire que cette évolution, qui s'est développée dans un contexte de réduction quantitative de moyens militaires, ne soit pérenne.

2.2 A faibles effectifs, comportement adapté

Autre conséquence de la diminution de format global, la faiblesse des effectifs déployés exige que tout soit mis en oeuvre afin d'obtenir, au mieux le soutien de la population et bénéficier de son aide au travers des renseignements nécessaires à un contrôle efficace du territoire, au pire sa neutralité afin de n'avoir pas à distraire des forces déjà insuffisantes en nombre, pour la contrôler. Le facteur « comportement » devient alors déterminant pour la réussite ou l'échec de la mission dans la mesure où l'hostilité de la population constitue un obstacle quasi insurmontable.

III. Adapter les règles d'engagement (ROE) aux conditions de la phase de stabilisation

Dès l'annonce officielle de la fin des combats et sous réserve que le contexte le permette, les ROE qui avaient prévalu pendant les opérations doivent être réexaminées afin d'être adaptées à la nouvelle situation. Ces nouvelles règles de comportement et d'engagement doivent permettre de moduler l'action des forces, en fonction du nouveau statut juridique qui découle de la cessation officielle des combats.

Analyser les opérations préalablement à leur conduite, non seulement sous l'angle de pertes potentielles pour la force, mais aussi sous l'angle des pertes susceptibles d'être infligées à la population civile.

Dans la logique du changement de fait de l'environnement juridique, consécutif à la fin des combats, le commandement militaire se trouve désormais confronté à une inversion des rapports de forces. Pendant la phase des combats et en l'absence de faute manifeste de sa part, il est peu vraisemblable que le chef militaire voie le bien-fondé de ses décisions contesté par une autorité extérieure. En revanche, dès la fin officielle des combats, le commandement sur le théâtre est soumis à de nouvelles contraintes liées à la présence, parfois inquisitoire mais toujours sourcilleuse, des médias internationaux et de certains organismes non gouvernementaux³⁷. Dans ce contexte, il apparaît encore plus important que, dans toute action militaire, aient été clairement envisagés, outre le niveau des pertes acceptables par la force, celles susceptibles d'être infligées à la population civile.

L'exemple de Falloudja (cf. annexe 1) illustre bien cette nécessité. En effet, faute d'avoir intégré cette dimension et malgré les annonces initiales (ne pas quitter la ville avant d'avoir interpellé les auteurs du meurtre de quatre de leurs compatriotes), les troupes américaines ont dû, alors qu'elles n'avaient perdu que huit hommes, non seulement négocier avec la rébellion, mais en plus abandonner la ville pour, comble d'ironie, en confier la gestion à un ancien général de la garde républicaine de Saddam Hussein. Cette décision, à plus d'un titre étonnante de la part de l'armée la plus puissante qui ait jamais existé, illustre bien ce changement de statut juridique qu'entraîne la fin officielle de la guerre et qui rend politiquement impossible ce qui peut être militairement possible.

Est-ce à dire pour autant qu'il serait inenvisageable, hors situation de conflit, de contrôler une ville dont une partie de la population s'opposerait à la force ? L'exemple de Nadjaf et à Kerbala, pourtant hauts lieux du chiisme, prouve le contraire. En effet, parce qu'ils avaient compris que Moqtada al Sadr avait perdu le soutien du « bazar » dont il menaçait par ses outrances les intérêts économiques (et contrairement à ce qui s'est passé à Falloudja où la totalité de la ville avait pris fait et cause pour la rébellion) les Américains ont pu exercer une pression suffisamment forte sur lui, pour l'obliger à quitter la ville.

Ces épisodes marquent, s'il en était encore besoin, l'importance que revêt le soutien ou du moins la neutralité de la population dans un conflit de basse intensité. Ainsi, conscient qu'«...aucune armée ne peut gagner contre un peuple »³⁸, le commandement doit intégrer cette donnée dans la conception globale d'une opération, en tenant compte de la dimension irrationnelle des images et du fait que l'impact d'un événement ou d'un incident ne sera pas

³⁷ Human Right et Amnesty International.

³⁸ Général de La Bollardière.

évalué à l'aune de la seule réalité des faits, mais plutôt en fonction de l'impression et de l'émotion qu'ils vont provoquer.

Envisager de confier à une autorité extérieure ou au minimum indépendante du commandement de théâtre, le contrôle des conditions de détention et d'interrogatoire des prisonniers.

Instruit des comportements qui furent ceux des soldats américains en Irak et eu égard d'une part, au discrédit moral qui en a découlé dans l'opinion publique internationale au regard des valeurs que l'Amérique était censée défendre, et d'autre part au coût politique de ces sévices dont les conséquences ne seront véritablement mesurées qu'à l'issue des élections de novembre prochain, il apparaît utile d'envisager l'opportunité de la mise en place d'un « garde-fou » destiné à éviter que de telles conduites dégradantes ne se produisent dans nos propres forces, tant il est vrai que « *Toute bataille gagnée au mépris de la dignité est tôt ou tard une bataille perdue* »³⁹.

Bien que de telles « entorses » aux lois de la guerre, pudiquement regroupées sous le vocable de « flexibilité opérationnelle » par nos alliés d'outre-atlantique, ne soient apparemment pas envisageables dans nos propres forces, la question de l'instauration d'un contrôle a priori afin de les prévenir doit être posée. Celui-ci pourrait ou devrait être effectué, au mieux par une autorité morale extérieure aux armées -, malgré les compréhensibles réticences que cela provoquerait au sein de l'institution militaire - à défaut par une autorité du ministère de la défense (magistrat du TPF, contrôle général...) mais totalement indépendante du commandement de théâtre.

Cette mesure qui constitue plus une garantie pour le responsable de l'opération et qu'une mesure de défiance à son endroit, serait calquée sur les contrôles dont font l'objet les unités de police et de gendarmerie par les autorités judiciaires à l'occasion de l'exécution des gardes à vue. Ces contrôles sont en fait considérés par les forces comme une garantie contre des mises en cause ultérieures.

3.1 Préserver les conditions d'un contrôle hiérarchique

Un strict contrôle hiérarchique permet de réduire au minimum les comportements fautifs susceptibles d'entacher l'image de la Force et de la discréditer auprès de la population. Complémentaire de l'éventualité, mentionnée ci-dessus, d'un contrôle effectué par une autorité extérieure ou indépendante du commandement, cette vigilance de la chaîne hiérarchique doit être tout à la fois globale, permanente et très stricte, afin de prévenir toute dérive comportementale de la part de soldats naturellement usés physiquement et psychologiquement par une tension de tous les instants. En effet, « *la guerre se compose d'une infinité de décisions et d'actions qui entraînent pour la plupart la violence et la mort. Sur chacune de ces actions c'est d'une certaine façon la moralité de la guerre entière qui se joue* »⁴⁰.

Ce contrôle exige une structure hiérarchique forte et un engagement des officiers au plus près de leurs hommes, car plus une force est puissante plus elle doit être contrôlée : « *chacun sait pourtant que toute situation de domination, fût-elle temporaire et bien intentionnée, est*

³⁹ Alain Richard, ancien ministre de la défense.

⁴⁰ Monique Canto Sperber (philosophe).

moralement risquée : rien n'est plus difficile que de contrôler ses actions quand on jouit de tous les pouvoirs »⁴¹. Dans le cas d'espèce, et ce point est à nouveau souligné tant il paraît déterminant, ce contrôle, outre sa nécessité déontologique, découle naturellement du choix fait par le commandement américain de n'engager qu'une force ramassée ce qui supposait, en aval, que tout soit fait pour éviter que des fautes de comportement de la part de soldat de la coalition ne finissent par dresser la population contre elle.

3.2 Parfaitement maîtriser l'esprit du maintien de l'ordre

L'importance accrue prise en OPEX par la « gestion des foules » - que l'on regroupe les procédés employés sous le vocable de « maintien de l'ordre », de « contrôle de foule » ou de « maîtrise de la violence » - atteste de la nécessité, pour les hommes qui y sont confrontés, d'un entraînement à des techniques spécifiques parfois complexes. Mais plus encore, il s'agira pour eux de maîtriser parfaitement l'esprit du maintien de l'ordre. Cela exige, outre une grande attention portée au comportement et aux équipements des unités engagées, le respect du principe de « la juste force » ou « force minimale », afin que ne soit pas compromis par une réaction disproportionnée, dictée par l'urgence, le règlement ultérieur, apaisé et nuancé d'un événement. L'appréciation portée par Shimon Péres au sujet du dilemme devant lequel se trouve Israël : « ...nous avons des armées sans ennemis et des ennemis sans armée », illustre la situation à laquelle peut conduire l'ignorance de ce principe.

Aussi, une vigilance toute particulière doit-elle être accordée à cette question afin d'éviter qu'une gestion inadéquate d'événements somme toute banals, ne conduise systématiquement à des affrontements qui creuseront un peu plus le fossé entre la force et la population, souvent à la plus grande satisfaction de ceux qui y trouvent un intérêt. Dans un tel contexte et malgré la difficulté qu'il y a à mettre en œuvre cette préconisation, il est déterminant que les unités engagées aient suffisamment d'expérience pour ne pas tomber dans le piège de la provocation. Facteur d'apaisement (au prix parfois de blessures pour son personnel) et non d'aggravation de la situation, une force engagée dans une telle mission se gardera d'initier elle-même, par une riposte inappropriée, la spirale de la violence. En d'autres termes, il s'agit de toujours « *trouver le juste équilibre entre l'ordre nécessaire et le désordre acceptable* »⁴². La France possède les outils adaptés à cette gestion pacifiée, mais réversible, des événements, grâce à la complémentarité de ses forces, ainsi qu'elle l'a expérimentée au Kosovo, en jetant les bases de leur emploi au cours du premier mandat, pour en développer le principe durant le cinquième.

⁴¹ Ibid.

⁴² Contrôleur général de la police nationale Jean Marc Berlioz, directeur de l'INHES.

CONCLUSION

Affirmer comme le font certains que « rien de ce qui se déroule en Irak actuellement n'est le fruit du hasard ou de la fatalité, mais seulement la conséquence des erreurs commises par les Américains » apparaît sans doute exagéré. Toutefois, première guerre du « Troisième type », l'opération « Iraki Freedom » constitue à bien des égards une source d'enseignements pour les armées qui seront de plus en plus souvent confrontées à des engagements dont on ne sait s'ils relèvent du combat de haute intensité ou de la simple gestion de crise, mais assurément de la « conflictualité ».

Au delà des indéniables succès qui la caractérisent, et qui consacrent la toute-puissance « technologique » des armées américaines, l'opération « Liberté en Irak » reste néanmoins fortement marquée par deux paradoxes : les pertes civiles sont supérieures aux pertes militaires et une armée connaît plus de dommages après la victoire, que pendant la phase de combats.

Ce constat met en exergue la nécessité de ne s'engager dans une telle opération qu'après avoir clairement défini l'état final recherché et s'être donné, dans une approche interministérielle et multilatérale, les moyens tant humains que financiers, d'inscrire son action dans la durée.

Il conforte aussi l'approche européenne de ce type d'engagement au travers de la possession d'une palette de forces et de moyens, tant militaires que civils, correspondant à chacune des trois phases de l'opération (coercition, transition, stabilisation). Il souligne pour terminer l'importance de règles d'engagement évolutives, en ce qu'elles doivent s'adapter en permanence à la situation afin que les erreurs et les fautes de comportements de la force engagée ne provoquent pas une rupture totale entre elle et la population, qu'elle est censée délivrer et protéger.

Enfin, alors que la révolution des affaires militaires impose son paradigme – « la puissance d'une armée dépend désormais de son réseau⁴³ » – les difficultés auxquelles sont confrontées les forces de la coalition rappellent que l'homme demeure au centre de l'action armée. « *Lorsque l'on prend un repaire, si on songe au marché qu'on y établira le lendemain, on ne le prend pas de la même façon (...) Il faut montrer sa force pour en éviter l'emploi (...) Donnez-moi un médecin, je vous rends trois compagnies (...) Un chantier vaut trois bataillons⁴⁴.* »

⁴³ « La puissance d'une armée dépend désormais de son réseau ». Jean-Pierre Maulny. Les Echos. Cité par la lettre d'information de l'Iris.

⁴⁴ Maréchal Hubert Lyautey.

BIBLIOGRAPHIE

- ARNOVE, Anthony, « *Irak assiégé, les conséquences mortelles de la guerre et des sanctions* », éd. Parangon, Paris, 2003
- ARON, Raymond, « *Paix et Guerre entre les nations* », éd. Calmann-Lévy, Paris, 1984
« *Penser la guerre, Clausewitz* », éd. Gallimard, Paris, 1976
- AZIZ, Tarek & DENAUD, Patrick, « *Irak, la guerre permanente : entretiens avec Tarek Aziz* », éd. Félin, Paris, 2003
- BLIX, Hans, « *Irak, les armes introuvables* », éd. Fayard, Paris, 2004
- BONIFACE, Pascal, « *La France contre l'empire* », éd. R.Laffont, 2003
- CHESNOT, Christian & MALBRUNOT, Georges, « *L'Irak de Saddam Hussein, portrait total* », éd. Editions 1, Paris, 2003.
- CLOAREC, Vincent & LAURENS, Henry, « *Le Moyen-Orient au 20^e siècle* », éd. Armand Collin, Paris, 2000
- CHOMSKY, Noam & CLARK, Ramsey & SAID, Edward W, « *La loi du plus fort : mise au pas des Etats voyous* », éd. le Serpent à plumes, Paris, 2002.
- DAWOD, Hosham & BOZARSLAN, Hamit, « *La société irakienne, communautés, pouvoirs et violences* », éd. Karthala, Paris, 2003
- EZZARQUI, Leïla, « *Résolution 986 : "Pétrole contre nourriture"* », éd. Montchrestien, Paris 1998.
- FILLION, Alain, « *La chute de Bagdad, chronique d'une guerre controversée* », éd. L'Harmattan, Paris, Budapest, Torino, 2004
- GALLOIS, Pierre Marie, « *Le sang du pétrole : guerres d'Irak 1990-2003* », Lausanne, 2003
- GERE, François, « *La société sans la guerre* », Collection « culture de paix », éd. Fondation Charles Léopold Mayer, Paris, 1998
- GUISNEL, Jean, « *Bush contre Saddam : l'Irak, les faucons et la guerre* », éd. La Découverte, Paris, 2003
- HAMMOUDA, Hakim Ben, « *Bagdad année zéro : au lendemain de la seconde guerre* », éd. Maisonneuve, Paris, 2003
- HALM, Heinz, « *Le chiïsme* », éd. Presses universitaires de France, Paris, 1995
- ISHOW, Habib, « *Les structures sociales et politiques de l'Irak contemporain : pourquoi un État en crise ?* », éd. L'Harmattan, 2003

- KAGAN, Robert, « *La puissance et la faiblesse : les Etats-Unis et l'Europe dans le nouvel ordre mondial* », éd. Plon, Paris, 2003
- LAURENT, Eric, « *La guerre des Bush : les secrets inavouables d'un conflit* », éd. Plon, Paris, 2003.
- LUIZARD, Pierre-Jean, « *La question irakienne* », éd. Fayard, Paris, 2004
- PLOQUIN, Jean-Christophe, « *Irak : le Moyen-Orient sous le choc* », éd. Harmattan, 2003
- SUR, Serge, « *Relations internationales* », éd. Montchrestien, Paris, 2004
- THUAL, François, « *Géopolitique du chiisme* », éd. Arléa, Paris, 1995
- TODOROV, Tzvetan, « *Le nouveau désordre mondial: réflexions d'un Européen* », éd. R.Laffont, Paris, 2003
- VAÏSSE, Justin & HASSNER, Pierre, « *Washington et le monde : dilemmes d'une superpuissance* », éd. Autrement, Paris, 2003
- Dossier réalisé par le Centre culturel Hariri, « *Spécial Irak : septembre 2002-avril 2003* », Paris, 2003

LES ARTICLES

- L'empire contre l'Irak. - *Monde diplomatique. Manière de voir.* - (2003-01/02) n°67
- AL-RACHID, Loulouwa, « *Du bon usage du chiisme irakien* », *Politique internationale*, 2003 automne, n°101, p.95-111
- BARAN, David, « *L'adversaire irakien* », *Politique étrangère*, 2003 printemps, n°1, p.59-75
- CHAIGNEAU, Pascal, « *Après l'Irak, quel avenir pour l'ONU* », *Défense nationale*, 2003-06, n°6, p.129-138
- CHAIGNEAU, Pascal, « *L'Irak après la seconde chute de Saddam* », *Défense nationale*,
- 2004-02, n°2, p.93-99
- DAWOD, Hosham, « *Le pouvoir irakien, dix ans après la guerre* », *Esprit*, n°2/ 2001-02, n°272
- DAWOD, Hosham, « *Tribalisme et pouvoirs* », *Pensée*, 2001-01/03, n°325, p.5-63
- LAMASSOURE, Alain, « *L'Europe et la crise irakienne : premières leçons* », *France forum*, 2003-01-03, n°9, p.6-15
- MÜHLENHÖVER, Emmanuelle, « *Les organisations internationales sont-elles en crise ?* », *Questions internationales*, n°5 janvier-février 2004, pp : 118-121

- PLASSARD, Jacques, « *Après la guerre, la crise continue* », Sociétal, 2003-04/06, n°40, p.59-64
- SOULE, Véronique, Libération, 30/04/2004
- TAHERI, Amir, « *Demain l'Irak* », Politique internationale, 2002/2003, hiver, n°98, p.291-299
- TERTRAIS, Bruno, « *Analyse et enseignements de la campagne Iraqi Freedom* », 24/04/2003
- Foreign Affairs, 2002
- Courrier International 2003
- Le Monde Diplomatique

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Bilan des opérations de nation-building

Annexe 2 : Pré-rapport du CEREMS

Annexe 1 : Bilan des opérations de nation-building

Pays	Population	Période	Durée	Action	Résultats
Cuba	1,6 million	1898-1902	3	Unilatérale	Echec
Panama	450 000	1903-1936	33	Unilatérale	Echec
Cuba	2 million	1906-1909	3	Unilatérale	Echec
Nicaragua	620 000	1909-1927	18	Unilatérale	Echec
Haiti	2 million	1915-1934	19	Unilatérale	Echec
Cuba	2,8 million	1917-1922	5	Unilatérale	Echec
République Dominicaine	895 000	1916-1924	8	Unilatérale	Echec
Allemagne	46 million	1945-1949	4	Multilatérale	Réussite
Japon	72 million	1945-1952	7	Multilatérale	Réussite
République Dominicaine	3,8 million	1965-1966	1	Unilatérale	Echec
Vietnam	19 million	1964-1973	9	Unilatérale	Echec
Cambodge	7 million	1970-1973	3	Unilatérale	Echec
Grenade	92 000	1983	1	Unilatérale	Réussite
Panama	2,3 million	1989	1	Unilatérale	Réussite
Haiti	7 million	1994-1996	2	Multilatérale	Echec
Bosnie		1995-		Multilatérale	En cours
Kosovo		1999-		Multilatérale	En cours
Afghanistan	27 million	2001-		Multilatérale	En cours

Leçons d'après-guerre en Afghanistan et en Irak

SOMMAIRE

<u>Liste des chercheurs</u>	p. 2
<u>Avertissement au lecteur</u>	p. 3
<u>Sujet et résumé en français</u>	p. 4
<u>Résumé en anglais</u>	p. 5
<u>Introduction</u>	p. 6
AUTOPSIE D'UN ECHEC PRETENDU	p. 7
Maintien de l'insécurité	p. 7
Retard - perçu - de la reconstruction	p. 9
COMMENT EN EST-ON VENU LA ?	p.11
La question de l'ordre public	p.11
La légitimation du <i>Djihad</i>	p.12
Le temps du mépris	p.13
La diplomatie des promesses	p.14
Conclusion	p.16



Sous la direction du Colonel Christian HOUDET,
directeur du centre d'études et de recherche de l'enseignement militaire supérieur

*

Ce pré-rapport de veille et de recherche a été réalisé
sur la période du 1er octobre 2003 au 31 janvier 2004.
Un rapport plus complet sera produit à l'été 2004.

Directeur de la recherche :

Professeur Jacques ABEN,
Université Montpellier I,
ESID, UMR 5609 CNRS

Docteur d'Etat es Sciences économiques.

Le Professeur ABEN a servi en 2001 et 2002, en tant que commissaire lieutenant-colonel en emploi de spécialiste de réserve dans le domaine des actions civilo-militaires françaises sur le territoire du Kosovo.

Chercheurs associés:

Monsieur Dimitri Claveau, docteur en sciences politiques de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Mademoiselle Isabelle Toquebeuf, diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence.

Le 27 janvier 2004

1. Avertissement au lecteur

J'ai l'honneur de vous adresser le pré-rapport dont vous avez bien voulu me confier la rédaction.

A l'évidence, venant d'un observateur de deuxième rang, il n'est que l'image des documents que j'ai pu consulter. Il ne révèle, à mon sens, rien de plus que ce que toute personne intéressée peut connaître passivement grâce au « bruit de fond », dont nous sommes tous les destinataires via les divers médias.

Peut être est-il néanmoins plus argumenté que l'opinion commune. C'est en tout cas mon espoir.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'O' followed by a series of loops and a final flourish.

SUJET

Leçons d'après-guerre en Afghanistan et en Irak : les grands enseignements sur les guerres en Afghanistan et en Irak concernant la planification, la gestion de l'après-guerre, et les enseignements qui peuvent en être retirés.

RESUME

LEÇONS D'APRES-GUERRE EN AFGHANISTAN ET EN IRAK

La double question à traiter est celle de la nature de l'échec dont tout le monde parle et des actions ou inactions qui y ont conduit.

AUTOPSIE D'UN ECHEC PRETENDU

Le premier constat qui s'impose est celui de l'absence de sécurité dans les deux pays : ennemis d'hier, hors-la-loi d'aujourd'hui, voies de fait en l'absence d'Etat de droit, « bavures » des forces d'occupation, complaisance à l'égard des seigneurs de la guerre.

Le résultat c'est que tout ce qui n'est pas simple autodéfense est relégué au second plan, ce qui freine la reconstruction, sans que la population soit à même de se satisfaire des explications qu'on peut lui donner.

La reconstruction politique peine à avancer, prise qu'elle est entre la volonté de contrôle des occupants, et le besoin de souveraineté des occupés. Ceci se manifeste notamment dans le fait que les occupants placent leurs amis dans l'administration provisoire et que la population tend à considérer ceux-ci comme des « collabos ».

En matière économique on a l'impression de ravaudages médiocres là où des actions importantes sont attendues, et l'impatience ne peut que s'exacerber.

COMMENT EN EST-ON VENU LA ?

La population constate l'impuissance des occupants face à leurs ennemis, et dénonce leur tolérance pour tous les autres délinquants, voire leur complicité avec certains. Sur ce sujet il existe sans doute aussi un fossé culturel entre les occupants et les occupés : les seconds ont le culte du courage physique, là où les premiers cultivent l'idéologie du « zéro mort ».

La mise en place de polices locales tarde ou a tardé, du fait d'hésitations entre écarter et reprendre les anciens policiers exécuteurs des exactions du régime. Pour autant ces forces de police n'échappent pas au problème de leur propre sécurité, qui doit réduire le zèle en faveur de la sécurité publique.

La population sympathise avec les résistants, car elle pense que la guerre est motivée par les intérêts des occupants et non par la défense des droits de l'homme, et perçoit les « victoires » des forces d'occupation comme des défaites nationales.

La reconstruction peine par manque d'argent : abstention de beaucoup de pays, promesses de dons non tenues, hésitations des investisseurs privés, mauvais usage de l'argent disponible. Mais elle a probablement été mal préparée, par excessive prétention, par insouciance, et parce que les motivations de la guerre étaient ailleurs.

ABSTRACT

AFTER WAR LESSONS FROM AFGHANISTAN AND IRAK

There are two questions to discuss : what went wrong ? and why ?

AUTOPSY OF A SO-CALLED FAILURE

The first thing to consider is the lack of security in both countries : yesterdays enemies, today outlaws, acts of violence due to the lack of law and order, mistakes of the occupying military, complicity with warlords.

The result is anything but selfdefence is postponed, so that reconstruction is slowed down, without the sympathy of local population.

Political reconstruction is hardly progressing, taken between the control of occupying powers and the occupied people's want of sovereignty. This appears specially by the occupying powers nominating friends of theirs as provisional administrators though they are collaborationists in the mind of the people.

In the economic field it seems that there is only petty mending, where one is expecting big things, so that impatience can only grow.

HOW WAS THAT POSSIBLE ?

People can see the powerlessness of occupying powers with their enemies, and they criticize their tolerance, and maybe complicity, with other law breakers. And on this matter, there is certainly a cultural gap between those who revere physical courage and the ones who adopt a "zero death" ideology.

The local police is, or was, long to create, because of hesitations between discarding or retaining the ex-policemen, who were the executants of the old regime's exactions. And this police corps has the same security problem as the military, so that it is not sure they are totally devoted to public security.

Local population fall drawn to rebels, because they think war was made in the interest of occupying powers, and not in defence of human rights, and consider every victory of the occupying forces as a national defeat.

Reconstruction is slow because of lack of finance : abstention of several countries, broken promises, private investors' hesitation, bad use of available funds.

But it was certainly badly prepared, because of excessive pretention, lack of concern, and because war motives were elsewhere.

Introduction

« [Iraq: What Went Wrong](#) ». Ainsi s'exprimait récemment le général Wesley Clark⁴⁵, dont tout le monde connaît les responsabilités militaires passées. Et si l'on rapproche ce premier titre de celui-ci : « [Afghanistan's Slide Towards Chaos](#) » (Crispin Thorold. BBC News, 9 Octobre 2003), on dispose en quelques mots de la problématique à affronter. En résumé les Etats-Unis, et les Etats qui les ont rejoints dans chacune de ces deux affaires, ont magistralement mené l'action de guerre contre le régime des Talibans et contre celui de Saddam Hussein, mais ils sont aujourd'hui confrontés à une situation qui pourrait les conduire à la même sortie « honteuse » que celle qu'ils ont connue au Vietnam. C'est ce qu'écrivaient, comme de très nombreux commentateurs, Amy Waldman et Dexter Filkins dans le *New York Times*, le 19 Septembre 2003 : « [2 U.S. Fronts: Quick Wars, but Bloody Peace](#) », et Dave Moniz dans *USA Today*, le 8 September 2003 : « [Monthly Costs of Iraq, Afghan Wars Approach That of Vietnam](#) ».

La double question est donc celle de la nature de l'échec dont tout le monde parle et des actions ou inactions qui y ont conduit.

⁴⁵ *New York Review of Books*, 23 Octobre 2003

AUTOPSIE D'UN ECHEC PRETENDU

Prétendu seulement, car le fait que la sortie de crise soit difficile voire sanglante ne signifie pas nécessairement que l'on n'aboutira pas à la « situation recherchée » dans un délai raisonnable. Chypre est une île calme mais on n'y est pas encore sorti véritablement de la crise de 1974 ; au Kosovo les choses vont un peu mieux, mais il est peu probable que l'OTAN se retire avant longtemps... Toutefois cette réserve n'interdit pas que l'on recense les symptômes qui justifient pour certains le diagnostic d'échec.

Maintien de l'insécurité

A la date du 19 janvier 2004, soit exactement dix mois après le début des opérations militaires en Irak, le total des pertes américaines atteignait 500. A quoi il faut évidemment ajouter les blessés - à hauteur de 8 par jour en septembre 2003. Le nombre de ceux-ci peut être évalué aujourd'hui à 2500, puisque sur la base des chiffres connus au 1^{er} octobre 2003, le ratio des blessés aux morts atteint 5 (alors qu'il n'était que de 2 pendant la seconde guerre mondiale)⁴⁶. Et, sans même parler de leur aspect humain, on connaît le coût de ces blessures en termes de remise en condition physique et opérationnelle, mais aussi de soins de longue durée, physiologiques et psychologiques, ainsi que d'assistance à la vie courante des estropiés.

Les blessures sont de plus en plus graves, même si toute la protection apportée (casques en kevlar, gilets pare-balle, soins de grande qualité) les rend non fatales. Et cela tient à ce que les armes utilisées par les assaillants sont des armes lourdes : roquettes, lance-grenades, mines anti-personnel, plutôt que « simples » *kalachnikovs*.

Il ne se passe pas de jour sans qu'un soldat soit abattu, de semaine sans qu'un blindé saute sur une mine artisanale, de mois sans qu'un hélicoptère soit détruit et souvent ses occupants tués. En d'autres termes les troupes de la coalition occupant l'Irak sont incapables d'assurer leur propre sécurité malgré une débauche de matériel et l'aptitude reconnue à l'utiliser.

Encore le 18 janvier, c'est littéralement devant la porte de Paul Bremer, l'administrateur américain, qu'un *kamikazé* est venu délivrer 500 kilogrammes d'explosif, tuant 25 personnes.

Certes 23 d'entre elles sont des Irakiens, mais ce n'est pas le fait que les Américains ont eu seulement deux tués, qui va les rendre plus sympathiques à la population locale. En effet il est clair que, d'une part, ces morts sont à mettre au compte d'une décision américaine unilatérale et, d'autre part, que même avec 140 000 militaires sur le théâtre d'opérations, ces mêmes Américains sont toujours aussi incapables de garantir la sécurité à ceux dont ils ont la charge, en application du droit international.

Pire encore c'est à l'action directe des troupes de la coalition que l'on peut imputer une partie des morts de civils irakiens – plus de 1000 par mois, en moyenne, d'après l'ONG *Iraq Body Count*. Ainsi le Parlement européen s'est vu demander l'ouverture d'une enquête par des

⁴⁶ [Brad Knickerbocker](#) : « Iraq war's human toll could be felt for decades », *The Christian Science Monitor*, 1er octobre 2003.

députés britanniques : « *Le nombre de décès de civils irakiens imputés aux forces armées des pays de l'Union européenne est source de vive préoccupation* »⁴⁷.

Les « effets collatéraux » sont sans doute une conséquence inéluctable des combats menés en milieu urbain, mais on ne peut empêcher la population de considérer, à tort ou à raison, que si les soldats - américains surtout - étaient mieux entraînés (et a fortiori s'ils n'étaient pas là), leurs balles se perdraient moins souvent. Il est vrai que la légitime volonté de limiter les pertes « amies », conduit à opposer un feu immédiatement très nourri à toute attaque présumée, quel qu'en soit le niveau. Il en va de même de la tension qui pèse sur des troupes qui sont sans cesse attaquées par des gens qui ressemblent étrangement à toutes les personnes côtoyées : « *Je pense que les pertes (de civils) sont inévitables dans une situation où les soldats américains sont attaqués tous les jours. Ils vont être sacrément nerveux et tirer vite. Il y a certes des règles d'ouverture du feu (...) mais lorsque c'est une question de vie ou de mort, il est difficile de contrôler sa riposte* »⁴⁸. C'est ainsi qu'après l'attentat du 18 janvier, des soldats tiraient dans tous les sens, selon des témoins, alors même qu'ils n'avaient jamais été la cible de tirs, mais témoins d'une explosion. Pour Hamit Dardagan, un chercheur lié au projet *Iraq Body Count* : « *Au début de la guerre on ne parlait que d'armes de précision. Mais pendant un combat terrestre, on est proche d'une situation de type seconde guerre mondiale. Vous avez des blindés, des chars, des mitrailleuses lourdes, autant d'armes qui ne sont pas du tout de précision* »⁴⁹. Ce n'est peut être pas là le point de vue d'un expert militaire, mais il a toute chance d'être conforme à l'opinion des « gens de la rue », les seuls qui comptent finalement.

Cette insécurité ne se limite d'ailleurs pas à l'action aveugle (pour la population en tout cas) des poseurs de bombes. Elle est aussi le fait des hors-la-loi de tous ordres qui profitent de la disparition de l'ordre ancien, et apparemment de l'absence d'ordre nouveau, pour exercer leurs pratiques : vols à main armée, rackets, pillages... Et même lorsqu'il ne s'agit pas de banditisme, la violence est partout présente. C'est ainsi par exemple que dans les centres de soin, face à l'allongement des files d'attente, il n'est pas rare que l'on vienne exiger la priorité, à l'aide d'une arme⁵⁰.

Et si encore ce n'était qu'une question de temps. Si l'action des forces coalisées, si les décisions prises par l'administrateur américain, si la reconstruction progressive de l'économie, devaient peu à peu ramener le calme en Irak, les habitants de ce pays pourraient considérer tout cela comme l'inévitable prix à payer pour l'éradication d'une dictature. Mais un simple regard sur l'autre crise où les États-Unis ont une présence active, doit les conduire à une certaine circonspection. Dans ce second cas, c'est en années qu'il faut compter l'« après guerre ». Pour autant, aucune amélioration n'est perceptible à tous ceux qui tirent leur information des médias.

Tout d'abord, c'est l'ennemi lui-même, les Talibans, qui semble toujours capable de nuire, si l'on en juge par les incidents qui continuent de se produire régulièrement. Il semble qu'ils recrutent toujours des volontaires par centaines ou par milliers, et notamment des fanatiques : les Sarbaz, « ceux qui ne s'inquiètent pas de leur vie ». Ainsi l'affirmation que les opérations

⁴⁷ Propos de la députée Jill Evans, *Le Monde*, 21 janvier 2004.

⁴⁸ Marcus Corbin, expert auprès du Center for Defense Information, cité par Sergei Danilochkin, « Awkward questions over civilian deaths », *Asia Times*, 2 octobre 2003

⁴⁹ Cité par Sergei Danilochkin, *ibidem*.

⁵⁰ [John Sifton and Sam Zia Zarifi](http://www.iht.com/articles/96766.html), *Peacekeeping in Iraq: « The lesson of Afghanistan »*, www.iht.com/articles/96766.html, 20 mai 2003.

de la coalition les affaiblissent⁵¹ est peut être à prendre avec précaution : ils restent en mesure de conduire des attaques coups-de-poing contre les forces américaines ou gouvernementales⁵², et affirment même contrôler pas moins de quatre districts afghans⁵³. Le résultat c'est qu'environ 300 personnes ont été tuées en deux mois, au cours d'attaques qui se sont multipliées dans le sud et l'est du pays.

En d'autres termes, la guerre victorieuse menée par les forces américaines n'a pas été capable d'éradiquer l'ennemi visé, et ici aussi elle continue à faire des victimes « collatérales », comme le 24 septembre 2003, où un bombardement « malencontreux » a tué 9 nomades dans une caravane⁵⁴.

Mais les Talibans sont loin d'être les seules sources de désordre et d'insécurité en Afghanistan : c'est aussi de l'intérieur même de la coalition que les problèmes viennent. Ainsi le 8 octobre des combats éclataient entre les factions rivales du Jumbesh, de Rachid Dostom, et du Jamiat, de feu Massoud. Les accrochages ont eu lieu à l'arme lourde, simultanément près de Mazar-e-Charif et près de Manama, et se sont soldés par plusieurs dizaines de morts et blessés.

L'Afghanistan regorge toujours d'armes et de munitions, qu'apparemment on ne s'est pas trop préoccupé de récupérer, malgré l'existence d'un programme « Désarmement, démobilisation, réintégration » mis en place par l'ONU : on ne sait même pas si le nombre de miliciens à désarmer est plus proche de 100 000 ou de 300 000. En outre cela est de nature à conduire à un conflit avec les chefs locaux, dont l'autorité dépend de leur aptitude à entretenir une milice personnelle ; il en irait immanquablement de même avec les mafias qui ont relancé la culture du pavot dans le pays, dont la production annuelle représenterait, selon la PNUCID, 1,2 milliards de dollars.

Le résultat c'est que la sécurité reste la principale préoccupation de la population, mais aussi des organisations non gouvernementales et internationales qui tentent d'apporter une aide à ce pays et notamment aux populations les plus éloignées de la capitale. D'autant que leurs représentants sont de plus en plus confondus avec les troupes chargées de l'action civilo-militaire dans la profondeur (*Provincial Reconstruction Teams*), et que les résistants n'hésitent pas à s'attaquer à eux.

Retard - perçu - de la reconstruction

Le sens même de l'expression « sortie de crise » réside dans l'idée que l'on a été capable de ramener le pays concerné à son niveau d'avant la crise, en matière politique, économique et sociale, et si possible au dessus. Or ni l'Irak, ni même l'Afghanistan, pourtant « en avance » de dix-huit mois, ne sont proches d'un tel état. Certes nul observateur n'ignore que ce sont là des processus très lents, qui avancent souvent de manière insensible : même le Kosovo, qui pourtant présentait beaucoup moins de difficultés à ses administrateurs provisoires, est encore loin du bout du chemin. Mais ce n'est sans doute pas le genre de raisonnement à opposer à une population qui voit dans la force occupante la cause même du désordre et des difficultés qu'elle rencontre jour après jour.

⁵¹ Dana Priest «U.S. Officer Says Operation Taking Toll on Taliban », *Washington Post*, 8 September 2003.

⁵² Ahmed Rashid, « Taliban mounted militia prepares for border strike » www.telegraph.co.uk, 8 octobre 2003

⁵³ *Agence France-Presse*, 22 September 2003.

⁵⁴ Noor Khan, « Afghan Nomads Say U.S. Bombing Killed Nine » *Associated Press*, 25 September 2003.

La première difficulté porte sur la reconstruction politique. Qu'il s'agisse de l'Afghanistan ou de l'Irak, on en est encore à la question de savoir comment concilier le besoin de souveraineté du peuple concerné, ou à tout le moins de ses élites, et la conviction des autorités en charge, ONU d'un côté, Etats-Unis de l'autre, qu'une bonne dose de tutelle est nécessaire, sous peine de voir le désordre relatif actuel se muer en véritable chaos. Et le premier point de friction est celui de la désignation des interlocuteurs provisoires de la communauté internationale. Il est naturel que celle-ci les choisisse en quelque sorte en son sein, c'est-à-dire parmi les émigrés que leur opposition à l'ancien pouvoir a conduit à l'exil. Ceux-ci vivent souvent sur le territoire des grandes puissances, et ont entretenu, de tous temps, des relations avec les dirigeants de ces dernières. Mais pour les populations des deux pays concernés, ils apparaissent comme des marionnettes dont les ficelles sont tirées depuis New York, dans le meilleur des cas, ou depuis Washington, dans le pire (quand ce n'est pas de Paris, s'agissant de la Côte d'Ivoire). Et même lorsque ce procès d'intention est écarté, il reste évidemment un fossé culturel entre les résistants de l'extérieurs et ceux qui n'ont jamais quitté le pays : « *M. Karzaï, en tant que chef du gouvernement de transition, et les quelques ministres qui ont été présentés par le groupe de Rome sont censés construire une société démocratique en Afghanistan si l'on en croit ce qui a été énoncé, mais cette société va devoir se construire démocratiquement en se reposant sur des forces qui n'ont pas la même compréhension et la même lecture du concept de démocratie* »⁵⁵.

De cela, entre autre résulte la faiblesse de l'autorité du président Karzaï et de son gouvernement, dès lors que l'on s'éloigne de la capitale et pénètre dans les zones contrôlées par les chefs de guerre alliés de la coalition. Même si l'on envisage des élections générales à l'horizon du printemps 2004, on peut s'interroger sur la valeur des lois que pourra voter la nouvelle assemblée, face à l'autorité morale que représente le Grand Conseil (Loya Jirga) et l'autorité de fait dévolue aux gouverneurs auto proclamés.

Quant à l'Irak, on voit bien que même si les Américains sont pressés par leur propre calendrier électoral, ils ne peuvent accélérer la restitution du pouvoir aux Irakiens, sans d'une part donner raison aux Français, Allemands et Russes, et d'autre part, faire le lit des Chiïtes, dont ils se méfient, en souvenir de leurs expériences avec les Iraniens et le Hezbollah. En ce début d'année 2004, une bonne part de l'énergie de Paul Bremer est utilisée à tenter de jouer au plus fin avec l'ayatollah Al-Sistani, ce qui ne paraît pas être un jeu gagné d'avance. On ne voit d'ailleurs guère comment il sera possible de définir un protocole de désignation des membres de l'assemblée provisoire, qui simultanément respecte la démocratie et évite la victoire des Chiïtes. D'autant que ces derniers sont bien décidés à faire obstacle, si besoin est par la force, à toute tentative de sous estimer le poids électoral qu'ils représentent : « *Si les Nations unies parviennent à trouver une solution, nous en remercierons Dieu. Sinon, nous aurons recours à (...) des manifestations ou à d'autres mesures acceptables* » a averti le cheikh Abdel Mehdi Al-Karbalaï, représentant d'Ali Al-Sistani à Nadjaf⁵⁶.

Sur le plan économique, les choses vont au même rythme, sinon encore plus lentement : « *Même si les statistiques humanitaires ont montré de grandes améliorations, il n'y a pas encore de grandes preuves visibles des progrès de la reconstruction sur le terrain* ». Ce point

⁵⁵ Latif Pedram, communication au colloque *L'Après-guerre en Afghanistan: recomposition stratégique, avenir politique et social*, Paris, 7 mars 2002.

⁵⁶ *Le Monde* du 26 janvier 2004.

de vue d'un responsable (anonyme) américain⁵⁷ était donné à propos de l'Afghanistan, mais vaudrait tout autant pour l'Irak.

Le résultat c'est une impatience croissante de la population, qui n'est pas en situation de « comprendre » les raisons invoquées par les occupants : « *La situation de la ville s'est améliorée en neuf mois. Mais il y a encore des coupures d'électricité, l'eau n'a été rétablie qu'à 80 % et il y a toujours des queues aux pompes à essence, alors que la production pétrolière ne cesse d'augmenter (...). Pour les habitants de Bassora, les choses ne vont pas assez vite et la reconstruction patine.*

"Où en sont tous les projets annoncés ? On ne voit rien venir. Les changements sont cosmétiques. On a donné quelques coups de peinture, rafistolé les écoles et certains bâtiments avec des matériaux de basse qualité. On peut acheter des voitures, mais nous n'avons pas d'argent, ni d'essence.", *déplore Kamil Jodah, un ingénieur. Des boutiques de matériel électronique et de téléphonie ont fleuri dans les rues crevées et débordantes d'immondices. Les pluies ont transformé la ville en un cloaque. Les égouts saturés ou bouchés débordent.* »⁵⁸

⁵⁷ « Afghanistan: les Etats-Unis peinent à maintenir leur engagement », AFP, 7 octobre 2003.

⁵⁸ Michel Bôle-Richard, « A Bassorah, les Britanniques sont bien acceptés mais la reconstruction de la ville est en panne », *Le Monde*, 23 janvier 2004.

COMMENT EN EST-ON VENU LA ?

En d'autres termes, comment la conduite de la sortie de crise a-t-elle pu faire naître l'impression qu'elle pourrait échouer ? Chaque symptôme relevé dans le point précédent a ses propres causes, auxquelles s'ajoutent des causes plus générales.

La question de l'ordre public

Quelles qu'en soient les causes, il apparaît que l'un des problèmes majeurs de la sortie de crise en Irak comme en Afghanistan, est l'insécurité qui règne sur une part non négligeable des territoires considérés : vols à main armée, rackets, pillages... Et même lorsqu'il ne s'agit pas de banditisme, la violence est partout présente. C'est ainsi par exemple que dans les centres de soin, il n'est pas rare que l'on vienne exiger la priorité, à l'aide d'une arme⁵⁹. Face à cela on doit constater l'incapacité des forces projetées de venir à bout des violences, introduisant dans la population un doute sur la volonté des puissances occupantes de reconstruire à *tout prix* l'ordre public. De même qu'elles ne paraissent pas être réellement pressées de faire cesser les trafics de tous ordres qui fleurissent aux frontières de l'Irak comme de l'Afghanistan, et qui d'une certaine manière saignent ces deux pays.

Dans des pays où le courage physique est une vertu commune, donner l'impression que les forces d'occupation ont peur de s'affronter à ceux qui mettent en cause la sécurité publique, est de nature à les décrédibiliser complètement. C'est sans doute ainsi que peut être jugé le refus de déployer des troupes hors de Kaboul. On imagine mal, ensuite, comment ces forces pourraient solliciter la collaboration de la population (surtout, comme en Irak, si celle-ci a été lâchée une première fois, dix ans auparavant).

Tous ceux qui ont des objets de valeur sous leur responsabilité se sentent obligés d'en assurer eux-mêmes la protection, alors que les forces d'occupation sont visibles partout mais occupées à d'autres tâches – ce qu'elles revendiquent d'une certaine manière : . Il est naturel que vienne ensuite la création de milices privées, qui sont le meilleur moyen de révéler l'absence de pouvoir central. L'exemple des seigneurs de la guerre afghans est extrêmement édifiant à cet égard, d'autant qu'ils continuent à avoir la double image de défenseurs d'un ordre défini par eux seuls et d'exploiteurs de la population placée sous leur responsabilité, avec la complicité tacite des occupants.

Certes on comprend que dans un premier mouvement, les occupants se défient des anciennes forces de sécurité. Mais en les dissolvant, sans les remplacer immédiatement, on donne sans doute un mauvais signal à tous ceux qui n'attendent que la levée du contrôle public pour se lancer dans des activités illicites. Lorsque, dans un second temps, face au désordre, on rappelle les représentants de l'ordre déchu, on donne une image légitime d'incohérence et, pire encore, on aggrave l'impression d'insécurité en faisant craindre aux anciens opposants qui se sont découverts, des représailles de la part de ceux qu'ils avaient combattus.

En matière de reconstitution d'une police, c'est en Irak que l'on est allé le plus vite, en rappelant à l'activité les policiers de l'ancien régime. Même si l'observateur extérieur sait peu

⁵⁹ [John Sifton and Sam Zia Zarifi, Peacekeeping in Iraq: The lesson of Afghanistan](http://www.iht.com/articles/96766.html)
<http://www.iht.com/articles/96766.html>, 20 mai 2003.

de choses sur l'efficacité intrinsèque de ce corps, ce choix semble avoir quelque crédibilité, puisque la nouvelle police est devenue la cible privilégiée des attaques des résistants. On peut simplement se demander ensuite si le fait d'être un peu le « canard posé » d'un tir forain n'enlève pas du dynamisme à ces policiers. C'est peut être ainsi que l'on peut expliquer que les trafics de toutes sortes, mais surtout de pétrole puissent prospérer au travers des frontières irakiennes.

En Afghanistan la reconstruction policière prend une tout autre voie, avec un programme de recrutement diversifié et de formation, mais on en est encore à dire : « *Au nombre des conditions indispensables au succès du processus, le représentant [de l'Allemagne, puisque ce pays est en charge du programme] a énuméré la pleine mise en œuvre des Accords de Bonn, la poursuite de l'effort international et de l'assistance financière, le maintien de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) au moins dans son état actuel; la diminution des ingérences régionales; et une lutte conjointe des forces de police, de justice et des forces armées contre le trafic des stupéfiants. Or, aucune de ces conditions n'a été pleinement remplie au cours des douze derniers mois, a souligné le représentant.(...)* »

La légitimation du *Djihad*

Il peut sembler surprenant qu'un peuple qui a souffert mille maux d'un pouvoir totalitaire crache ensuite sur ceux qui l'en ont libéré. Peut être faut-il chercher la raison de ce paradoxe, dans l'idée que les prétendues forces de libération ne seraient en fait que des forces d'occupation venues là, non nécessairement pour rendre le pouvoir à un peuple opprimé, mais pour substituer un pouvoir « ami » à celui qui a été déchu, quelle que soit la forme que doit prendre ce nouveau pouvoir. En réalité ce n'est pas « ami » qu'il faudrait employer pour rendre compte de l'opinion des peuples « libérés », mais « complice » ou « collabo ». Car ni dans l'affaire Afghane, ni dans celle d'Irak, l'intervention militaire n'est apparue aux premiers intéressés comme motivée d'abord par la compassion, et ce d'autant moins que les Talibans, aussi bien que Saddam Hussein, ont été longtemps bien traités par les Occidentaux.

Dans un cas il fallait laver l'affront du second Pearl Harbor, quel qu'en soit le prix pour les Afghans. Mais au moins les choses avaient le mérite d'être claires, et il était difficile d'imaginer l'Afghanistan comme source de butin.

En revanche, dans le second cas, les motifs invoqués de la guerre ont été mis en doute très tôt par les plus proches alliés des assaillants. S'il n'y avait pas d'armes de destruction massive, n'était-ce pas le pétrole irakien qui était en jeu ? Et jusqu'où les occupants seraient-ils capables d'aller pour en prendre le contrôle ? La démocratie qu'ils prétendaient instituer n'était-elle pas un simple oripeau pour des pensées plus troubles ? Vu le nombre de despotes sanguinaires qui ont été protégés par les grandes puissances, on ne voit pas pourquoi les peuples concernés, qui ne sont pas plus mal informés que d'autres, devraient croire que la *Real Politik* appartient à un passé révolu. Si les Boliviens ont été capables, en 2003, d'abattre un gouvernement légal, au motif qu'il était prêt à brader les ressources nationales de gaz aux Etats-Unis, on ne voit guère pourquoi des Irakiens agiraient autrement.

En d'autres termes, et quelles que soient les réelles motivations américaines, il est probable que la manière dont les Etats-Unis ont communiqué tout au long de la phase préparatoire de la guerre, et même après (« les ADM ne sont pas essentielles »), a favorisé un jugement d'illégitimité sur leur entrée en guerre. A partir de là il est naturel que ceux qui prônent le *Djihad* à l'encontre d'invasisseurs à la recherche de butin, trouvent un auditoire favorable au

sein de la population. D'autant plus naturel que la population irakienne est réputée pour son nationalisme sourcilleux.

Le temps du mépris

L'attitude d'hostilité de la population peut être renforcée par le comportement des occupants eux-mêmes.

Au Kosovo, auprès de la population albanaise, les forces françaises ont reçu des marques tout à fait explicites de sympathie et de reconnaissance : « *vous avez quitté votre maison, votre famille, pour venir nous délivrer et nous protéger* »⁶⁰. Certes nul ne pouvait imaginer qu'il y avait des enjeux économiques au Kosovo, mais pour autant la chasse nécessaire aux divers trafics, pourtant parties intégrantes de la culture balkanique, et la recherche des armes dissimulées, ne semblent pas avoir écorné significativement le capital de sympathie des forces françaises⁶¹. Alors peut être faut-il chercher l'explication dans la manière dont les opérations de maintien de l'ordre sont menées.

D'abord, de plus en plus, c'est la police qui mène l'action, les militaires n'étant éventuellement là que pour apporter leur appui. Mais même lorsque les troupes conduisent une opération massive de recherche d'armes en zone serbe, on est frappé par le calme des militaires et par l'acceptation sereine de la population. Les premiers ne donnent pas l'impression d'avoir peur (mais il y a sans doute de bonnes raisons à cela), et les seconds ne sont visiblement pas en colère, soit qu'ils aient pris conscience de leurs torts antérieurs⁶², soit qu'ils admettent la légitimité de la récupération des armes, puisque la sécurité publique est globalement assurée.

Mais peut être tout cela est-il renforcé par une base commune : l'immersion des troupes françaises dans la population. Certes, aujourd'hui, celles-ci sont de plus en plus installées en dehors des villes, dans de grands camps pouvant ressembler à leurs homologues américains. Toutefois ce n'était pas le cas dans les périodes les plus tendues, et cela n'empêche pas les militaires français de « sortir en ville » comme le feraient des touristes, et de venir nourrir le commerce local.

C'est tout le contraire du comportement prêté aux militaires américains : « L'armée américaine fait trembler ses ennemis, mais le soldat américain tremble devant un civil qui ne parle pas anglais... »⁶³. Même des Belges se plaignaient, en 1986, de ce que la base de missiles de croisière de Florennes vivait en circuit fermé, avec des hamburgers arrivant par avion des Etats Unis, sans que ses occupants fassent quoi que ce soit pour se rapprocher de leurs hôtes. On imagine ce que peut devenir ce comportement en milieu réputé hostile, et comment il peut être apprécié par des gens qui n'ont pas des réflexes d'alliés.

« *Limiter la « publicité » des arrestations de fidèles de Saddam ou de personnes soupçonnées ou coupables d'attentats contre la coalition ou leurs alliés locaux afin de ne pas aviver la rancune populaire et estomper au plus vite l'image « d'envahisseur » des troupes coalisées pour l'image de « libérateur* »⁶⁴. Il est remarquable que ce conseil tout à fait raisonnable ait été complètement ignoré quelques mois plus tard, lorsque Saddam lui-même a été arrêté.

⁶⁰ Entendu par l'auteur, au moins deux fois en trois mois au cours de l'année 2001.

⁶¹ Il est intéressant de remarquer que le Centre d'études en sciences sociales de la Défense a fait de cette question l'un de ses axes de recherche pour 2004-2005.

⁶² Et pourtant la question : « *Pourquoi nous avez-vous abandonnés ? Pourquoi nous avez-vous bombardés ? Pourquoi êtes-vous complices des Américains ?* » revient de manière lancinante (même source).

⁶³ Opinion formulée par un officier français retour du Kosovo.

⁶⁴ Gagner l'après-guerre irakien : http://www.departmentofintelligence.com/fr/documents/d_secuint_1.htm

Certes on peut comprendre le sentiment de victoire qui a habité les responsables américains, mais peut-être auraient-ils été bien avisés de mûrir un peu plus la communication de l'évènement : « *Cela a été un choc pour nous tous et un affront pour des millions d'Arabes de voir à la télévision le président irakien soumis à un examen médical américain humiliant* », écrit *Al-Quds al-Arabi*, un des principaux journaux arabes de la diaspora à Londres. Et le *Los Angeles Times* rapporte le propos d'un ancien ministre de Clinton, aujourd'hui professeur à l'université Yale, selon lequel « voir jour après jour l'ex-raïs dans le box des accusés fera de lui, aux yeux de nombreux Irakiens, le symbole de l'humiliation que l'Irak subit ». ⁶⁵

La diplomatie des promesses

En matière de reconstruction, l'une des clés de la réussite tient aux sommes que la communauté internationale - les « pays donateurs », comme il convient de dire – veut bien attribuer aux différentes opérations de reconstruction désignées par les opérationnels sur le terrain.

En mars 2003, le forum pour le développement de l'Afghanistan, était convoqué pour trouver environ 2 milliards de dollars. Le gouvernement afghan évalue les besoins à 30 milliards sur cinq ans, alors que les donateurs s'en tiennent à une fourchette 13-19 milliards. Les seuls salaires de la police exigeaient 65 millions de dollars et seuls 11 avaient été trouvés. Et même si les fonds sont promis par des pays donateurs, il peut y avoir loin de la coupe au lèvres : sur 5 millions de dollars promis pour divers projets de reconstruction en 2003, à peine 1 million avait été engagé au 31 mai, de sorte que des secteurs aussi stratégiques que l'énergie, les télécommunications et le développement local n'avaient presque rien reçu ⁶⁶.

En Irak, on estimait le besoin à 50 milliards de dollar pour ramener ce pays à son niveau de 1989, en effaçant les conséquences de deux guerres et de dix années d'embargo ⁶⁷. Mais ces milliards-ci s'ajouteraient à ceux que l'Afghanistan est déjà en train d'engloutir. Vu le contexte de dissension dans lequel la dernière guerre s'est déroulée, et la volonté de nombre de donateurs de ne pas s'engager tant que les Etats-Unis garderont le contrôle des opérations, il est à craindre que la reconstruction de l'Irak prenne beaucoup de temps, surtout si l'on songe que la dette de l'Irak, y compris les dommages de guerre au Koweït et à l'Iran, pourrait atteindre 300 milliards de dollars. Ainsi la réunion des donateurs des 23-24 octobre 2003 à Madrid, a permis de lever (en termes de promesses) à peine un sixième des sommes demandées par les Etats-Unis : « *L'administration Bush ne veut pas entendre parler de ce que souhaite le reste du monde : un abandon rapide du contrôle de l'Irak. Il y a un prix à payer* », expliquait à ce propos Ivo Daalder, de la Brookings Institution ⁶⁸.

On pourrait toujours se dire que dans un pays transformé en *New Frontier*, par les occupants, les entrepreneurs privés arriveraient rapidement, ayant la volonté d'être les premiers pour choisir leurs places. Pourtant ce serait faire fi de la légitime prudence de ces personnes : en l'absence de sécurité, on peut toujours envoyer une mission d'experts pour tâter le terrain, mais de là à risquer son capital... ⁶⁹ C'est- sans doute l'amère expérience qu'a faite une entreprise de déminage française sous-traitante de l'armée américaine, dont deux experts ont été abattus sur une route irakienne.

⁶⁵ André Fontaine, « Irak : surmonter l'humiliation », *Le Monde*, 3 janvier 2004.

⁶⁶ Scott Baldauf, « Nation building, redoubled », *The Christian Science Monitor*, 8 septembre 2003.

⁶⁷ Carl Conetta : « Reconstructing Iraq: Costs and Possible Income Sources », Cambridge, Commonwealth Institute, 25 avril 2003.

⁶⁸ Eric Leser, « Les Etats-Unis cherchent des soutiens pour reconstruire l'Irak » *Le Monde*, 24 octobre 2003.

⁶⁹ « Irak will be poor « for years », *BBC News*, 2 octobre 2003.

Quoi qu'il en soit il ne suffit pas d'avoir de l'argent, encore faut-il l'utiliser à bon escient. Or l'impression que l'on peut ressentir de l'extérieur, c'est que les troupes, notamment américaines, sont (légitimement) trop préoccupées par leur propre sécurité pour avoir d'autres objectifs significatifs. Et même lorsque la sécurité ne semble pas menacée au même niveau que dans le triangle sunnite, le travail de reconstruction peut apparaître comme négligé par les militaires, alors que peu d'organisations civiles osent investir le terrain : « *L'impatience grandit et la population se demande où va l'argent du pétrole qui pourrait être utilisé pour reconstituer les forces de l'ordre. Nombreux sont ceux qui rappellent qu'après la guerre de libération du Koweït, en 1991, il avait suffi de quelques mois pour rétablir les services publics. Défaut de planification et de coordination, incapacité de contrôle : tel est le refrain qui revient sans cesse.* »⁷⁰.

⁷⁰ Michel Bôle-Richard, *opus citatum*.

Conclusion

Au vu des symptômes relevés, il paraît acquis que les sorties des crises, afghane aussi bien qu'irakienne, n'auront rien de commun avec les « promenades militaires » qui les ont précédées. Pour revenir sur un titre déjà cité : « *2 U.S. Fronts : Quick Wars, but Bloody Peace* ». Pour autant il n'est pas dit que cette sanglante difficulté constituera un échec. Pour employer ce terme, il faudrait supposer que les Américains - et donc leurs alliés - vont quitter les deux théâtres comme ils avaient quitté le Vietnam en 1975 ou le Liban dix ans après. On n'en est pas encore là.

Echec ou pas, la conduite de la sortie de crise semble néanmoins ne pas avoir reçu tous les soins qui auraient pu la rendre plus efficace. On pourrait d'ailleurs, s'il en était besoin, en tirer la conclusion que l'accès de deux peuples martyrs à la démocratie et à la prospérité était bien le cadet des soucis du président des Etats-Unis, lorsqu'il a décidé d'attaquer les pouvoirs qui les opprimaient. Reste à savoir, a contrario, ce qu'il faut faire pour ne pas tomber dans les mêmes travers.

Il est assez évident que la préparation diplomatique de l'action est essentielle. C'est une condition la réussite militaire par l'amélioration de la logistique voire par le renforcement du corps expéditionnaire. C'est aussi une condition de la bonne fin de la reconstruction : on voit bien ici comment ceux qui pourraient aider et qui ont été méprisés, se délectent aujourd'hui dans l'expectative.

A l'évidence la paix se gagne par la confiance des populations à qui l'on prétend l'apporter. Cela suppose d'abord que l'on ne fasse rien qui puisse être interprété comme du mépris ou même simplement de la distance : comment expliquer la tranquillité de la région de Bassorah face à l'agitation du triangle sunnite ? Est-ce simplement les hasards de la répartition géographique des responsabilités⁷¹ ? Ou bien y a-t-il une manière britannique mieux appréciée que la manière américaine ?

Ensuite vient évidemment le respect des promesses. On sait bien que l'action politique a une temporalité difficilement compatible avec les impatience des populations que l'on a soi-même mises en situation d'assistance. Pour que ce problème inévitable ne devienne pas un piège, il faut sans doute préparer soigneusement le travail avant l'intervention, en évaluant le plus rigoureusement possible les tâches à accomplir. Il faut ensuite s'assurer, le plus tôt possible, de la coopération des responsables locaux reconnus : à Mitrovitsa, l'ignorance délibérée des anciens responsables serbes de Mitrovitsa par la Minuk a conduit à une situation de quasi blocage. Et évidemment il faut communiquer pour que les progrès que l'on réalise – mais il faut vraiment les réaliser – ne soient pas ignorés des premiers intéressés.

Mais tout cela n'a aucun sens tant que l'on n'a pas rétabli la sécurité...

⁷¹ Pourquoi a-t-on donné *Mitro* - cet « *abcès qui pourrait infester toute la province* » - aux Français ?